ARGENTINE : derrière le stade du Mundial, la dictature p.9

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 521 - 27 mai 1978 - prix : 4 F

Notre dossier

La défense des consommateurs

p.11 à 15

L'IMPERIALISME FRANÇAIS HORS D'AFRIQUE!

voir p.3 à 6

«L'ouverture sociale» de Ceyrac, c'est reprendre aux travailleurs leurs acquis p.17

SOMMAIRE

▶DANS LE MONDE

Pages 4 à 6 :
— Une dictatue sanglante et corrompue.
— Les richesses convoitées du Zaïre.
— De Tschombé à Mobutu : le maintien des intérêts impérialistes.
— Qu'est-ce que le FNLC ?
— Mensonges et contradictions du gouvernement français.
Page 9 :
— Argentine : derrière les stades du « Mundial », la dictature.
Page 10 :
— Pérou : police contre grévistes : 21 morts.
— Italie : le PCI pour les lois d'exception.
— Japon : la population contre l'aéroport de Narita.

▶EN FRANCE

Page 7 :
— Giscard à l'ONU : des paroles sur la paix qui cachent le trafic des armes.
— 15 mois avec sursis pour une balle dans le dos.
Page 8 :
— PCF : contestataires de droite comme de gauche pour le renouveau de l'Union de la gauche.
— Congrès du MRG : des politiciens en quête de fauteuils.
Page 18 :
— La grève des hôpitaux de Toulouse continue.
— La journée du 18 mai à l'hôpital du Mans.
Page 16 :
— Un entretien entre Maire et Ceyrac : l'autogestion du chômage et des licenciements.
— Imposition des plus-values : la Bourse revit.
Page 17 :
— L'ouverture sociale du patronat : faire payer la crise aux travailleurs.
— Le débat sur la Sécurité sociale au Parlement : encore une fois la santé trinque.
Page 19 :
— Congrès CGT ouvrier de Renault-Billancourt : l'unanimité n'est plus la règle.
— Elections de DP : à Flins ; à la CAF.
Page 20 :
— Grèves : à Déhé Mâcon ; à l'EGF Paris-15.
— Les gérants de Goulet-Turpin : l'exploitation sous les apparences de l'indépendance.
— Gévelot : l'irresponsabilité mérite promotion.

▶DOSSIER

PAGES 11 à 15 :
LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS :
— Le capitalisme, c'est le gaspillage et la pénurie.
— La liberté d'entreprise contre les consommateurs.
— Des associations multiples.
— Une tâche qui revient aux travailleurs.

▶DIVERS

Page 21 :
— Télévision : Zola ou les droits de l'homme aux Dossiers de l'écran.
Pages 22 et 23 :
— Film : Un juge en danger.
— Festival de Cannes : la foire aux films.
— Livres : Une vie pour deux de Marie Cardinal ; La République se meurt, chronique1956-1958 de Michel Winock.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : **OMNI-PRESSES**
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Israël :

Un nouveau plan pour coloniser la Cisjordanie

Implanter des centres urbains dans les territoires occupés de Cisjordanie, tel est le nouveau projet discuté par le gouvernement israélien. Jusqu'à présent, les autorités de Tel-Aviv ne concevaient que la création de villages hébreux dans cette région où domine la population arabe. Mais aujourd'hui un plan du ministre de la Défense prévoit l'installation de 160 000 personnes réparties dans six villes où 38 000 familles devraient être installées à la fin du programme.

Bien sûr, une colonisation d'une telle ampleur nécessiterait maintes expropriations, d'autant plus qu'aux côtés des nouvelles villes, le plan prévoit une dizaine d'autres installations de moindre importance sous forme d'unités militaires pour la mise en valeur agricole, ou destinées tout simplement à devenir de nouveaux camps pour l'armée.

L'expansionnisme israélien en action : une des nouvelles implantations d'Israël en Cisjordanie. (AFP)

Et un tel projet n'est pas le fait de ceux qui au nom du gouvernement israélien apparaissaient comme les plus intransigeants. Il a été conçu par le général Weizman qui passe pour être partisan de la poursuite des pourparlers de paix avec Sadate.

« Si un seul tracteur bouge, je démissionne », avait affirmé ce même Weizman, faisant mine de s'opposer aux travaux de nivellement dans les nouvelles implantations juives de la Cisjordanie. Non seulement, il n'a jamais démissionné mais dans le même temps, son ministère peaufinait un plan d'implantation de villes dans les territoires occupés.

C'est que tous les membres du gouvernement israélien sont bien d'accord pour mener une politique de force vis-à-vis des populations arabes. Et même ceux qui disent être prêts à poursuivre les pourparlers avec l'Egypte ne comptent le faire que sur la base d'une politique de force et de fait accompli et ce, quel qu'en soit le prix pour les Arabes.

Mais en perpétuant une telle politique, le gouvernement israélien ne peut que susciter la colère non seulement des Palestiniens contraints depuis des décennies à vivre dans leurs camps de toile, non seulement des paysans arabes chassés de leurs terres dans les territoires occupés, non seulement des Arabes d'Israël comme en témoigne la grève de deux mille étudiants arabes des universités israéliennes qui viennent d'affirmer leur soutien au combat des Palestiniens, mais aussi des Israéliens eux-mêmes dont beaucoup en ont assez de devoir vivre constamment sur le pied de guerre.

Georges LATTIER

Afrique du Sud :

Révolte dans une mine d'or

Une rébellion s'est produite dimanche 21 mai au soir dans une mine d'or d'Afrique du Sud. Tout un quartier de travailleurs noirs de la « President Steyn », mine qui appartient à la société Anglo-American Corporation, s'est insurgé contre la nourriture qui était servie.

On ne sait pas exactement combien de mineurs ont participé à cette révolte, partie d'un coup de colère pour une chose assez minime. Mais l'ampleur de la répression elle-même, la violence de l'intervention policière, en disent long sur ce qu'est le régime raciste d'Afrique du Sud et sur ce qu'endurent quotidiennement ces mineurs soumis aux brimades et au bon vouloir d'un encadrement exclusivement blanc. Treize mineurs ont été blessés et seize arrêtés. Des dégâts, de l'ordre de un million de dollars, ont été occasionnés aux quartiers d'habitation des Noirs. Des centaines de mineurs risquent de perdre leur travail.

L'ordre a donc été une fois encore rétabli. La vie misérable de ceux qui produisent l'or destiné aux puissances capitalistes se poursuit à l'ombre des patrouilles de police.

La violence du régime raciste d'Afrique du Sud est bien à la mesure de la peur qu'il a de cette population noire qu'il musèle et opprime odieusement.

Hervé MARTIN

Lutte de classe n°53 est parue

AU SOMMAIRE :
- **PCF : Dans quel sens tirent les contestataires.**
- **Le viol devant la justice.**
- **Le nouveau régime du Cambodge face aux classes sociales urbaines.**
- **La grève des mineurs de charbon américains.**

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 120 F
pour une période de six mois : prix : 70 F

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix : 50 F
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour un période de un an : prix : 10 F
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....

NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....

Joindre la somme par chèque au mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

HORS D'AFRIQUE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS !

TANDIS que les paras du 2e Régiment Etranger de Parachutistes font parler les armes au Zaïre, Giscard d'Estaing va parler du désarmement à l'ONU. Le rapprochement entre ces deux événements est révélateur. Il illustre à la fois l'hypocrisie et le cynisme des gens qui nous gouvernent.

D'un côté, des discours, de l'autre des actes qui contredisent ces discours, car pendant que Giscard fait des phrases creuses sur la sauvegarde de la paix, il fait la guerre en Afrique. Car c'est d'un véritable acte de guerre qu'il s'agit, et non d'une simple opération humanitaire comme on a voulu nous le faire croire. Si ce n'était pas une opération militaire, pourquoi les parachutistes sont-ils restés au Zaïre alors même que tous les Européens ont été évacués ? Pourquoi, sinon pour y soutenir le régime impopulaire, corrompu du dictateur Mobutu !

Et même si finalement ils sont rapatriés au bout de quelques jours, Giscard d'Estaing a voulu montrer par ce geste que ce qui l'intéressait, ce n'était pas tant de sauver les ressortissants européens, mais surtout de sauver Mobutu.

Et ce geste il a voulu qu'il soit démonstratif, spectaculaire. Afin que tous les dictateurs sachent qu'en cas de difficulté, il était là, prêt à offrir ses services, ses armes et ses parachutistes.

C'est cela aussi qu'il faut voir derrière les phrases sur la défense des vies humaines. Car, ne l'oublions pas, en dépit de ses discours sur le désarmement, le gouvernement français est un des premiers pourvoyeurs d'armes du monde. Et ses offres de services ne se limitent pas aux armes, il y ajoute les services après-vente : c'est-à-dire les instructeurs, et même le cas échéant, les utilisateurs.

Mais la démonstration que le gouvernement français vient de faire au Zaïre ne concerne pas que l'Afrique. Elle nous concerne aussi. Non pas comme on voudrait nous le faire croire, que la guerre qui se mène là-bas en notre nom soit notre guerre.

Non ! C'est celle des banquiers et des industriels. C'est celle des marchands de canons et d'armes. C'est celle des Dassault, Matra ou Thomson.

Nous aurions tort, travailleurs français, de nous désintéresser de cela, de laisser s'accomplir sans réagir les brigandages africains de nos exploiteurs et de nos gouvernants. Non seulement parce qu'ils sont un défi aux droits des peuples africains à disposer d'eux-mêmes. Mais parce que nous risquons demain d'en faire les frais directement.

Nous en ferons d'abord les frais au sens propre du terme, parce qu'il va falloir les payer. Mais nous pourrions bien aussi en subir les conséquences dans notre chair, ou dans celle de nos enfants.

On sait comment commencent les expéditions coloniales ou néo-coloniales : comme à Kolwezi. Mais on ne sait jamais à l'avance comment elles se terminent. On commence par envoyer des « conseillers » ou des « coopérants militaires », et on se retrouve parfois avec des armées entières enlisées dans une sale guerre.

L'opération du gouvernement de Giscard au Zaïre n'est peut-être pas le début d'une guerre de ce genre. Mais ce que nous savons, c'est que nos gouvernants y seraient prêts s'ils en voient la nécessité, pour les intérêts de leurs maîtres capitalistes, ou pour fournir une diversion aux problèmes posés par la crise économique. Car les gouvernants pérorent sur le désarmement pour mieux nous faire oublier qu'ils s'arment à outrance, pour nous faire oublier qu'ils se tiennent perprétuellement sur le pied de guerre.

Car ce n'est pas pour rien qu'ils entretiennent une armée dont les cadres se sont formés au travers de guerres coloniales. Ce n'est pas pour rien qu'ils l'équipent avec l'argent de nos impôts et avec du matériel aussi coûteux et meurtrier. C'est pour enrichir Dassault, Thomson, Matra et tous ceux qui profitent des commandes militaires. Mais c'est aussi pour faire, le cas échéant, la guerre aux peuples.

Et si nous ne voulons pas, nous, travailleurs français, servir de chair à canon pour le seul intérêt des industriels et des banquiers, nous ne devons pas aujourd'hui les laisser faire sans réagir.

Arlette LAGUILLER

CINQUIÈME SOMMET AFRICAIN A PARIS :

Giscard se pose en protecteur des régimes corrompus et des intérêts des capitalistes français en Afrique

Partout où il le peut Giscard expédie ses mercenaires, peints en bleu au Liban, peints du kaki traditionnel de l'armée française dans les pays d'Afrique. Chaque fois, ce n'est pas pour y défendre des objectifs humanitaires mais au contraire pour y défendre les sordides intérêts capitalistes. C'est le cas au Sahara où il s'agit de protéger les intérêts des magnats du fer et de la potasse, c'est le cas encore au Tchad où il s'agit de préserver les plantations de coton d'un Boussac.

Et même là où les capitalistes français n'ont pas de gros intérêts directs, comme au Zaïre, il s'agit pour le gouvernement de Giscard d'y conquérir des marchés, d'y investir des capitaux car de tous temps les industriels et les banquiers français sont prêts à s'engager dans les voies frayées par leurs soldats.

Mais l'intervention française au Zaïre a aussi bien d'autres buts. En faisant parachuter ses légionnaires, Giscard est venu directement à l'aide d'un des régimes les plus corrompus d'Afrique, d'une dictature sanglante et haïe. Et une telle intervention intéresse bon nombre d'autres dictateurs africains qui ne tiennent que grâce aux aides multiformes de l'impérialisme et qui ont besoin de temps à autre d'être militairement soutenus par leurs maîtres et tuteurs.

Et les Houphouët-Boigny, les Senghor, les Bongo, les Eyadema, les Bokassa et bien d'autres dictateurs qui sont venus à Paris en début de semaine ont dû sentir leur position consolidée lorsque les avions militaires français ont survolé le ciel africain.

Et pour se rassurer encore un peu plus, ils ont rediscuté de la création d'une force africaine d'intervention.

Pour l'instant, toute la politique interventionniste de Giscard ne rencontre pas d'opposition. Les Etats-Unis, principale puissance impérialiste, ne sont aucunement gênés par les actions militaires françaises.

Ces derniers laissent faire, d'autant plus qu'il ne s'agit pour l'instant que d'opérations de basse police qui ne remettent pas en cause ses intérêts économiques.

Mais dans son rôle de gendarme africain que Giscard entend jouer, il y a une autre opposition qui peut le faire reculer et lui faire rengainer son arrogance. En soutenant tous ces régimes barbares, honnis par la population, c'est la colère des peuples africains bafoués qui peut se retourner contre les mercenaires français. Alors, quelques légionnaires ne suffiraient pas à rétablir l'ordre imposé par les industriels. Ce serait le début d'un enlisement identique à celui que la bourgeoisie française a connu à maintes reprises en Asie et en Afrique lorsqu'elle a voulu, contre la dignité et la volonté des peuples coloniaux, maintenir sa domination sur ses anciennes possessions.

Voilà à quel avenir se prépare Giscard, lui et ceux qu'ils représentent.

G.L.

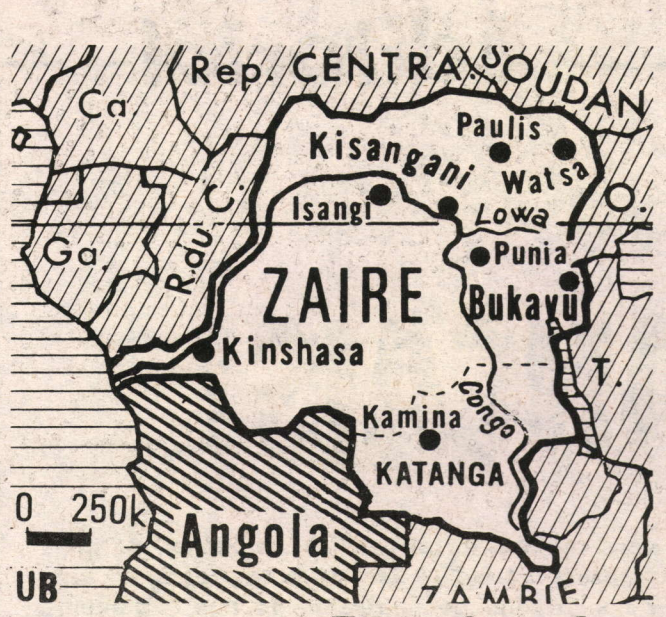

ZAIRE

Une dictature sanglante et corrompue

Le 25 novembre 1965, le général Mobutu, commandant de l'armée nationale congolaise, soutenu essentiellement par l'impérialisme américain, prenait le pouvoir au Congo (Zaïre). Il s'accordait un mandat de cinq années, annulant ainsi les élections présidentielles prévues pour mars 1966. Dès son accession à la présidence, il interdit toute réunion politique et s'arrogea tous les pouvoirs législatifs, fit du Parlement une simple émanation du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), parti unique fondé par lui et dont tous les citoyens zaïrois sont membres d'office depuis 1972.

Homme de paille de l'impérialisme, Mobutu mena à bien la tâche de préserver les intérêts de ses maîtres. Mais ce fut aux prix d'un endettement considérable de l'économie zaïroise, d'un appauvrissement sans cesse croissant de la population et d'un renforcement de la dictature.

L'endettement du Zaïre, qui s'élève actuellement à 3,5 milliards de dollars, est le plus élevé du monde par tête d'habitant. Une part croissante des recettes annuelles d'exportation est occupée par le service de la dette : de 4,7 % en 1970, le pourcentage passe successivement à 7 % en 1972, 11 % en 1973, 13 % en 1974 et 25 % en 1975.

Ce n'est donc que par des subsides toujours croissants que le régime en place parvient à se maintenir. Mais tous ces dollars, la population n'en a guère vu la couleur, car la plus grande partie des achats à l'étranger est constituée par des produits de luxe réservés à la haute bourgeoisie ou aux étrangers ou à des investissements de prestige sans rentabilité, tels que les hôtels de classe internationale, les aéroports « de pointe », les Boeing 737 et surtout les achats d'armes perfectionnées (Mirage, hélicoptères, avions de transport militaire, etc.).

Dans ce contexte, les conditions de vie de la population n'ont cessé de se dégrader ces dernières années.

Actuellement le pouvoir d'achat est environ le tiers de ce qu'il était en 1965. L'inflation dépasse les 80 %, le salaire minimum varie entre 7 et 18 zaïres (soit entre 3,5 et 9 dollars par mois) selon les régions.

En 1976, un manœuvre devait travailler 26 jours pour s'acheter une pièce de tissu, 17 jours pour un sac de manioc, 3 jours pour un kilo de poisson de mer, 10 jours pour un kilo de poisson de rivière.

Les prix payés aux agriculteurs sont également très bas, ce qui provoque un exode rural massif, au point que le Zaïre importe actuellement une grande partie des produits agricoles dont il a besoin. Ainsi la moitié de ses besoins en farine et maïs sont achetés à l'étranger, alors qu'il y a vingt ans seul 1 % de ces besoins étaient importés.

Mais l'image offerte par le Zaïre est pire encore au plan politique.

Un pouvoir autocratique, une répression féroce, une corruption éhontée dans les milieux dirigeants, en font un régime qui ne tient que par l'aide militaire que lui apporte constamment l'extérieur.

Mobutu se trouve à la tête de toutes les institutions politiques et dispose du pays comme de son patrimoine privé. Il contrôle et répartit toutes les charges et tous les postes, tous les avantages liés au pouvoir. La formation de la classe dirigeante se fait par le jeu des affinités familiales et ethniques avec le président et par une corruption organisée à grande échelle et totalement impunie.

Le président dispose également du parti unique et totalitaire, le MPR, auquel aucune institution aucun individu ne peut échapper. Tous les Zaïrois, y compris les militaires et les prêtres, sont d'office membres d'une section du parti.

Mobutu a démantelé toutes les structures susceptibles de le contester, de l'université jusqu'à l'Eglise. La répression qui frappe tous ceux qui ne seraient pas d'accord avec les décisions de Mobutu a amené les opposants soit à prendre le maquis, soit à s'exiler, soit à faire acte d'allégeance.

Le 8 mars 1977, sous prétexte de complot contre le régime, Mobutu déclencha une répression sauvage en incendiant des villages entiers dans la région de Bandundu et en arrêtant 250 officiers. De nombreuses personnes furent passées par les armes ou pendues. Mobutu est allé jusqu'à obliger les habitants de ces villages à danser devant les cadavres, à « faire la fête », sous peine d'être aussi pendus.

Voilà au secours de quel régime vole le libéral Giscard. Mais il est vrai que ce régime pourri et dictatorial sert les intérêts des industriels et des banquiers.

Michèle DUCHENE

Mobutu débarque à Orly. Il se rend à la conférence des pays africains et ira serrer la main de son complice et protecteur Giscard d'Estaing. La tenue « léopard » a la cote à L'Elysée.

De la sécession katangaise à la dictature de Mobutu, le maintien des intérêts impérialistes

Indépendant depuis 1960, le Zaïre, ex-Congo Belge, n'a connu depuis dix-huit ans que guerres et répressions. C'est que l'immense richesse minière du pays a non seulement amené la Belgique à chercher à s'assurer le maintien de ses intérêts, mais aussi a attiré l'intervention de toutes les autres puissances impérialistes.

L'indépendance fut accordée le 30 juin 1960. Mais le gouvernement issu des élections et dirigé par le leader nationaliste Patrice Lumumba inquiéta le gouvernement de Bruxelles et la toute-puissante Union Minière. En juillet, des mutineries se développèrent dans l'armée congolaise, les soldats demandant un accroissement de leurs payes et revendiquant les postes de commandement occupés par des officiers belges.

Au Katanga, la région des mines, les mutineries eurent lieu les 8 et 9 juillet. Le 10 au matin, les parachutistes belges débarquèrent au Katanga et mirent trois jours pour rétablir l'ordre colonial. Simultanément, le 11 juillet, le dirigeant katangais Moïse Tschombé proclamait l'indépendance de la province.

Appelée au secours contre la sécession et l'intervention belge par le gouvernement Lumumba, l'ONU envoya alors ses Casques Bleus au Congo. Leur rôle fut de chercher à stabiliser la situation dans le pays, et donc dans un premier temps de consolider de fait la sécession.

Tschombé eut tout loisir d'organiser sa force militaire, les « gendarmes katangais », choisis parmi les soldats de la Force Publique, laissés en héritage par le colonialisme belge. L'homme de paille de Bruxelles fit aussi appel à nombre de mercenaires, les « affreux », qui furent le fer de lance de la répression de toute révolte populaire.

L'échec de l'intervention militaire décidée par le gouvernement de Lumumba contre le Katanga de Tschombé ainsi que les débuts des émeutes provoquées par la misère accrurent l'isolement du gouvernement central. Le moment sembla alors propice pour se débarrasser du leader nationaliste gênant, d'autant plus qu'il avait acquis, en s'opposant à l'intervention belge et à la sécession une auréole de leader anti - impérialiste à l'échelle de l'Afrique : le 5 septembre 1960 le président de la République, Kasavubu, passant par-dessus la tête du Parlement, déclara le gouvernement de Lumumba révoqué. Ce coup d'Etat, qui reçut l'assentiment des puissances impérialistes et en premier lieu des USA, fut facilité par les Casques Bleus qui empêchèrent les troupes fidèles au gouvernement de gagner Léopoldville. Le colonel Mobutu, ancien agent de la Sûreté belge, devenu chef d'état-major du Congo indépendant, devint désormais l'homme fort du régime, même si, dans un premier temps, il préféra laisser les civils, et notamment le président Kasavubu, garder le devant de la scène.

Finalement, Lumumba fut arrêté par les troupes de Mobutu le 15 décembre et livré à Tschombé qui le fit assassiner.

Les années qui suivirent furent marquées par des révoltes paysannes, des grèves et des émeutes réprimées par les troupes gouvernementales, gendarmes katangais et mercenaires de Tschombé.

Finalement, l'ordre fut rétabli momentanément dans le pays, il devint possible pour les puissances impérialistes d'envisager à nouveau la réunification, sans trop craindre pour les intérêts miniers. Le régime de Tschombé, abandonné par ses protecteurs, s'effondra et Tschombé lui-même s'enfuit pour un temps en Espagne en janvier 1963.

Pour un temps, car Mobutu le rappela au début de l'été 1964, pour le nommer, cette fois, Premier ministre du Congo. C'est qu'il s'agissait à nouveau de mater un soulèvement populaire dans la province du Kivu. A cet effet Tschombé rappela ses gendarmes katangais et recruta une deuxième fois des troupes de mercenaires. Ces forces ne suffisant finalement pas à venir à bout de la révolte, ce furent les parachutistes belges amenés par l'aviation américaine qui intervinrent à nouveau le 24 novembre 1964.

Une fois sa sale besogne accomplie, Tschombé ne fut plus pour Kasavubu et Mobutu qu'un concurrent gênant : ils le limogèrent en octobre 1965, avant que le colonel Mobutu, par le coup d'Etat du 25 novembre 1965, n'élimine à son tour son allié pour s'arroger directement tous les pouvoirs. La lutte pour le pouvoir s'achevait dans l'ex-Congo belge mais, à travers toute cette lutte, la Belgique réussit à maintenir ses intérêts, d'autres puissances impérialistes à y prendre pied, en se présentant tous comme les protecteurs du dictateur Mobutu.

Olivier BELIN

Les richesses convoitées du Zaïre

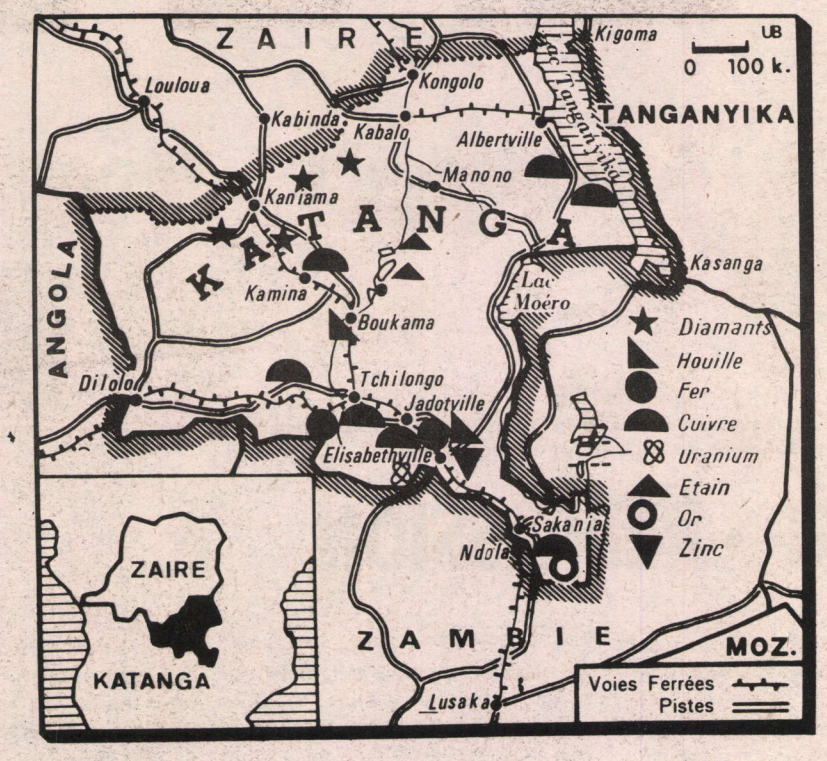

Le Zaïre est l'un des pays africains qui disposent du plus important potentiel économique. Ceci est surtout dû à ses immenses richesses minières, dont une grande partie se trouve dans la province du Shaba, ex-Katanga.

Sixième producteur mondial de cuivre, premier producteur de cobalt, de diamant industriel et germanium utilisé dans la fabrication des transistors, le Zaïre produit également du zinc, du fer, de l'or, du chrome, du manganèse, du charbon, du cadmium ainsi que du pétrole. Il fournit aussi aux Etats-Unis et à l'OTAN des métaux stratégiques rares, qui entrent dans la fabrication des fusées et des plaques protectrices des satellites artificiels (tantale, rutile, colombite, etc.).

Cette richesse en a fait depuis longtemps un objet de convoitise de la part des puissances coloniales et, encore maintenant, bien que le Zaïre ait théoriquement acquis son indépendance politique depuis près de vingt ans, il n'est en rien indépendant économiquement et l'exploitation de ses ressources se trouve en majeure partie entre les mains du capital étranger.

Ancienne puissance coloniale, la Belgique conserve évidemment une place prépondérante dans l'exploitation des richesses du Zaïre. La majeure partie des investissements étrangers provient de ce pays (800 millions de dollars), qui rapatrie une bonne partie des produits zaïrois.

L'exploitation des ressources minières du Shaba se trouve entre les mains d'une société d'Etat zaïroise : la Gécamines. Celle-ci a succédé à la toute puissante Union Minière du Haut-Katanga et exploite 20.000 km², riches de tous les métaux précieux. Elle emploie plus de 25.000 personnes et est, en fait, gérée par une filiale de la puissante Société Générale de Belgique. De plus, une part des bénéfices de la Gécamines prend le chemin de Bruxelles au titre de l'indemnisation de l'ex-Union Minière du Haut-Katanga.

Mais si la Belgique reste prioritaire dans l'exploitation des ressources du Zaïre, d'autres pays aussi interviennent dans l'économie de ce pays : le groupe japonais Mitsui contrôle la seconde compagnie minière du pays, la Grande-Bretagne y a investi 60 millions de dollars, l'Allemagne 80 millions et dispose carrément d'une partie du territoire que lui a concédée le pouvoir central. La participation française, elle, représente 6,4 % des capitaux étrangers. Ils sont pour l'essentiel le fait d'une filiale de Péchiney fabriquant des ustensiles en aluminium ; d'une usine de matière plastique (Allibert). Quelques autres entreprises françaises sont implantées au Zaïre : Thomson-CSF, Dumez, Renault, Peugeot. Les USA ne sont pas non plus en reste pour contrôler l'économie du pays, ne serait-ce qu'en ayant placé un expert du Fonds Monétaire International comme numéro 2 de la Banque d'Etat.

L'économie zaïroise, ainsi mise en coupe réglée par les impérialistes, participe au gonflement des profits des industriels occidentaux, tandis que la population de ce pays, en majeure partie agricole, est l'une des plus pauvres du monde, avec un revenu par habitant d'à peine 600 F par an.

QU'EST-CE QUE LE F.N.L.C ?

La presse occidentale — par commodité, et sans doute pour brouiller les cartes — évoque, en parlant de l'organisation qui au Shaba fait front aux soldats de Mobutu, les gendarmes katangais. Il est évident, ne serait-ce que parce que la sécession de Tschombé date maintenant de dix-huit ans, que ce ne sont pas les membres des corps d'élite de l'ancien chef du Katanga que l'on retrouve aujourd'hui au sein du FNLC (Front de Libération National du Congo).

Mais la filiation existe, ne serait-ce que par son leader, Nathanael Mbumba. Un certain nombre de cadres du FNLC ont fait leurs armes dans ce corps et les péripéties des coups d'Etat, des exils, les ont fait servir des chefs bien différents : Tschombé tout d'abord puis, après la chute de celui-ci, ils participent en 1967 à une tentative de coup d'Etat contre Mobutu ; ceux qui survivent s'organisent, en 1968, avec d'autres réfugiés zaïrois, autour de Mbumba quii fonde le FNLC. Les troupes du FNLC se mettent alors au service des Portugais qui, en Angola, mènent la lutte contre les mouvements nationalistes angolais. En 1974, revirement ! La situation change au Portugal. Le désengagement portugais s'amorce en Angola. Le FNLC passe du côté du MPLA.

Quand le MPLA accède au pouvoir en 1976, il tente de désarmer les troupes de Mbumba qu'il ne contrôle pas, mais n'y réussit guère.

L'itinéraire politique et militaire du FNLC et des hommes qui le dirigent est tortueux, mais il ne peut surprendre. Il s'inscrit dans la logique des rivalités nationales et ethniques qui servent de base aux affrontements qui se déroulent dans de nombreuses parties de l'Afrique.

Et il est malheureusement douteux que les leaders nationalistes comme Mbumba offrent des solutions aux aspirations des populations de ces régions.

Au nationalisme corrompu de Mobutu, ils opposent un autre nationalisme. Ils visent à prendre la place, mais pas à changer les choses.

Certes, le FNLC paraît bénéficier d'un soutien certain au Shaba, sans lequel on ne pourrait expliquer la facilité relative avec laquelle il a pu s'emparer de Kolwezi, face aux troupes de Mobutu. C'est d'ailleurs ce que soulignent les témoignages qui sont parvenus. Un soutien qui est à la mesure de l'hostilité et de la haine qui se sont développées contre le régime de Mobutu.

Le FNLC représente sans doute, pour la population du Shaba, sinon un espoir de libération, du moins la revanche contre l'humiliation et la misère, contre les exactions.

Au centre, M'Bumba, le leader du Front de Libération National Congolais. (AFP)

Des témoignages qui accablent l'armée zaïroise

Après plusieurs jours de propagande intensive, aussi bien à la télévision qu'à la Une des grands quotidiens, sur les massacres d'Européens par ceux qu'ils appellent les « rebelles », l'intervention des parachutistes français au Zaïre ne pouvait apparaître, aux dires des gouvernants, que comme une œuvre de bienfaisance.

Mais cette image d'Epinal résiste mal au temps. Et la presse commence à faire timidement état de témoignages de victimes elles-mêmes, rétablissant les faits et attribuant une grande partie des exactions commises à l'armée de Mobutu.

Déjà lundi dernier l'AFP déclarait dans une dépêche : « **Le comportement de l'armée zaïroise a été gravement mis en question par plusieurs rescapés de Kolwezi, dont M. Raymond Korczak, contremaître dans une entreprise de montage, qui affirme que les forces armées zaïroises ont tué, de sang-froid, une trentaine d'Européens dans une maison du quartier de la mine. Les soldats de Mobutu,** explique-t-il, **sont venus chercher ces gens pour les évacuer vers l'aéroport, puis les ont conduits dans une maison et les ont abattus. Deux seulement ont pu en réchapper. On a parlé de charnier,** ajoute-t-il, **il est du fait de l'armée zaïroise. Nous avions davantage peur de cette armée que des rebelles qui, dans mon quartier, se sont comportés très correctement et de façon disciplinée. L'armée de Mobutu nous rançonnait et pillait nos maisons. J'ai vu des soldats zaïrois se disputer les bagages des Européens. Ils étaient davantage occupés à nous piller qu'à se battre** ».

Un autre témoignage, transmis par Associated Press, confirme ces dires : « **J'ai rejoint plusieurs personnes au club de Kolwezi où je savais qu'il y avait une réserve de vivres. Le QG de l'armée zaïroise était situé à proximité. Plusieurs soldats de l'armée zaïroise sont venus nous dire qu'ils allaient nous protéger. Ils ont vidé tous les sacs à main des femmes et ont empoché leur contenu** ».

L'accusation portée contre l'armée zaïroise est à ce point crédible que le journal de droite **Le Figaro** a dû quelque peu nuancer ses positions et consacrer mardi 23 mai un article à ce sujet, rappelant dans quel état de corruption se trouve l'armée de Mobutu.

S'il est certain que l'armée zaïroise porte une grosse responsabilité dans les massacres, il est aussi probable qu'étant donné la profonde misère dans laquelle vit la grande majorité de la population, celle-ci se soit livrée à des actes de pillage ainsi qu'à des règlements de comptes contre ceux qui sont là-bas « les patrons blancs », « les privilégiés des beaux quartiers ». Car, qu'ils en soient conscients ou pas, les Européens au Zaïre représentent les coloniaux, les nantis, face à la communauté africaine surexploitée.

Tout cela, le gouvernement français mais aussi les journalistes de la grande presse le savent. Mais ils préfèrent le cacher et utiliser les cadavres d'Européens comme justification à une entreprise militaire conçue pour soutenir un régime honni par la population zaïroise.

Régine VILLON

ZAIRE

Mensonges et contradictions du gouvernement français

Vendredi 19 mai au soir, Giscard annonçait sur TF1 et A 2, à propos de l'intervention des parachutistes français au Zaïre :

« C'est donc une opération ponctuelle dans la ville de Kolwezi, pour y rétablir le plus rapidement possible la sécurité et y permettre la protection des ressortissants étrangers qui s'y trouvent. (...) Aussitôt que le sort des ressortissants étrangers aura pu être rétabli, réglé, bien entendu nos unités reviendront à leur point de départ ».

Cependant, moins de trois heures auparavant, le porte-parole de l'Elysée déclarait, lui, tout aussi officiellement : « La mission de cette unité, limitée à la ville de Kolwezi, est de protéger les Français et les étrangers résidant dans ce centre et d'y rétablir la sécurité. Cette mission de caractère temporaire prendra fin aussitôt que les autorités légales seront en mesure d'assurer elles-mêmes le contrôle de la situation ».

Voilà qui ne veut pas dire la même chose. Il ne s'agissait plus là uniquement d'une intervention à caractère « humanitaire », visant à protéger la vie d'Européens en danger, telle que Giscard le laissait entendre, mais bel et bien d'aider le régime de Mobutu dans sa lutte contre les troupes du FNLC.

Les contradictions dans les propos gouvernementaux soulignent simplement que, derrière les mensonges de la prétendue « protection humanitaire », perce la réalité de la politique coloniale que Giscard mène en Afrique en se rangeant aux côtés des pires dictatures.

Un légionnaire parachuté à Kolwezi patrouille dans la ville. Ils sont plusieurs centaines à défendre les intérêts de l'impérialisme. (AFP)

2e REP - RÉPRESSION

L'intervention des parachutistes au Zaïre a été l'occasion pour la grande presse de nous abreuver d'articles élogieux sur ces fameux « paras » du IIe Régiment Etranger Parachutiste. Dans ce concert d'éloges, la presse n'a pas insisté — on se demande pourquoi ! — sur l'engagement du 2e REP avec les putschistes de l'Algérie française à Alger en 1961.

Et le colonel Erulin, qui commande les « paras » de Kolwezi, n'est-il pas, comme l'a révélé René Andrieu, journaliste de *l'Humanité*, l'un des tortionnaires d'Henri Alleg pendant la guerre d'Algérie ?

Le passage que nous extrayons de son livre, *La Question*, montre ce que sont ces hommes que la presse encense.

« Erulin parut derrière eux. Il se pencha sur moi, me releva et m'adossa contre le mur... il sortit une boîte d'alumettes de la poche de son uniforme, en frotta une et très lentement la passa devant mes yeux pour voir si je suivais la flamme et si j'avais peur. Puis, toujours avec des alumettes, il se mit à me brûler le bout d'un sein, puis l'autre. « Vas-y toi ! ». Il s'adressait à un de ses adjoints. Celui-ci enflamma des torches de papier toutes préparées et me chauffait la plante des pieds... Tandis qu'Erulin me brûlait je pouvais le regarder sans ciller. Furieux, il me frappait au bas-ventre et hurlait : « Tu es foutu. Foutu. Tu entends ? Tu parles ? Oui ou merde ! Tu voudrais bien que je te butte tout de suite, hein ? ».

Ce même Erulin, on a pu le voir et l'entendre à la télévision, nous parler de « l'horreur » de Kolwezi ou lire ses propos dans la presse : *« Nous avons vu des choses absolument épouvantables. Mes gars, qui ne sont pourtant pas des fillettes, avaient les larmes aux yeux ».* (Cité par *le Matin* du 24 mai).

Pour un peu, il nous dirait que lui aussi y est allé de sa larme : c'est tellement sensible, un colonel de « paras » !

Mais quand ce colonel déclare à la presse : *« Nous avons pour tâche d'assurer la sécurité de la ville, et pour cela il nous faut aérer la cité, travailler en profondeur »*, cela fait froid dans le dos.

C.C.

Ce qui divise les gouvernements français et belge

Le Premier ministre belge a eu beau, dans un premier temps, remercier le président Giscard d'Estaing pour l'intervention des parachutistes français à Kolwezi, cela n'a pas caché les divergences qui se sont manifestées entre les gouvernements français et belge à l'occasion de cette intervention : manque de coordination entre les militaires, annonce par la Belgique du parachutage français « surprise » avant que celui-ci ait lieu, et maintenant retrait des troupes belges de Kolwezi alors que les Français ont l'air de s'y installer.

Chaque gouvernement met en avant des motifs humanitaires : le gouvernement français pour justifier des « secours » rapides à la communauté européenne de Kolwezi, le gouvernement belge pour expliquer qu'il a voulu être prudent.

Mais derrière cette querelle, il y a avant tout des intérêts économiques et politiques différents. La Belgique est installée depuis longtemps au Zaïre. Comme disait récemment un ministre belge, la Belgique y est **« historiquement chez elle ».**

Aujourd'hui, tout en intervenant, le gouvernement belge donne plutôt l'impression de sauver les meubles et de préserver l'avenir de ses positions économiques dans cette région de l'Afrique. Il ne verrait pas d'un mauvais œil, semble-t-il, le renversement du régime de Mobutu, corrompu et aujourd'hui si discrédité qu'il ne constitue plus une protection contre les troubles et qui, bien au contraire, les suscite à cause même de son impopularité.

Les objectifs de l'impérialisme français sont différents : ses intérêts économiques sont bien moindres que ceux de la Belgique au Zaïre. Et dans cette mesure il n'accorde pas la même importance à la stabilité du régime zaïrois. Car les ambitions de Giscard dépassent la frontière de cet Etat : en soutenant ce régime dictatorial, discrédité, affaibli, il se pose en tuteur de toutes les dictatures africaines, en particulier de celles où les intérêts de la France sont importants, mais aussi des autres.

Claude CHARVET

Complicité et passivité de la gauche

L'intervention de l'armée française au Zaïre n'a guère soulevé l'indignation des partis de gauche.

Le Mouvement des Radicaux de Gauche a soutenu sans fard l'action de Giscard . **« Il faut porter assistance à des personnes en péril et il faut les sauver à tout prix »** a déclaré son nouveau président, Michel Crépeau, protestant uniquement sur le fait que Giscard n'avait pas daigné prévenir le Parlement à l'avance.

Le Parti Socialiste, par la voix de Mitterrand, a lui aussi réclamé une discussion au Parlement. Mais s'il a mis en cause la responsabilité du gouvernement dans la conduite de l'intervention militaire, il a aussi précisé qu'il n'était pas contre une intervention qui se donnerait uniquement des buts humanitaires.

C'est de l'hypocrisie. Mitterrand ne connaît-il pas les faits, peut-il douter des motifs qui poussent le gouvernement à envoyer des parachutistes à Kolwezi ? Evidemment non. Mitterrand sait très bien que la Légion a été envoyée là-bas pour prêter main-forte au dictateur Mobutu. Et en critiquant uniquement Giscard sur le fait qu'il n'a pas consulté le Parlement, en affirmant qu'une telle intervention se justifierait si ses buts étaient « humanitaires », il laisse entendre que, finalement, il ne réprouve pas lui non plus cette politique coloniale. Cela n'est pas pour nous étonner, de la part d'un homme qui a à son actif lui aussi un lourd passé dans le domaine de la répression.

Seul, parmi les partis de gauche, le PCF s'est ouvertement prononcé contre l'envoi des troupes françaises au Zaïre. Mais, s'il a dénoncé l'intervention militaire, il n'a pas voulu que cette dénonciation dépasse les murs de l'Assemblée ou les pages de **l'Humanité.** Ainsi, le PCF s'est bien gardé d'organiser la protestation nécessaire contre l'envoi de troupes, il n'a même pas appelé, par exemple, ses militants et sympathisants à manifester dans la rue.

Mais comment cette gauche condamnerait-elle une politique qu'elle a elle-même pratiquée lorsqu'elle était au gouvernement ? Les massacres de Sétif et de Constantine en 1945 furent perpétrés alors que le PS et le PCF étaient au gouvernement ; la guerre d'Algérie débuta alors que Mitterrand était ministre ; Guy Mollet y envoya le contingent, etc.

Cette politique que la gauche est d'ailleurs prête, le cas échéant, à renouveler, car elle n'a jamais désavoué son passé.

Marie-Claude SOLAC

LA MANIFESTATION INTERDITE A EU LIEU

Malgré l'interdiction préfectorale dont elle avait été l'objet, malgré la présence de nombreux CRS dans différents points stratégiques de la capitale, la manifestation contre l'intervention française au Zaïre a bien eu lieu lundi 22 mai. Regroupés en plusieurs points (rue Montmartre, gare de Lyon, à la République, au Père Lachaise, à la Bastille), des milliers de manifestants ont crié leur hostilité au coup de force français et ont appelé à la solidarité avec les peuples d'Afrique contre les menées de l'impérialisme français.

Contre la politique du gouvernement français, qui prétend jouer le rôle de gendarme dans le continent africain, il fallait que se fasse entendre la voix de ceux que révolte l'intervention française au Zaïre.

Roger PERIER

Après la manifestation, où plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées, deux sont passées en flagrant délit et, avec la sérénité que l'on connaît à la justice, le premier a été condamné à deux mois d'emprisonnement pour avoir injurié la police et le second à six mois, car il avait un caillou dans sa poche (même pas un pavé) et une barre de fer de 20 centimètres, ce qu'il contestait d'ailleurs.

Heureusement que le ridicule ne tue pas, sinon....

Giscard à l'ONU

Des paroles sur la paix qui cachent le trafic des armes

La session spéciale de l'ONU sur le désarmement qui se tient du 23 au 28 mai est l'occasion pour Giscard d'essayer de se faire un peu de publicité. Il y a d'abord eu la constitution de la délégation française avec son ouverture à l'opposition, ensuite la publication largement reprise par la presse du « plan français de désarmement » et enfin, pour couronner le tout, la retransmission en direct par la télévision du discours de Giscard soi-même.

Des phrases, des propositions, Giscard peut se permettre d'en faire d'autant plus facilement que la France n'est vraiment pas maîtresse du jeu en matière de puissance militaire, faisant figure de fillette à côté des USA et de l'URSS.

Certaines de ses idées ne semblent évidemment pas devoir soulever de grandes oppositions tant elles sont creuses : par exemple la proposition de réformer les organismes de discussion et de négociation internationaux qui de toute façon n'ont jamais eu et n'auront jamais aucun pouvoir, chaque Etat continuant à être maître chez lui, à vendre, acheter, accumuler librement d'énormes quantités de matériel militaire ; ou encore le projet d'un institut de recherche sur le désarmement dont on peut bien se demander quel sera le rôle.

Pour surveiller l'armement de chaque pays, il a une excellente idée : la création d'une agence internationale de satellites d'observation, ce qui revient à demander aux USA et à l'URSS, pratiquement les seuls Etats à posséder des satellites, de bien vouloir faire profiter tous les pays de leurs informations. Il semble bien que tout le monde serait d'accord, sauf, manque de chance... les USA et l'URSS !

Il a également la bonne idée de créer un fonds de développement qui aiderait les pays les plus pauvres et qui serait financé par les pays les plus riches et les plus armés. Manque de chance toujours, les premiers concernés, les USA et l'URSS, sont encore réticents.

Pour ce qui est du marché des armes, Giscard est en revanche beaucoup plus flou. Il ne s'agirait pas selon lui de limiter les échanges au niveau des pays producteurs, mais d'accords à passer régionalement, au niveau des pays acheteurs. Il faut dire que, là, la France est directement concernée puisqu'elle est le troisième pays exportateur d'armements et qu'il ne s'agit évidemment pas pour Giscard de nuire aux bonnes affaires des industriels de l'armement.

Car en même temps qu'il déclare à l'ONU « l'idéal du désarmement général et complet doit être maintenu comme objectif ultime », le gouvernement continue à vendre des armes aux quatre coins de la planète et même à intervenir militairement au Zaïre, au Tchad, au Sahara, au Liban, quand les ventes d'armes seules ne sont plus suffisantes.

Philippe NATIER.

Pendant que Giscard pérore à l'ONU, sur le désarmement...

...les armes françaises ou les engins militaires, comme ce Mirage FB 1 de Dassault, sont vendus aux quatre coins du monde.

—La France et le commerce des armes

Tandis que Giscard pérore en matière de désarmement, on peut juger en cette matière par quelques chiffres ce qu'il en est de la politique française... et de celle de Giscard lui-même, qui a participé à pratiquement tous les gouvernements de la V[e] République.

BUDGET FRANÇAIS DE LA DEFENSE :

1960 : 17,9 milliards de francs.
1962 : 19,1 milliards de francs.
1964 : 21,6 milliards de francs.
1966 : 24,2 milliards de francs.
1968 : 27,6 milliards de francs.
1970 : 27,1 milliards de francs.
1972 : 31,2 milliards de francs.
1974 : 38,3 milliards de francs.
1976 : 50 milliards de francs.
1977 : 58,4 milliards de francs.

Les ventes d'armes françaises à l'étranger ont progressé encore plus rapidement. De 1969 à 1976, elles ont quadruplé passant de 3,3 milliards de francs à 13,5 milliards (environ). Actuellement, 270.000 personnes travaillent dans le domaine de l'armement en France, dont 75.000 dans des établissements d'Etat dépendant de la Direction générale de l'armement et 52.000 dans des entreprises nationalisées. Cette industrie de mort est à ce point florissante que la France arrive au troisième rang mondial des fabricants d'armes, juste derrière les USA et l'URSS, et détient le triste record absolu du plus grand volume d'armes fabriquées par habitant sur toute la surface du globe. Record que Giscard n'a nullement l'intention de remettre en cause.

Bien au contraire, ses propos hypocrites sur le désarmement s'accommodent fort bien d'une politique d'armement et de ventes d'armes à outrance, car, dans ce domaine, les grands sentiments humanitaires et platoniques ne nuisent pas aux affaires. On se souvient par exemple qu'il y a une dizaine d'années, juste après la guerre des Six Jours, le gouvernement dont Giscard faisait partie avait décrété l'embargo sur les livraisons d'armes à destination du Proche-Orient. Pour des raisons de paix, nous avait-on alors dit. Mais dans le même temps, le gouvernement autorisait la construction en Israël d'usines Turboméca (janvier 1969 et juin 1971) destinées à fournir cet Etat en pièces de rechange pour des Mirage et hélicoptères livrés par Paris.

L'embargo étant tout simplement annulé dans les faits par la construction d'armes à l'étranger sous licence. Et, comme le reconnaissait alors dans une interview au journal **Le Monde** un haut-fonctionnaire de la Délégation ministérielle à l'armement (25 octobre 1972) : **« cette forme de contrat est assurée d'un avenir plus durable que l'exportation pure et simple ».**

En clair, les affaires sont les affaires. Et ce ne sont ni des décisions d'embargo, ni des discours sur le désarmement qui vont les entraver ; ce ne sont que poudre aux yeux destinée à cacher la véritable politique de ces gouvernants tout occupés à assurer de grosses commandes aux industriels de l'armement et qui, de conférences en sommets sur le désarmement, préparent cyniquement une troisième guerre mondiale sur le dos des peuples.

P.L.

Quinze mois de prison avec sursis pour une balle dans le dos

C'est à quinze mois de prison avec sursis que le tribunal correctionnel de Versailles a condamné le sous-brigadier de police René Barre, poursuivi pour coups et blessures volontaires sur un adolescent de 16 ans.

Intervenant à la demande d'un patron de bar de Viroflay en décembre 1973 à l'intérieur de l'établissement, René Barre s'en était pris à deux jeunes qui n'avaient rien à voir avec ce pour quoi on l'appelait et avait tiré dans le dos de l'un d'eux. Gravement blessé, c'est toute sa vie que le jeune Marc Henry gardera les séquelles de cette bavure. Quant à la brute policière qui lui a tiré dessus, elle peut tranquillement continuer son nouveau métier de maître-nageur sur la côte d'Azur, il ne fera même pas de prison...

Au même moment, la dixième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Paris a alourdi les peines des manifestants appréhendés le 1[er] mai qui avaient été jugés en flagrant délit le 2 mai. Plusieurs feront de la prison ferme. Mais il est vrai que, cette fois, les juges avaient affaire à des crimes d'importance, puisqu'on avait retrouvé sur ces manifestants un parapluie volé dans une vitrine cassée, quelques médailles ayant une valeur de quelques francs d'une provenance analogue...

J.J.F.

Pétitions au sein du PCF :

les contestataires de droite comme de gauche pour le renouveau de l'Union de la gauche

La contestation continue à se développer au sein du PCF.

C'est ainsi que **Le Monde** daté du 25 mai a publié un texte émanant de treize scientifiques qui s'adressent à la direction du parti.

Mais le geste qui a eu ces derniers jours le plus de retentissement n'en reste pas moins la pétition des 300 — qui sont devenus, paraît-il, plus de 500, au moment où nous écrivons — publiée dans **Le Monde** du 20 mai et popularisée depuis sous le nom de « Manifeste des 300 ».

Il est difficile de savoir à quel point la ou les contestations qui se manifestent ainsi sont organisées ou spontanées, et si les contestataires baptisés opposants ont d'autres liens que les hasards du travail, des relations personnelles ou politiques. Mais une chose est sûre, c'est qu'elle se rassemble et que, quelle que soit son importance réelle dans le parti, elle reçoit l'écho de la presse et en particulier du **Monde,** au point que ce journal est accusé par Laurent Salini, dans **l'Humanité,** de jouer contre le PCF le rôle de **« propagandiste, d'agitateur et d'organisateur collectif »** et d'être devenu **« une base d'organisation des contestataires »** et **« leur tribune »** !

Mais le plus remarquable, c'est de voir que parmi les signataires de ce fameux « Manifeste des 300 » figure aussi bien Althusser, qui est censé se situer à la gauche du PCF, qu'Elleinstein, connu pour avoir toujours une longueur d'avance sur le PCF quand celui-ci infléchit sa politique vers la droite et la social-démocratie, un Elleinstein qui n'hésite pas à dire carrément que le fait de s'appeler communiste porte tort au parti !

Les animateurs de la pétition des 300 adressée au Bureau politique précisent, dans une lettre publiée dans **Le Monde** daté du 24 mai, que leur texte **« présentait l'avantage de n'être nullement une plate-forme politique, mais bien de permettre, sur la base d'une critique positive exigeant un essor de la démocratie interne, à des points de vue divers de se retrouver sans se renier ».**

Pourtant tous ces « opposants », qualifiés de droite ou de gauche, se retrouvent d'accord pour écrire ou signer un texte qui affirme qu'il s'agit d'œuvrer **« pour permettre à terme, par un travail patient et fraternel à la base, le renouveau de l'Union de la gauche »**, c'est-à-dire pour affirmer qu'ils ne voient pas d'autre issue, pas d'autre perspective qu'une victoire électorale de la gauche qui passe par l'alliance avec le Parti Socialiste.

Et cela les caractérise bien, indépendamment de leurs quelques références à la lutte des travailleurs qu'il est nécessaire pour le PC d'impulser, et quels que soient leurs désirs ou l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, comme une opposition qui, même si elle est loin de faire bloc, entend tirer le PCF vers la droite et non vers la gauche.

S.F.

Le congrès du Mouvement des Radicaux de Gauche :

Des politiciens en quête de fauteuils

A droite de Michel Crépeau, nouveau président du Mouvement des Radicaux de Gauche, l'ancien président démissionnaire, Robert Fabre, sans aucun doute, fort pressé d'aller à la soupe. (AFP)

Le congrès extraordinaire du Mouvement des Radicaux de Gauche qui s'est tenu samedi 20 et dimanche 21 à Paris devait remplacer Robert Fabre à la présidence du mouvement (on se souvient de son empressement à démissionner le 20 mars au soir, au vu des résultats de la gauche aux législatives). C'est Michel Crépeau, maire de La Rochelle, qui vient de lui succéder, élu par 722 mandats contre 499 à son principal adversaire, Maroselli.

Mais ce congrès a aussi été l'occasion d'un lavage de linge sale, peu reluisant mais bien dans la tradition radicale. L'un des partisans de Crépeau n'a pas pu finir son intervention, se faisant traiter de « vendu aux socialistes », pour finalement se faire acclamer lorsque les résultats ont été connus. Autre péripétie : c'est une fois les résultats connus que le pourvoyeur de fonds du MRG, Manuel Diaz, a décidé de quitter le mouvement. C'est tout juste si Crépeau et Maroselli trouvaient à se distinguer, le premier affirmant vouloir rénover le radicalisme... en y intégrant la télévision, le sport et la consommation, le second pourfendant « le snobisme du modernisme et de la nouveauté ».

Sur 115 radicaux de gauche présentés aux législatives, 10 seulement ont été élus, et nombreux étaient les battus parmi les présents. Et cela expliquait bien des rancœurs. La surenchère alla bon train pour recueillir leurs applaudissements en lançant des attaques contre le PS, accusé de dogmatisme. Pourtant, le réaliste Fabre lui-même rappelait comment l'apparentement des députés radicaux de gauche au groupe socialiste leur avait permis d'obtenir que le PS leur offre, en contrepartie, un radical de gauche secrétaire à l'Assemblée nationale et un autre sur la liste du Parlement européen.

« Les radicaux de gauche ont choisi la gauche », titrait France-Soir **à l'issue du congrès. Effectivement, cela n'allait pas de soi. Ce groupuscule de politiciens qui a recueilli 2 % des suffrages aux législatives n'aurait même pas de représentation parlementaire si le PS n'avait pas accordé son investiture à 31 candidats du MRG, lui permettant d'obtenir 10 députés.**

Aujourd'hui, il choisit de rester dans le sillage du PS et de la gauche parce que l'ouverture de Giscard se fait attendre. Mais les démissions de Fabre et de quelques autres des postes de direction montrent que ce choix n'est pas unanime, ou plutôt que cette fois les radicaux de gauche n'ont pas mis tous les œufs dans le même panier.

Et les fluctuations d'humeur du congrès sont à l'image de l'incertitude du choix qui vient d'être fait. Que demain l'ouverture giscardienne se précise, et on verra de nouveaux contingents de radicaux tentés de tourner casaque... et sans doute une nouvelle scission au sein du Mouvement des Radicaux de Gauche, lui-même issu, on s'en souvient, de l'éclatement du Parti Radical, certains de ses membres misant sur l'avenir de l'Union de la gauche, et d'autres sur celui de la majorité.

Hervé MARTIN.

Ont déjà donné leur accord de principe :

M. Lopez Cardoso ; F. Claudin ; J. Elleinstein ; J.-P. Faye ; R. Garaudy ; C. Josselin ; L. Malo de Molina (PCE) ; D. Motchane ; Revue « Repères » ; Revue « Rinascita ; P. Robrieux ; J. Rony ; Des militantes féministes d'Espagne, de France, d'Italie ; Des représentants d'organisations ouvrières d'Europe (PCE, MCE, LCR-Espagne, LCI, Democrazia proletaria, PDUP, Lotta continua) ; des organisations révolutionnaires françaises : CCA ; OCT ; OCI ; PSU ; LO. Des journalistes du « Matin », de « Libération » de « Politique-Hebdo », Serge Raffy (« Point du jour »).

ARGENTINE

Derrière les stades du " Mundial ", la dictature

La Coupe du monde de football qui va commencer dans les prochains jours en Argentine et la campagne à laquelle elle a donné lieu de la part des partisans de son boycott aura permis de faire parler de la situation en Argentine.

Les prises de position se sont succédées, dénonçant l'absence totale de libertés politiques, les arrestations, les détentions arbitraires, les tortures, les disparitions, les meurtres dont, pratiquement chaque jour, se rend coupable le gouvernement argentin.

Certains déplorent, à la suite de la propagande officielle, que le sport donne lieu à des campagnes politiques : il ne faut pas mélanger la politique et le sport, entend-on dire souvent.

Mais le sport n'est pas neutre, n'est pas coupé du reste de la vie, et on ne peut pas se contenter d'assister à des matches de football retransmis des stades argentins en fermant les yeux et les oreilles sur l'oppression, la répression féroce, qui pèsent sur le peuple argentin au-delà des tribunes des stades.

Le gouvernement argentin lui-même a choisi de faire de la Coupe du monde de football une occasion de se donner une meilleure image de marque aux yeux de l'opinion mondiale, en prenant lui-même en main l'organisation matérielle de la compétition, traditionnellement laissée, au moins officiellement, aux fédérations sportives.

Alors si, aujourd'hui, les matches qui vont être retransmis sur tous les écrans de télévision dans le monde peuvent rappeler aux amateurs de football que, derrière les stades, l'armée et la police argentines font peser une dictature sanglante sur tout un peuple, c'est évidemment une très bonne chose, même si cette prise de conscience est bien loin de pouvoir mettre un terme à la dictature.

La « fraternité du sport », la « fête de la jeunesse », dont on nous parle à chaque manifestation sportive internationale ne sont que des mots creux. Ces manifestations sportives se déroulent dans le cadre d'une société injuste mercantile ; et dans tous les pays qui organisent ces gigantesques spectacles, on prend dans la poche des travailleurs de quoi financer ces vitrines publicitaires, des stades et des installations de prestige. Et ce qui est vrai aujourd'hui à Buenos-Aires, l'était à Tokyo, Montréal ou Grenoble.

Alors, il faut souhaiter que les dribles et les buts qui vont captiver les regards de tous les amateurs de football ne fassent pas oublier tout cela et, en ce qui concerne l'Argentine, qu'avant d'être un organisateur de matches, le gouvernement argentin opprime un peuple entier pour maintenir un ordre barbare.

Jean-Jacques FRANQUIER

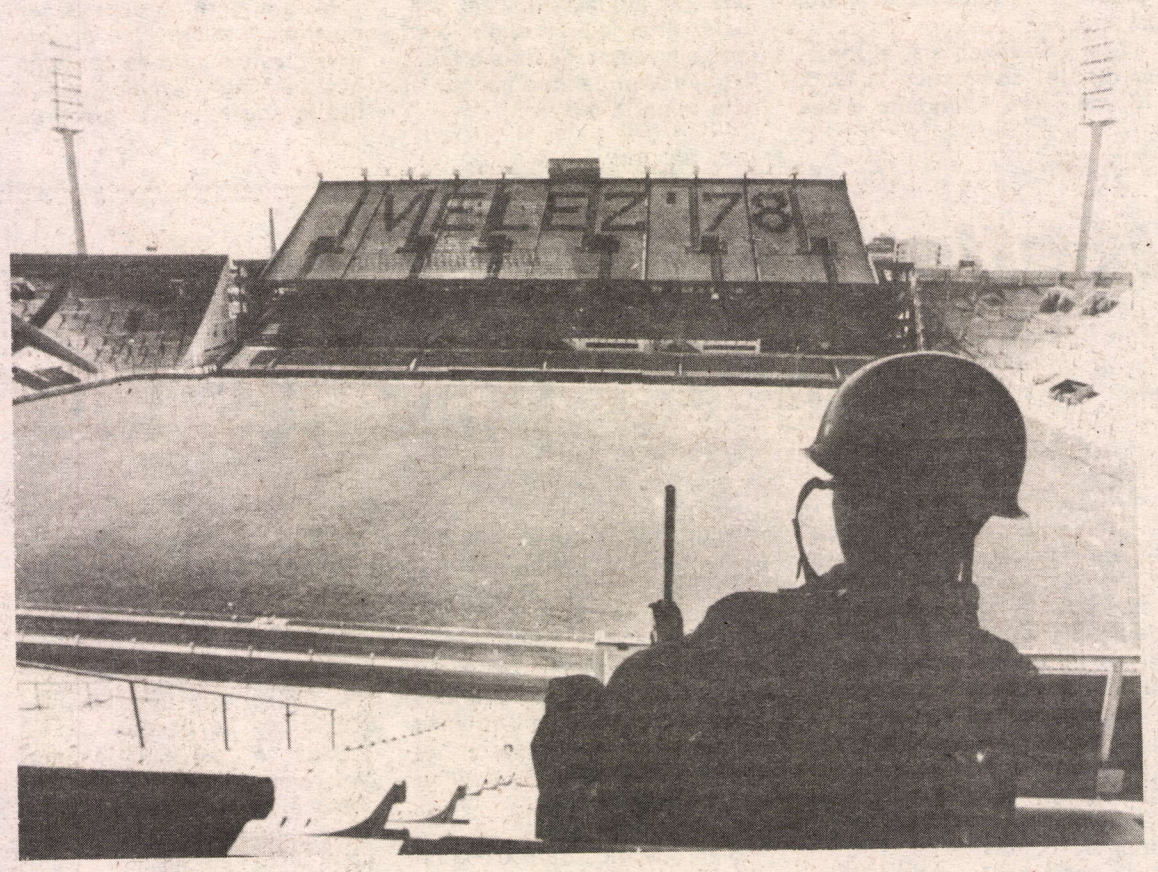

Un des stades de Buenos Aires. Des matches de football sous la surveillance des militaires. Les militaires argentins n'auront pas pu empêché qu'on dénonce leur régime de terreur. (AFP)

● Arrestation du président de la Ligue des Droits de l'Homme

Antonio Sofia, président de la Ligue des Droits de l'Homme en Argentine a été arrêté. Cet homme de 76 ans avait pris ce risque, en toute connaissance de cause : il venait de faire publier dans le journal La Prensa **du 17 mai 1978, une liste de 2.600 noms de disparus. Se battant depuis des mois pour que le gouvernement de Videla reconnaisse qu'il y avait des disparitions en Argentine, il savait bien qu'il pouvait très facilement se retrouver dans les prisons secrètes qu'il avait justement entrepris de dénoncer.**

En Argentine même, quelques hommes et femmes, courageusement, tentent d'ameuter l'opinion. Ils gênent la junte militaire qui, pour leur imposer plus sûrement le silence, les jette au cachot.

Solidarité avec Antonio Sofia et avec tous ceux qu'il voulait défendre.

● L'envoyé spécial du « Monde » interpellé à Buenos-Aires

Jean-Pierre Clerc, envoyé spécial du journal **Le Monde** en Argentine, s'est fait interpeller par les policiers de Videla à l'aéroport de Buenos-Aires, alors qu'il devait, ce lundi 22 mai, embarquer pour Rio.

Il a été relâché le lendemain mais après que l'on eut fouillé minutieusement ses bagages et photocopié tous les documents qu'il avait sur lui, et que les sbires de la junte avaient jugé **« subversifs et de nature à nuire à l'Argentine »**. Il a refusé d'indiquer la provenance de ces documents et a fait noter sur sa déclaration que la possession de tels papiers ne prouvait pas qu'il ait eu des contatcs avec des membres de mouvements clandestins.

Cette mésaventure est bien sûr mineure par rapport à ce qui arrive aux ressortissants argentins dans des circonstances similaires. N'empêche qu'elle montre bien comment la dictature argentine entend agir avec tous ceux qui veulent lui faire une publicité de mauvais aloi en dénonçant ce qui se passe dans l'ombre de ses geôles.

Les torturés, les disparus, c'est une chose. Le spectacle du football, c'en est une autre que le gouvernement argentin entend bien maintenir séparée. Les dizaines et les dizaines de journalistes qui, de tous les coins du monde, s'apprêtent à venir au « Mundial » doivent se le tenir pour dit : les policiers argentins se chargeront de décourager les curieux.

Un geste stupide

Michel Hidalgo, le sélectionneur de l'équipe de France de football, a été victime, mardi dernier, d'une tentative d'attentat : trois hommes ont voulu le contraindre à quitter son véhicule sous la menace d'un révolver (qui s'est révélé non chargé) mais ils ont dû prendre la fuite.

Cet attentat a été revendiqué par un groupe déclarant vouloir faire parler de la situation en Argentine et dénoncer la complicité du gouvernement français qui livre des armes à Buenos-Aires.

Si c'était réellement là le but de ceux qui ont perpétré cet attentat, et s'il ne s'agit pas de plaisantins, de provocateurs ou d'individus qui, sous couvert d'une action politique, visaient à obtenir une rançon, l'effet obtenu tourne le dos aux intentions affirmées.

Autant jusqu'à présent, la campagne menée contre la dictature qui sévit en Argentine a permis, grâce surtout à l'intervention de personnalités, que soit largement diffusé, en particulier à la télévision, le fait qu'on torturait dans les prisons argentines, autant s'en prendre à l'entraîneur de l'équipe de France est un acte stupide et irresponsable. A plusieurs titres. Car Hidalgo n'est pas responsable de la situation en Argentine, pas plus que les footballeurs qui s'y rendent. Et on peut même dire qu'il a contribué, en acceptant le débat public avec les personnalités qui impulsent la campagne pour le boycott de la Coupe du monde, à faire connaître le sort des emprisonnés. D'ailleurs, il a tenu à rencontrer les familles des disparus en Argentine avant de prendre l'avion. Mais de plus, il n'est pas responsable de la décision d'envoyer l'équipe de France disputer la Coupe du monde en Argentine.

Hidalgo, l'entraîneur de l'équipe France.

Le COBA (Comité d'organisation du boycottage en Argentine) tient à réaffirmer d'ailleurs dans un communiqué téléphoné le jour même à l'AFP **« que ce type d'action est absolument étranger à la large campagne qu'il mène depuis cinq mois »**.

Il rappelle que c'est au gouvernement français et non à Hidalgo et à la fédération du football de décider ou pas d'envoyer l'équipe de France en Argentine. Et c'est vrai que l'on n'a pas le droit de demander aux seuls footballeurs d'assumer la protestation contre les tortures et les exactions du gouvernement de Videla. Il faut sensibiliser la population française, populariser la solidarité avec les victimes de la dictature là-bas. Mais multiplier les attentats ou les tentatives d'attentats de ce genre n'est pas le moyen d'y parvenir.

J.-J.L.

LES CRS MATRAQUENT A DIJON

Le COBA avait décommandé la manifestation prévue à Dijon le mercredi 24 mai contre la Coupe du monde en Argentine. Il n'avait maintenu qu'un rassemblement avec une courte prise de parole à 18 heures. Mais les forces de l'ordre n'ont pas laissé le temps aux gens rassemblés de se disperser et ont chargé dès 18 h 30 avec grenades lacrymogènes et matraques.

Les CRS et gardes mobiles ont occupé le centre-ville tard dans la nuit. Ils ont chargé à maintes reprises, violemment, des groupes de jeunes et de badauds aux alentours, les arrosant de grenades lacrymogènes et procédant à de nombreuses arrestations.

De toute évidence, ce sont les policiers qui en restant là ont provoqué les attroupements et les incidents alors que sans eux rien ne se serait passé.

Correspondant LO

Pérou

La police contre les grévistes : 21 morts

Malgré l'état d'urgence décrété samedi 20 mai dans tout le pays par la junte militaire, malgré l'arrestation de nombreux militants syndicaux et politiques, dont le dirigeant trotskyste Hugo Blanco, le Pérou a été paralysé par la grève générale les lundi 22 et mardi 23 mai.

Les grèves et les affrontements ont commencé le lundi 13 mai, dès l'annonce d'une hausse de 60 % sur certans produits alimentaires de première nécessité, sur l'essence ainsi que sur les transports.

Pour justifier ces énormes hausses, le gouvernement a fait état des difficultés économiques du pays. Mais en décidant d'augmenter ces produits, il a fait le choix d'en faire supporter les frais à toute la population laborieuse qui vit déjà dans la misère.

Avant la grève générale, les affrontements entre les travailleurs péruviens, qui ont une longue tradition de lutte, et les forces de l'ordre, avaient fait onze morts, de nombreux blessés et on comptait 2.000 personnes arrêtées.

Mais malgré ce déploiement de forces, malgré les arrestations, les ccupations par la police des sièges syndicaux, malgré le couvre-feu, la grève générale a été un succès. Dans toutes les villes, les travailleurs sont descendus dans la rue et n'ont pas craint de se heurter à la police. Dans les quartiers ouvriers de Lima, la capitale, ils ont édifié des barricades. Le seul endroit où il n'y a pas eu d'incident fut le centre de la ville, entièrement bouclé par les forces de l'ordre.

Le gouvernement du général Francisco Bermudez, qui avait pris le pouvoir en 1975 au lendemain d'émeutes de grévistes à Lima, a répondu par la force aux travailleurs et l'on compte déjà au moins 21 travailleurs assassinés. Mais cette répression ne semble pas avoir entamé la combativité des travailleurs, qui dans toutes les villes, restent mobilisés et paraissent décidés à continuer à se battre.

P.V.

Italie

Le PCI pour les lois d'exception

L'Italie va probablement voter de nouveau le 11 juin prochain. Il s'agira pour les électeurs de se prononcer sur deux lois actuellement en vigueur et qui concernent, l'une le financement des partis, l'autre le maintien de l'ordre.

Si le premier référendum ne porte guère à conséquence, par contre, dans la situation italienne présente, le vote pour ou contre la loi sur l'ordre public revêt une certaine importance politique.

En effet, cette loi « Reale » (du nom de son instigateur, un ancien ministre de la Justice), avait été promulguée en 1975 afin de donner des moyens accrus à la police dans la poursuite de la répression. Cette loi limitait les mises en liberté provisoire, aggravait les peines encourues pour certains délits, autorisait l'assignation à résidence des personnes susceptibles (ou jugées telles par la police) de commettre des délits, renforçait les pouvoirs des policiers en leur donnant en particulier le droit d'utiliser leurs armes à feu, non seulement pour se défendre, mais aussi pour *« empêcher la consommation »* de certains actes criminels ou délictueux.

Bien que plus de 500.000 citoyens aient demandé, par voie de pétition, un référendum national sur cette loi et que donc la Constitution italienne oblige le gouvernement à organiser une consultation sur ce sujet, ce gouvernement a tout fait — sans y arriver d'ailleurs — pour que la loi « Reale » ne vienne pas devant les électeurs.

C'est que le gouvernement italien, comme tout Etat bourgeois qui se respecte, accepte difficilement que la population puisse être en position de dire son mot sur l'arsenal juridique et légal — et la loi « Reale » en fait partie — qui est censé justifier l'activité des forces de l'ordre.

Dans ce cas, il n'y a pourtant aucune chance de voir une majorité d'électeurs voter « oui » au référendum, provoquant ainsi l'abrogation de cette loi. D'abord parce que les cinq partis de la majorité parlementaire (les partis démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate et républicain) appellent à voter « non ». Ensuite et surtout parce qu'après l'assassinat d'Aldo Moro, il est peu probable que l'électorat se prononce pour un assouplissement de la législation répressive.

Si le résultat du référendum est donc prévisible ce scrutin n'en conserve pas moins la valeur d'une démonstration quant à la politique poursuivie par le Parti Communiste Italien.

En effet, le PCI s'est lancé le premier et avec force dans la bataille contre ce qu'il appelle *« la manœuvre radicalo-fasciste* (et) *objectivement subversive »* et pour le « non » au référendum. Pourtant, en 1975, lorsque cette loi fut votée, le parti de Berlinguer s'y était opposé, la présentant comme le symbole de la répression. Mais depuis lors, trois années se sont écoulées et durant ce laps de temps le PCI a réussi à se faire admettre dans la majorité parlementaire. Depuis, le PCI fait des pieds et des mains pour prouver qu'il mérite cette place aux côtés de la Démocratie-Chrétienne... et pour y rester, se voulant le premier à entrer en campagne pour le « non » au référendum, comme il fut le plus intransigeant face aux *Brigades rouges* lors de l'enlèvement d'Aldo Moro.

Aujourd'hui cela n'étonne plus de voir le PCI poser au défenseur de la loi et de l'ordre, renchérir sur la droite pour ne pas risquer d'être accusé de se situer à gauche.

Et le pire, pour lui, c'est peut-être le fait que, même en agissant ainsi et en se débarrassant de tous les mots d'ordre et de toutes les revendications tant soit peu contestataires, qui furent les siens, le PCI n'est même pas sûr que la bourgeoisie l'accepte à part entière au sein du gouvernement !

Pierre LAFITTE

Japon

La population contre l'aéroport de Narita

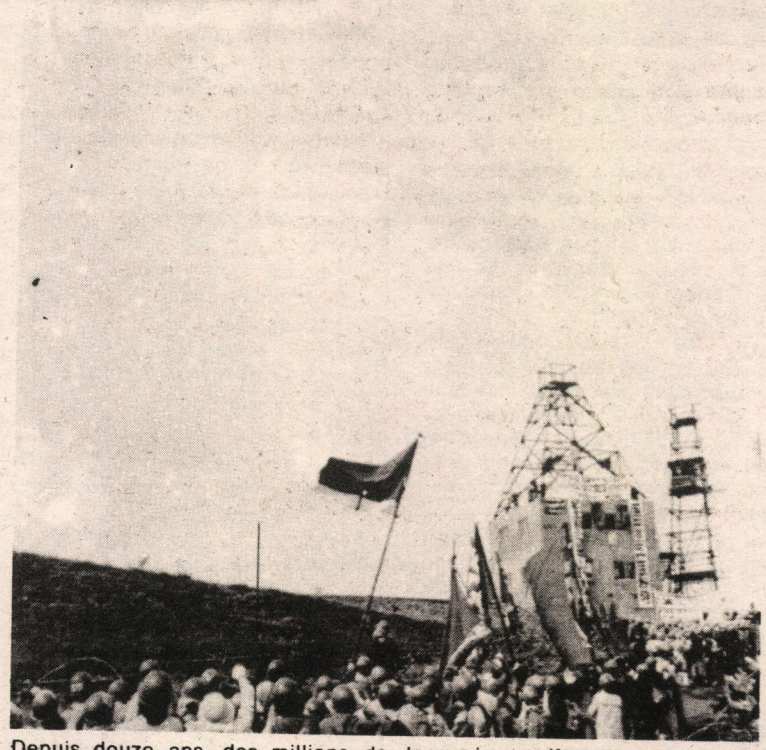

Depuis douze ans, des millions de Japonais manifestent contre l'implantation d'un aérodrome à Narita. (AFP)

L'aéroport de Narita, à 65 kilomètres à l'est de Tokyo, a été officiellement inauguré samedi 20 mai. Le premier avion s'y est posé dimanche matin, au milieu d'un rideau de fumée et d'obstacles divers, et sous la protection de 14.000 policiers armés et de deux rangées de barbelés électrifiés. Il faut dire qu'à proximité, au moins 10.000 manifestants exprimaient leur volonté de continuer la lutte pour empêcher le fonctionnement de ce gigantesque aéroport, dont la population n'a jamais accepté la construction.

Depuis 12 ans que le projet existait, l'aéroport de Narita s'est heurté à une violente opposition, en particulier de la part des paysans expulsés de leurs terres pour sa construction, et des groupes d'extrême-gauche qui les soutiennent. Le chantier commencé il y a 7 ans a été attaqué d'innombrables fois, et l'inauguration qui était prévue primitivement en 1972 n'a cessé d'être reculée d'année en année, le mouvement de protestation rendant impossible toute utilisation des installations. Récemment encore, par exemple, la « Ligue contre l'aéroport » avait envahi et détruit la tour de contrôle à la barbe des policiers. Les affrontements ont souvent atteint une très grande violence. Le bilan est, depuis sept ans, de cinq morts et de huit mille blessés !

Le gouvernement japonais paye par ces troubles permanents le fait qu'il se soit fort peu soucié des inconvénients de cette construction pour la population. Il a manifesté pour celle-ci un mépris ouvert. Mais puisqu'on ne lui a pas demandé son avis, la population en question le donne quand même, et le donne sans ambiguïté, et elle a raison. Les moyens qu'elle emploie ne résolvent peut-être pas tout, mais ils ont le mérite d'être entendus. Aujourd'hui dans le monde entier les journaux parlent de leur mouvement.

Et ils ont aussi le mérite d'être efficace. Les conditions de l'inauguration de dimanche, à la sauvette et sous la protection d'une horde de policiers, sont loin d'être une défaite des contestataires. Ceux-ci ont d'ailleurs fait sauter peu après un pylone électrique alimentant la ville de Narita et ont détruit un câble spécial de communication par ondes ultra-courtes, ce qui a perturbé le trafic aérien dans tout le pays pendant plusieurs heures. Les compagnies de transport aérien restent d'ailleurs sceptiques sur l'utilisation future de l'aéroport, et se sont réservé de suspendre du jour au lendemain leur utilisation. Pour la « Ligue contre l'aéroport de Narita », le combat n'est pas fini, et le simulacre de l'inauguration ne semble pas avoir entamé son moral.

Roger PERIER.

Le capitalisme, c'est le gaspillage et la pénurie

A notre époque, alors que la grande production industrielle a atteint un stade de développement jamais connu jusque-là et fait preuve de capacités quasi illimitées, les besoins de la population, même dans les pays les plus riches, ne sont que partiellement satisfaits. Et même lorsqu'ils le sont, c'est avec des produits dont bien souvent la qualité laisse à désirer. Même les produits aussi essentiels que les produits alimentaires ne sont pas fiables. La nourriture est empoisonnée à des degrés divers par des conservateurs, colorants, additifs de toutes sortes... Des produits comme le veau et le poulet, considérés comme un luxe jadis, sont devenus courants et relativement accessibles ; mais est-ce encore de la nourriture que cette éponge gorgée d'eau, quand ce n'est pas d'hormones et d'antibiotiques, qu'on nous vend sous le nom de veau ou de poulet ? La détérioration de la qualité des produits industriels, sensible pour la nourriture, l'est à une tout autre échelle encore pour l'ensemble des produits. C'est particulièrement sensible pour l'électroménager ou l'automobile par exemple : la sophistication et la recherche du gadget passent avant la durée et la solidité du produit pour les fabricants, lorsque cela leur permet de vendre davantage. C'est ainsi que des produits jadis conçus pour durer vingt

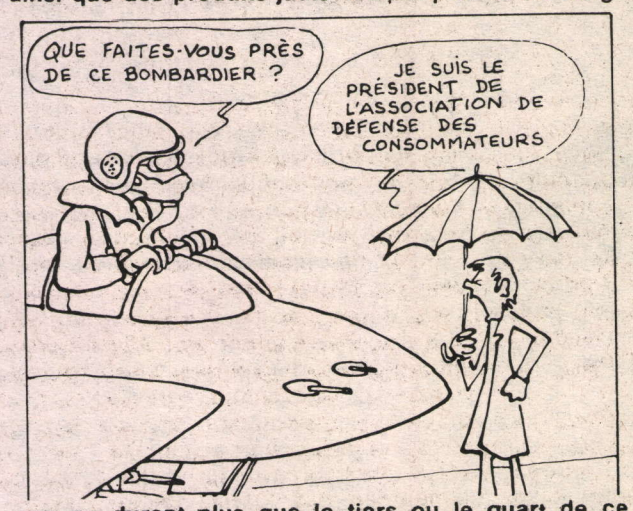

ans ne durent plus que le tiers ou le quart de ce temps.

LA LUTTE DES CONSOMMATEURS

Quoi d'étonnant dans ces conditions que des gens se battent pour améliorer la qualité de la vie, que des associations de consommateurs se forment et se développent pour obtenir que les produits de l'industrie soient réglementés, obéissent à des normes minimum d'hygiène, de sécurité ? Et c'est tant mieux.

Bien souvent ces associations se battent contre ce qu'elles appellent les fraudes ou la malhonnêteté du fabricant. Et il est vrai que les méthodes des industriels et des publicitaires à leur service relèvent bien souvent de la fraude et qu'ils cherchent à duper les consommateurs. Tout le monde connaît la boisson au goût d'orange sans orange, ou le jambon qui double de poids après une addition de polyphosphates qui lui permettent de se gonfler d'eau. Mais ce n'est pas seulement la malhonnêteté ou les mauvais procédés de tel ou tel industriel qui sont en cause. Car de tels procédés sont utilisés à l'échelle industrielle, et on ne saurait parler d'une simple défectuosité du système de production ici ou là, et qu'il suffirait d'amender ou de réformer pour que tout aille pour le mieux.

Il n'est pas question ici, bien sûr, de nous opposer aux techniques qui permettent d'augmenter la production ou de la rationaliser. Mais dans ce système, le seul critère qui détermine la production est le profit capitaliste. Il faut produire le plus vite possible, vendre n'importe quoi, y compris des objets inutiles. On invente, on utilise n'importe quel procédé, du moment qu'il a l'avantage d'augmenter la production, même s'il doit réduire l'efficacité du produit de façon à vendre, à tout prix... tant pis pour le consommateur !

C'EST TOUT LE SYSTEME DE PRODUCTION QUI EST EN CAUSE

Car c'est l'ensemble du système de production qui est aux mains des capitalistes et c'est pour cela qu'il ne saurait servir correctement les intérêts des consommateurs. Dans ce système, on produit pour la rentabilité, le profit de quelques magnats capitalistes. Dans les pays riches et industrialisés, cela se ressent au niveau de la qualité des produits ; seule une toute petite minorité de bourgeois peut encore se fournir en produits pas trop frelatés, dans des magasins de luxe, à la façon de Fauchon. Mais ce n'est qu'un aspect, et un aspect mineur, d'un mode de production et de répartition des biens qui est fondamentalement inique.

Ce même système qui engendre des produits de mauvaise qualité engendre aussi pénurie, misère et gaspillage. La production capitaliste est incapable de satisfaire les besoins généraux de l'humanité. Parler à propos de cette société d'une société de consommation est une sinistre plaisanterie. Et cela à divers titres.

Deux tiers de l'humanité sont plongés dans la famine endémique et la misère, près de deux milliards d'hommes sur trois ne disposent même pas des deux mille calories nécessaires pour survivre chaque jour.

Pendant ce temps, les Etats distribuent des milliards aux trusts de l'armement pour qu'ils fabriquent des bombes et des engins de destructions effroyables, et les gouvernants discutent gravement pour savoir s'il faut remplacer les bombes atomiques actuelles par d'autres plus sophistiquées encore, les bombes « propres ».

Même dans les pays « riches » et « développés », on manque encore du minimum d'équipements collectifs, d'hôpitaux et de crèches, car les capitalistes ne jugent pas rentable pour eux d'investir dans ces secteurs. Ils préfèrent s'adresser aux couches aisées de la population, à ceux qui ont les moyens d'acheter un peu plus que le nécessaire, et on voit même les capitalistes tenter de développer à coup de publicité des besoins strictement artificiels et on voit fleurir la production de gadgets aussi inutiles que... la pilule à bronzer. Et cela parce qu'en régime capitaliste, le seul critère pour déterminer ce qu'il faut produire, c'est la rentabilité pour quelques-uns. Pour les magnats de l'industrie, il faut produire pour vendre, uniquement ce qui se vend et pour ceux qui ont les moyens de payer.

LA LUTTE POUR LA QUALITE DE LA VIE

Mais nous, révolutionnaires, nous militons pour une société où chacun pourra effectivement consommer selon ses besoins des produits de qualité ; où les richesses, produites par le travail humain ne seront plus gaspillées en productions insensées, où les acquis de la science et de la technique seront utilisés pour le bien-être de tous.

Dans le cadre du système actuel, tant que la production restera soumise aux intérêts de quelques magnats capitalistes, ce sera le gaspillage et la pénurie. Il n'est pas possible dans ce cadre de produire des objets en quantité et en qualité suffisantes pour tous. La lutte pour la qualité de la vie ne pourra prendre réellement son essor que dans une société débarrassée de ce système de production inique, d'où la misère et le gaspillage inhérents au capitalisme auront disparu. Mais pour cela il faut d'abord arracher aux magnats du capital le pouvoir d'organiser la production et la répartition des biens. Alors seulement l'humanité pourra envisager de produire de façon à satisfaire les besoins de tous en quantité et en qualité.

Des moyens de défense très limités

Le consommateur qui s'estime trompé sur la marchandise dispose en principe de moyens pour se défendre. Il peut soit attaquer en justice, soit porter plainte auprès d'organismes publics dont la fonction est de contrôler une certaine régularité des transactions : la Direction générale des prix ou le Service des fraudes par exemple. En fait, la législation mise en place sert surtout aux industriels et aux commerçants qui ont besoin d'un cadre juridique dans lequel opérer leurs transactions entre eux.

Face aux grandes sociétés qui bénéficient de services juridiques et qui connaissent les chicanes de la loi, le consommateur moyen reste, lui, désarmé. Il ignore ses droits, il hésite à s'engager dans des procédures longues, coûteuses, complexes, et aux résultats d'autant plus incertains que la loi est en général plus favorable aux industriels qu'aux simples acheteurs.

C'est pourquoi une des premières revendications mises en avant par les associations de consommateurs était le droit d'ester en justice, même en l'absence de préjudice direct et personnel. Une loi de 1973 leur a donné satisfaction. C'est un pas en avant pour la défense du consommateur : ces organisations bénéficient au moins de moyens matériels et de services juridiques compétents. Elles peuvent faire appel à des experts, à des examens de laboratoire, etc.

Pourtant, même si elles peuvent ainsi obtenir plus facilement gain de cause que l'individu isolé, le résultat légal reste très limité. Les tribunaux n'ont pas les moyens d'imposer quoi que ce soit aux industriels. Les amendes prononcées sont sans commune mesure avec les gains réalisés par les sociétés, ce qui ne les incite guère à modifier leurs pratiques.

C'est pourquoi les associations de consommateurs recherchent d'autres moyens de pression que celui des tribunaux.

D'une part elles s'efforcent de faire modifier la législation elle-même. Elles siègent pour cela dans de nombreux organismes étatiques et paritaires avec les industriels.

D'autre part elles font appel à l'opinion publique. Cela va de la simple information à la dénonciation et parfois à l'appel au boycott. Sur ce terrain, elles obtiennent de petits résultats.

Ainsi certains fabricants modifient leurs produits à la suite de tests comparatifs. De même, le scandale des plages polluées dévoilé par **Que Choisir ?** est incontestablement à l'origine des fermetures de plages par quelques municipalités et de la mise en place de stations d'épuration. L'appel au boycott est plus rare en France. Le dernier en date est celui des produits Shell par l'UFC (Union fédérale des consommateurs) pour protester contre la marée noire.

Pourtant toutes ces actions ont une efficacité toute relative. D'autant plus que les dénonciations de certains produits ou de certaines pratiques se transforment en publicité pour les autres... qui ne valent guère mieux. En effet, à quoi sert de boycotter Shell, sinon à acheter BP ou Esso ?

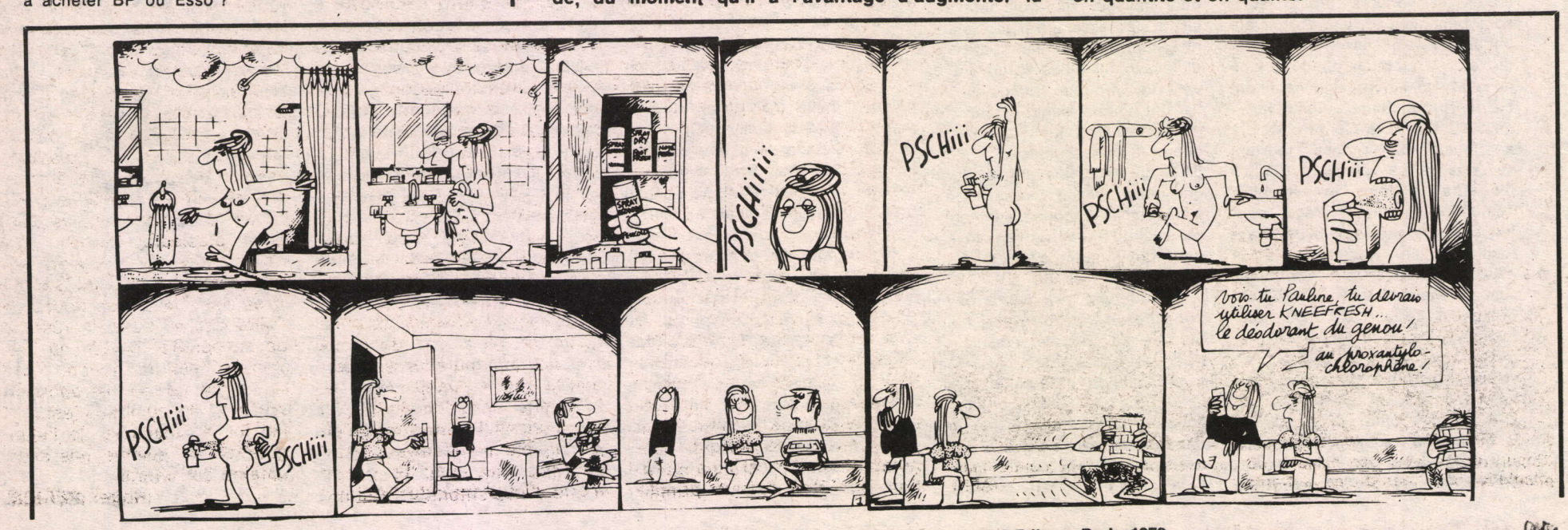

« Salades de saison », par Claire Brétécher - © Dargaud Editeur Paris 1973

la liberté d'entreprise

L'intérêt des consommateurs est évidemment bien souvent contradictoire avec les impératifs du profit des entreprises. Or, la société capitaliste, c'est avant tout la liberté pour les entreprises de produire comme bon leur semble ce que bon leur semble.

A l'époque de la petite production artisanale, les corporations avaient institué des réglementations extrêmement détaillées sur les normes de fabrication des différents produits, leur composition, les techniques de fabrication, la qualité. Ces règlements destinés à protéger les différents corps de métiers constituaient également une protection pour les acheteurs.

Le capitalisme triomphant a fait voler en éclats toutes ces réglementations qui n'étaient plus adaptées à la grande production industrielle et, pour ne pas entraver la sacro-sainte liberté d'entreprise, il s'est bien gardé de fixer de nouvelles limites au champ d'action des industriels. On pouvait fabriquer et vendre n'importe quoi, la seule sanction possible étant l'échec commercial.

Et comme les entreprises en ont usé et abusé, l'Etat est maintenant de plus en plus amené à intervenir pour réprimer les abus les plus criants en édictant des règlements après coup, poussé par des scandales tels que celui de la Thalidomide ou du talc Morhange, poussé aussi par les luttes que mènent les associations de consommateurs.

Mais tous ces règlements sont partiels, empiriques, pris au coup par coup, plus pour calmer les mécontentements que pour assurer une protection réelle des consommateurs. C'est à peine s'ils égratignent la liberté des entreprises, sur lesquelles s'exerce. Et les patrons ne des réglementations comme blicitaires, ou même de les retournant contre le consom

Ces derniers en sont ré pour imposer quelques droi publics, ni évidemment les sent à leurs problèmes, tan capitaliste n'a pas pour obj de la population.

le combat des associations

Il faut une bonne dose de ténacité aux associations de défense du consommateur pour lutter contre les abus des fabricants dans tous les domaines, qualité, prix, sécurité. Ces mêmes fabricants qui cherchent à augmenter leurs profits par tous les moyens, tablant sur la confiance et le manque d'information des consommateurs, ne reculent devant aucune ruse ni aucune escroquerie pour nous tromper sur la marchandise. Alain Gaussel, du Laboratoire coopératif, nous a raconté l'un de ses démêlés :

« Il y avait une qualité bactériologique des glaces alimentaires qui était déplorable et le Conseil d'hygiène avait d'ailleurs réclamé une réglementation des glaces. On a attaqué le problème environ dix ou douze ans après que le Conseil d'hygiène eut déclaré qu'il était urgent de réglementer les glaces. On fait des analyses : résultats absolument catastrophiques. On rend ça public. Apparemment, ça intéresse les glaciers qui nous demandent notre étude pour essayer d'améliorer les choses. Puis on n'entend plus parler de rien. On a repris l'étude deux ou trois ans après et on a reconstaté que ça n'allait pas, mais là on était un peu plus connus. La presse en avait parlé. On a même eu des histoires assez extraordinaires, un chantage de glaciers qui avaient eu vent de notre étude et qui nous menaçaient de poursuites si on la publiait. On a remis la gomme encore plusieurs fois, et ça s'est terminé quand même par la sortie du texte. Donc, le texte réglementant la qualité des glaces alimentaires existe, ce qui ne veut pas dire qu'il soit appliqué à 100 % ; mais enfin le texte existe. C'est quand même un résultat. »

Dans son livre **Un panier de mensonges,** Alain Gaussel énumère une foule de faits significatifs contre lesquels son association s'est battue, et parfois avec succès :

● Faire son beurre avec de l'huile

« Vendez, pendant des années, à grand renfort de publicité, une huile d'arachide. Habituez peu à peu le consommateur à réclamer non pas un litre d'huile d'arachide, mais un litre d'huile (ici, mettez le nom de telle ou telle marque bien connue). Sur l'étiquette écrivez de plus en plus gros le nom de la marque, de plus en plus petit le mot « arachide ». Le jour où l'arachide se fait rare ou chère, remplacez 10, 20 ou 30 % de cette arachide par du colza. Enlevez seulement le mot « arachide » sur l'étiquette. Le consommateur habitué à demander un litre d'huile X, continuant à lire une publicité utilisant exactement la même argumentation, ne s'apercevra de rien... ».

Et il a fallu toute la mobilisation des associations de défense du consommateur, l'intervention des tribunaux et la sensibilisation de l'opinion publique pour contraindre les fabricants d'huile à renoncer à un procédé aussi scandaleusement malhonnête.

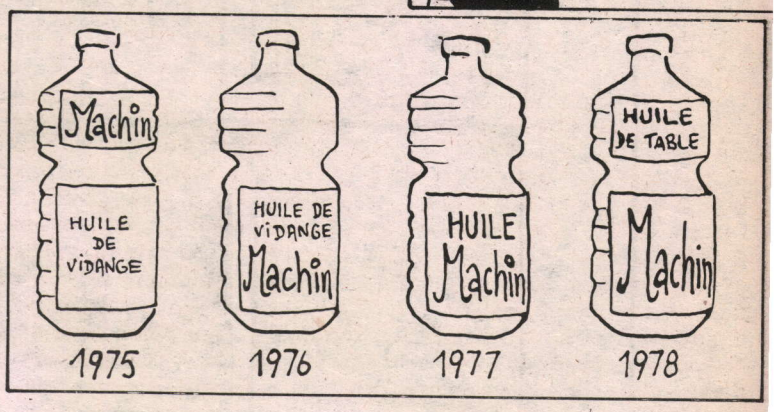

Ralph Nader aux USA: une lutte limitée mais efficace

En 1965, Ralph Nader, avocat américain, publie un ouvrage, **Ces voitures qui tuent,** mettant en cause la fabrication des voitures, et en particulier la **Corvair** de General Motors, qui a déjà causé, de nombreuses morts. Il explique par le détail comment des soucis d'économies ont amené la General Motors à sortir un cercueil ambulant. Cette voiture très légère, avec un moteur à l'arrière, dans un virage pris un peu vite, chassait et exécutait quelquefois un demi-tour complet, terminant le virage en marche arrière !

Les constructeurs d'automobiles n'aimèrent pas le livre. Nader subit mille pressions pour abandonner son combat : coups de fils répétés, offres de services. Un détective privé fut chargé d'enquêter sur Nader, ses fréquentations, ses habitudes sexuelles, s'il buvait ou se droguait ! Une commission sénatoriale fut mise sur pied, où le P-DG de la GM devait s'expliquer. Nader devint un héros aux USA, petit avocat ayant osé s'attaquer au colosse de l'automobile. Ralph Nader parvenait ainsi à cristalliser le mécontentement de millions de consommateurs déçus par l'inactivité de leur organisation, pourtant extrêmement puissante.

Les bénéfices de la GM baissèrent de 14,5 % en un an. Les ventes de la **Corvair** baissèrent de 90 % et General Motors dut en abandonner la fabrication.

C'est ainsi que, sous la pression de l'opinion publique révoltée par les révélations de Nader, les grandes firmes automobiles américaines durent adopter une coûteuse politique de « rappels ».

Lorsqu'un défaut est découvert, toutes les voitures de la série sont ramenées en usine pour subir une révision aux frais du producteur. L'adoption de ce principe a révélé l'incroyable négligence des producteurs automobiles : de 1960 à 1972 la General Motors a effectué 205 rappels, portant sur des séries comptant jusqu'à plusieurs millions de véhicules. Témoin la Chevrolet **Vega** pour laquelle une série de 500.000 véhicules a été rappelée, car on avait découvert que certaines roues s'étaient tout simplement détachées de leur axe. Et les rappels atteignent 38 % de la production de voitures aux USA. Les voitures de fabrication européenne ou japonaise en vente aux USA doivent bien sûr se plier à la même législation et révèlent la même quantité de malfaçons : 1,2 million d'entre elles ont dû être ainsi révisées de 1966 à 1967. Inutile de préciser que les voitures de même série ou de qualité identiques continuent à circuler librement en Europe, puisque la législation n'y est pas aussi exigeante.

Mais le succès de Nader face aux géants de l'automobile lui a permis de continuer sa lutte. Et il a obtenu du gouvernement américain une importante législation couvrant la sécurité automobile, la pollution, l'hygiène des aliments.

Sa méthode est simple : prendre les informations là où elles se trouvent, par exemple dans les rapports de l'administration qui, aux USA, est obligée d'ouvrir ses dossiers et de les publier dans des conférences, des articles. Cela suppose un énorme travail, mais chaque année, plusieurs milliers d'étudiants se proposent pour travailler bénévolement avec lui. Il s'adresse aussi aux cadres et techniciens, à leur conscience et à la gêne qu'ils éprouvent devant les pratiques illégales dont ils ont connaissance dans leur entreprise, pratiques qui visent à duper le consommateur. Il a fondé à cet effet une agence juridique qui prend en charge les dossiers établis confidentiellement et assure la défense de l'employé en cas de conflit avec son employeur.

Sa lutte est loin d'être révolutionnaire. Il n'a d'autres objectifs que de chercher ainsi à corriger les aspects les plus « sauvages » de la production capitaliste. Mais ses succès ont eu un écho incontestable dans le monde entier et ont contribué à encourager la lutte des organisations de consommateurs.

contre les consommateurs

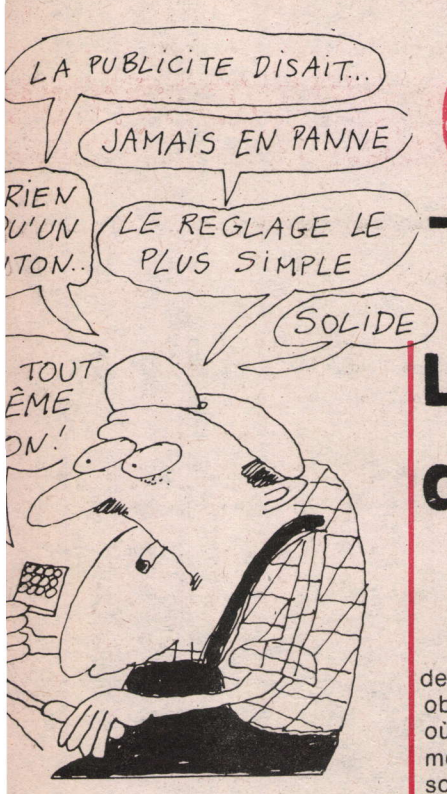

aucun contrôle préventif ne se font pas faute de se servir de nouveaux arguments pu- tourner à leur profit en les mateur.
uits à la défensive, à se battre s. Mais ni l'Etat, les pouvoirs grandes sociétés ne s'intéres- il est vrai que la production ectif de satisfaire les besoins

La grande industrie sait tirer profit des revendications des consommateurs

Par leur luttes, les associations de défense des consommateurs ont parfois obtenu une réglementation là où il n'en existait pas, réglementation que les fabricants sont juridiquement tenus de respecter. Les consommateurs peuvent espérer ainsi être un peu mieux protégés.

Quant aux industriels, ils ont su tirer profit de la sensibilité nouvelle des consommateurs. Ainsi, l'information menée il y a quelques années à propos des dangers que pouvaient représenter certains colorants alimentaires conduisit les fabricants à proposer des produits sans colorants et à faire de cette absence de colorants un argument publicitaire. Changeant leur fusil d'épaule, et après avoir expliqué que la disparition de colorants alléchants entraînerait une baisse catastrophique de leurs ventes, les industriels de l'alimentation ont récupéré à leur bénéfice la nouvelle demande.

Et ce n'est pas là un fait exceptionnel. Car les industriels savent s'adapter aux besoins suscités par les organismes de défense des consommateurs, qui peuvent faire évoluer les exigences des acheteurs vers une meilleure qualité, une présentation améliorée ou différente. Ce n'est pas pour rien, en effet, que l'on a vu fleurir ces dernières années les « labels » qui, dans l'esprit de leurs auteurs, doivent garantir devant l'opinion publique la qualité du produit et donc assurer au mieux sa vente. Mais les labels ne sont rien de plus qu'un procédé commercial supplémentaire. Ils sont décernés par les fabricants eux-mêmes à leurs propres produits (garantie « Boussac », « Lesieur », etc.), par les producteurs de matières premières (« Woolmark »), ou par des organismes regroupant à la fois pouvoirs publics, producteurs et associations de consommateurs (NF, c'est-à-dire Normes Françaises, par exemple). Dans ce dernier cas, les normes sont négociées, font donc l'objet d'un compromis et par conséquent ne garantissent que ce que les capitalistes veulent bien garantir, autrement dit pas grand-chose. Par ailleurs, l'adaptation rapide aux exigences des consommateurs, comme la normalisation de l'emballaage, l'étiquetage, est d'autant plus facile à pratiquer que le fabricant est un gros industriel.

Ainsi, la grosse production est donc toujours gagnante car elle dispose de tous les moyens pour s'adapter facilement aux revendications éventuelles des consommateurs et n'hésite pas, bien sûr, à le faire lorsqu'elle peut y trouver une source renouvelée de profit.

de consommateurs

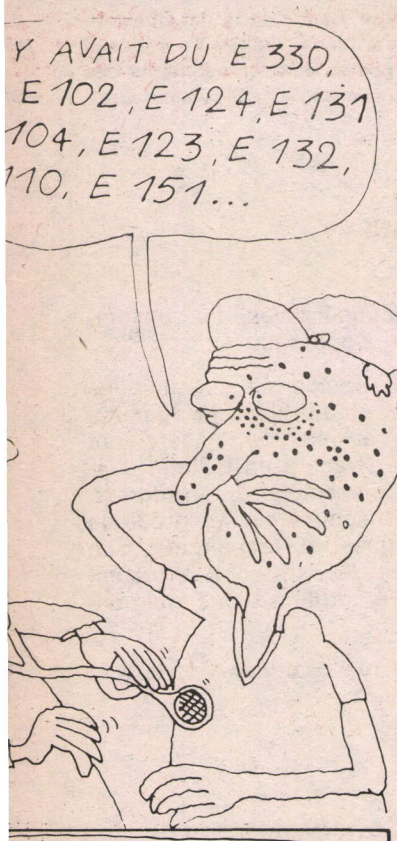

Tour de passe-passe

Les associations de consommateurs se battent contre les modifications du poids qui, diminué sans que les acheteurs s'en aperçoivent, masquent une évolution des prix. Tels ces deux emballages de lait pour nourrisson vendus au même prix, l'un fond orange, de 500 gr, l'autre fond blanc, de 400 gr. Sur le couvercle, on pouvait lire : nouvelle présentation, formule inchangée !

Telle aussi cette publicité : « **8 biscuits pour le prix de 6** », alors que les 6 pesaient 190 gr et que les 8 ne pèsent plus que 175 gr. Autre escroquerie encore : une sauce pour salade qui donnait dans sa composition : vinaigre, sel, poivre, moutarde, et comprenait pas moins de 53 % d'eau, qu'on payait au prix fort, bien sûr !

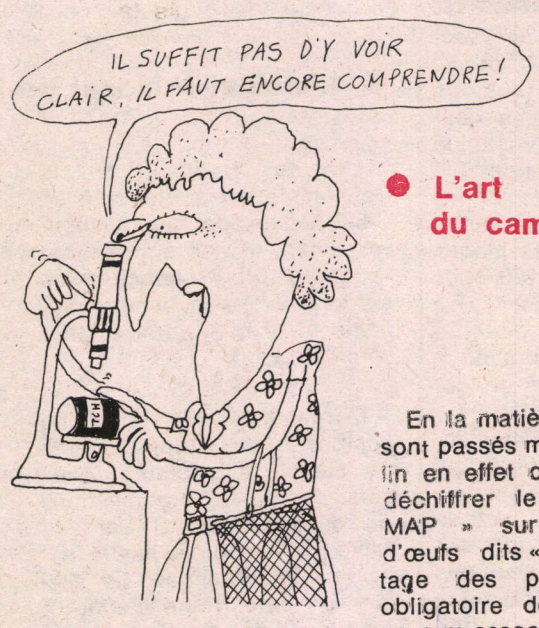

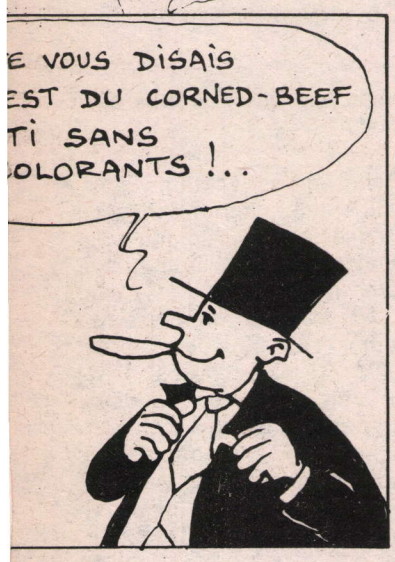

L'art du camouflage

En la matière, les fabricants sont passés maîtres ! Bien malin en effet celui qui pourrait déchiffrer le sens de « 31 MAP » sur un emballage d'œufs dits « frais » ! L'étiquetage des produits, devenu obligatoire depuis 1972 grâce aux associations de défense du consommateur, continue d'être l'objet de dérogations multiples ou se fait selon un code si obscur que même Sherlock Holmes ne s'y retrouverait pas. Quant aux étiquettes qui portent des dates exprimées en clair, on ne sait pas toujours s'il s'agit de la date limite de vente ou de consommation, tandis que rien ne contraint les fabricants à mentionner la date de fabrication.

Que d'eau ! Que d'eau !

« **45 % de matières grasses** » sur un fromage frais, belle étiquette mais baratin, nous avertit Alain Gaussel :

« Un fromage est plus ou moins humide. Un fromage frais peut contenir 82 % d'eau, et même plus. Dans 100 gr de fromage à 82 % d'eau, il y aura seulement 100 — 82 = 18 gr de matières sèches. S'il est étiqueté 45 % de matières grasses, cela signifie que 45 % de ces matières sèches sont des matières grasses... autrement dit, il y aura seulement 8,1 % de matières grasses. Pas de quoi épouvanter les foies sensibles et les élégantes soucieuses de leur ligne ! ».

Interview de J.-M. Gisclard

(responsable au service économique de « Que Choisir ? »)

« Vous devez avoir l'habitude de vous faire attaquer devant les tribunaux ?

— Effectivement. Il y a eu la Shell tout dernièrement. Il y a eu aussi l'affaire des pinardiers dont le jugement a été rendu fin 1976. Ils nous attaquaient en disant en substance : « Vous avez dit qu'il y a de l'amiante dans le vin. Or, comme cela est jugé dangereux par certains laboratoires et par certains consommateurs, vous nous avez porté préjudice ». Il est intéressant de noter qu'ils ont été déboutés (heureusement pour nous car ils réclamaient 1.600.000 F), le tribunal considérant, comme nous du reste, qu'à partir du moment où il y a une possibilité de danger, même si cela n'est pas reconnu par tous et qu'il y a un doute, le doute doit profiter aux consommateurs.

— Vous avez constamment des procès ?

— Non. On est sans cesse à la limite mais on n'en a pas constamment, car les entreprises ne tiennent pas généralement à donner trop de publicité à l'affaire qui les concerne et à attirer ainsi l'attention du consommateur sur la défectuosité de leurs produits.

— Cela doit être extrêmement difficile pour un particulier isolé de porter plainte ?

— Bien sûr, car ils doivent payer une caution et un avocat, et c'est pourquoi nos 25 Unions locales, qui sont habilitées à se porter partie civile, aident souvent des consommateurs en payant la caution et l'avocat. Il y a trois ans, à Strasbourg, un ouvrier qui avait emprunté pour acheter une maison, a attaqué la Caisse d'Epargne Ecureuil à cause de sa publicité mensongère. Nous l'avons aidé financièrement et heureusement pour lui, car son affaire n'est toujours pas passée en jugement.

— Pensez-vous que votre action gêne les grosses entreprises ?

— Oui, car les tests nous ont montré que c'était bien souvent les grandes marques qui possèdent les produits les moins bons. Tout dernièrement, nous avons fait un test sur 15 lessives. Il y en avait 13 de mauvaises et les 2 bonnes étaient de petites marques. Et ceci est vrai presque tout le temps dans le domaine de l'alimentation.

— Quel est votre but ?

— Nous ne voulons pas changer la société. Ce qui nous intéresse, c'est de faire bouger les choses. Notre travail n'est pas de faire la révolution. Je pense qu'il y aura toujours un régime et qu'il faudra toujours qu'il y ait une opposition. La droite actuelle, nous sommes contre, car elle défend ouvertement le système actuel qui est contre les consommateurs. Mais les syndicats ne sont jamais d'accord avec ce que nous faisons, mis à part parfois la CFDT : attaquer les centrales nucléaires par exemple, c'est risquer d'augmenter le chômage dans une région...

Il y a deux choses qui peuvent gêner la production : la grève et la baisse de la consommation. Nous, nous utilisons la deuxième arme. »

Des revendications issues des milieux aisés

C'est d'abord dans l'entre-deux-guerres, aux Etats-Unis, puis plus tard en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves, que les mouvements de consommateurs ont pris leur essor. Ils touchent essentiellement les couches moyennes. C'est ainsi que l'avocat américain Ralph Nader, dirigeant et théoricien des associations de consommateurs américains depuis le début des années 1960, a recruté l'essentiel de ses supporters les plus fervents et bon nombre de ses collaborateurs dans les plus grandes universités américaines. En Grande-Bretagne, en Suède, ces mouvements rencontrent le plus d'échos dans les milieux petits bourgeois adeptes du réformisme : le mythe d'un Etat impartial, se maintenant au-dessus des classes et capable d'atténuer les méfaits du capitalisme soustend leurs théories.

En France aussi, c'est dans les couches moyennes que les organisations de consommateurs qui se développent après la guerre, au début des années 1950, recrutent l'essentiel de leurs adhérents. Ainsi les cadres moyens et supérieurs, qui constituent moins de 20 % de la population, représentent aujourd'hui plus de 50 % des lecteurs des revues de consommateurs.

Ce ne sont pas en effet les catégories les plus riches qui souffrent de la camelote que produit le capitalisme. Les bourgeois, eux, ont les moyens de s'offrir ce qu'il y a de meilleur en payant le prix fort. Ces gens-là se fournissent chez Fauchon et consorts, pas au supermarché. Par contre l'ingénieur, le médecin ou l'enseignant fréquentent souvent les mêmes masins que l'employé et l'ouvrier. Ils s'approvisionnent comme eux en produits de consommation courante. Mais précisément parce qu'ils disposent d'un revenu ou d'un salaire plus élevé que celui de l'ouvrier ou de l'employé, ils seraient prêts à payer au besoin un peu plus cher pour avoir une qualité un peu supérieure.

De ce point de vue, les mouvements de consommateurs expriment des aspirations parallèles à celles des mouvements écologistes. Et si les problèmes qu'ils soulèvent, aussi bien que les résultats qu'ils peuvent obtenir, intéressent également les classes laborieuses, ces mouvements ont les limites de leur objectif : aménager le capitalisme pour tenter de le rendre plus vivable.

Anne Gaillard démissionnée

« Il paraît que je suis trop agressive ». C'est ainsi qu'Anne Gaillard explique son départ de France-Inter et l'arrêt de l'émission sur les droits du consommateur qu'elle y animait depuis plusieurs années.

L'émission pourtant ne manquait ni de succès ni d'auditeurs. Emportée, agressive, ne mâchant pas ses mots, même devant les gros bonnets de l'industrie, de la publicité ou du commerce, Anne Gaillard plaisait aux auditeurs, même si les erreurs, la démagogie ou la mauvaise foi n'étaient pas toujours absentes de ses attaques.

Mais ce ne sont pas ses erreurs qu'on lui reproche en haut lieu. Alors, faut-il croire qu'avoir du succès quand on s'attaque ne serait-ce qu'un petit peu aux intérêts et aux profits de certaines grosses sociétés, cela dérange ?

Des associations multiples

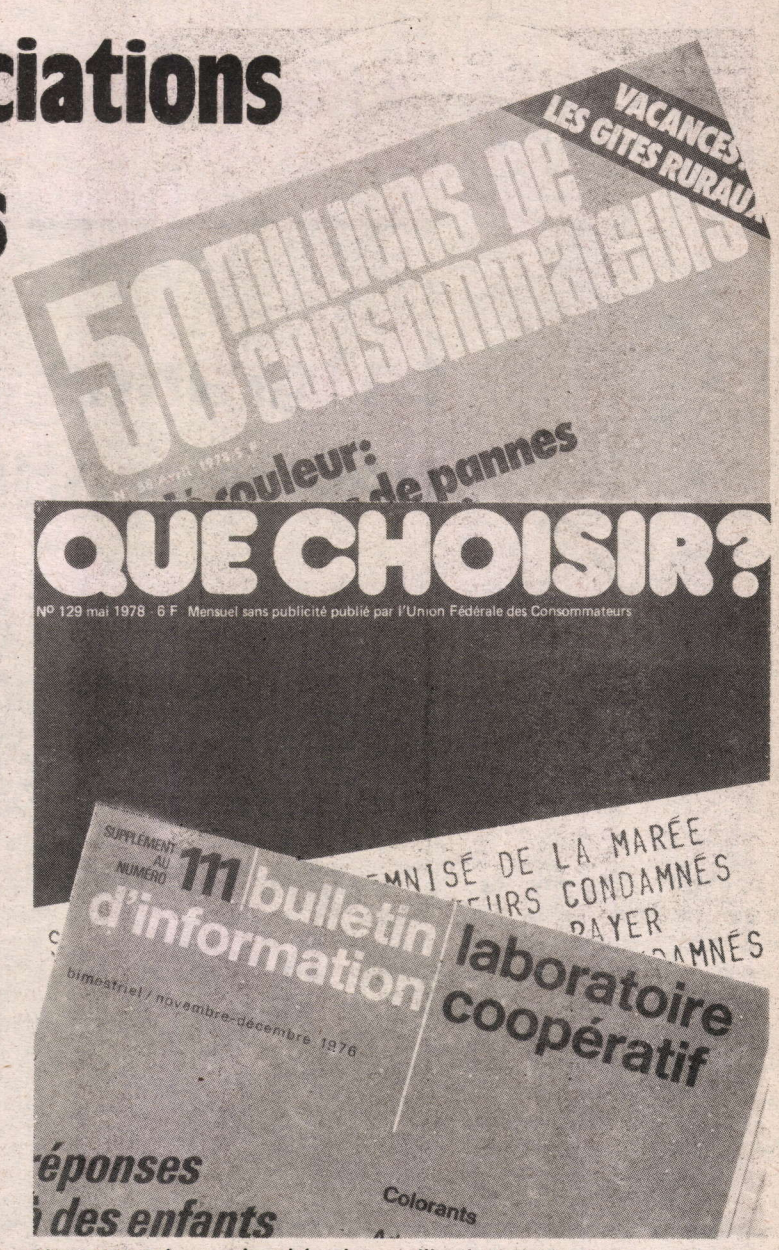

La diversité actuelle des associations de consommateurs a des raisons historiques, mais tient aussi à la multiplicité des aspects de la défense du consommateur. Syndicats, associations familiales ou associations féminines sont amenés ou ont été amenés à jouer, entre autres rôles, celui d'associations de consommateurs.

Les plus anciennes associations de consommateurs remontent au début du XIX^e siècle et ont été créées par des militants ouvriers. C'étaient les coopératives de consommation. Les syndicats ouvriers à leurs débuts ont aussi mené la guerre contre cet aspect de l'économie capitaliste, contre la rentabilité et la soif de profit capitaliste qui conduit à l'abaissement de la qualité de la production au détriment des consommateurs. Mais cette lutte aujourd'hui est bien oubliée par les grandes centrales syndicales, même s'il en reste quelques traces avec le bulletin mensuel publié par FO : FO-Consommateurs.

Aussi, à partir des années 1950, ce sont des organisations spécifiques de consommateurs qui ont pris le relais et se sont développées, un peu à l'inspiration des mouvements de consommateurs anglo-saxons ou américains. Et ces organisations ont connu très vite un réel développement. Le gouvernement a cherché dans une certaine mesure à en garder le contrôle en créant, en collaboration avec le grand patronat, l'Institut National de la Consommation, dans lequel il proposait des postes aux représentants des organismes de consommateurs.

● L'Union Fédérale des Consommateurs

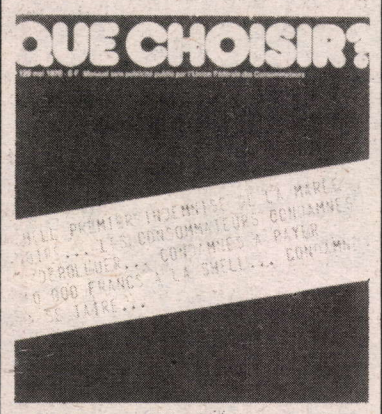

L'Union Fédérale de Consommateurs compte 122 unions locales regroupant plus de 30 000 adhérents. Elle a connu une progression rapide grâce à ses tests comparatifs et à quelques dénonciations spectaculaires, telle la publication de la carte des plages polluées, en avril 1970. Les unions locales organisent des relevés de prix, procèdent à des contrôles de pollution, préparent des cahiers de doléances, organisent des réunions publiques et interviennent dans tous les litiges qui lui viennent à connaissance. En 1972, l'UFC s'est retirée de l'INC, estimant que les consommateurs n'y avaient pas les mains libres. Sa politique vise à organiser les consommateurs en groupe de pression. Elle n'hésite pas à appeler, par l'intermédiaire de son journal **Que Choisir ?,** diffusé à plus de 300 000 exemplaires, à des boycotts de produits, comme pour les lessives, les aérosols et récemment les produits de la Shell, ce qui lui a valu d'être condamnée à une forte amende.

◈ UFC : 7, rue Léonce-Reynaud - 75781 Paris Cédex 16 - Tél : 723-61-29 ou 720-30-35.

● Le Laboratoire Coopératif

C'est en 1955 à l'initiative des coopératives de consommation, que s'est créé le Laboratoire Coopératif.

Ce laboratoire qui regroupe une équipe de scientifiques effectue tests, analyses, recherches et études dans le domaine de la protection du consommateur, et plus particulièrement dans celui de la santé et de l'hygiène. Grâce à un bulletin d'information diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires, il informe, mais aussi cherche à éduquer le consommateur et prodigue renseignements et conseils scientifiques et techniques. Son sérieux et la rigueur de ses méthodes de recherche lui valent d'ailleurs le respect des chercheurs et organisations de consommateurs.

◈ Laboratoire Coopératif - 16, rue Maignan-Larivière - 95380 SAINT-PRIX - Tél : 959-66-38.

● L'Institut National de la Consommation

L'Institut National de la Consommation a été créé en 1968 à l'instigation du gouvernement. Il vise à constituer le cadre d'une concertation entre pouvoirs publics, fabricants et distributeurs, et consommateurs.

L'organisme qui le dirige comporte des représentants de ces trois secteurs, avec 13 sièges aux 22 organisations de consommateurs. Son directeur est nommé par le ministre des Finances. Le dernier en date, Henri Estingoy, était candidat du Parti Républicain aux dernières élections législatives et peu après ces élections, s'étant trouvé un fromage dans un syndicat de fabricants, a démissionné de son poste. L'INC emploie 120 personnes, participe à tous les organismes de concertation.

Il a fondé en 1971, conjointement avec le CNPF, l'Association Française pour l'Etiquetage Informatif, qui vise à normaliser les informations fournies par les étiquettes des produits.

Grâce aux subventions gouvernementales importantes, à des émissions quotidiennes à la télévision, l'INC connaît un succès incontestable. Sa revue, **50 millions de consommateurs,** est diffusée à près de 400 000 exemplaires. Une autre raison de son succès tient à son langage volontiers radical, aux dénonciations d'abus, aux tests comparatifs et aux conseils pratiques, qui donnent au lecteur le sentiment d'être défendu et informé.

L'INC, organisme public tripartite, regroupant pouvoirs publics, patronat et associations de consommateurs, apparaît ainsi aux yeux du public pour une organisation de consommateurs, ce qu'il n'est pas réellement.

◈ INC : 98, rue de Sèvres - 75007 Paris - Tél : 566-84-01.

La défense des consommateurs par les travailleurs eux-mêmes

L'UNION COOPÉRATIVE DU LAONNOIS — *Capital social 30.000 francs*

● Le chômage qui frappait régulièrement les travailleurs au milieu du siècle dernier les conduisit à s'associer pour créer des coopératives de consommateurs : il s'agissait de pouvoir se nourrir même pendant les périodes sans salaire. En groupant les achats, on pouvait acheter en gros, donc moins cher pour chacun. Moyennant une souscription chacun, des ouvriers se donnaient un fond nécessaire à la création de leur société d'achat et de vente. C'est ainsi que vingt-huit ouvriers tisserands de Rochdale, un faubourg de Manchester, fondèrent en 1844 la première coopérative de consommation. Leur coopérative fonctionnait selon la libre adhésion, le principe d'un homme-une voix, et la répartition des excédents entre les membres au prorata de leurs opérations avec la société. Son succès allait donner naissance à un vaste mouvement coopératif, aujourd'hui toujours très vivant en Grande-Bretagne.

Les coopératives créèrent des liens entre les travailleurs, non seulement au niveau du métier ou du quartier, mais aussi à l'échelle de la province, d'un pays et même à l'échelle internationale.

Le mouvement coopératif se développa surtout durant la Première Guerre mondiale pour faire face à la pénurie de vivres. A la fin de la guerre, ce mouvement était si vivant que l'Internationale Communiste, lors de ses III[e] et IV[e] congrès, demanda aux militants communistes d'entrer dans ce mouvement, de l'organiser, pour en disputer la direction à ceux qui y préchaient la neutralité politique. Pour l'IC, les coopératives qui organisaient une large fraction de travailleurs ouvriers et paysans, mais aussi artisans et petits producteurs isolés, devaient être un lien et aider à la propagande des idées socialistes. Dans l'Etat soviétique, elles devaient aider les travailleurs à organiser la société socialiste.

Le mouvement coopératif, imprégné dès son origine d'idées socialistes, fut longtemps un terrain d'organisation et de lutte pour le prolétariat. Il fut un des aspects de l'activité du mouvement ouvrier organisé ; un des aspects, qui, il est vrai, était de tout temps nourricier d'illusions réformistes. Mais sa vivacité et son caractère dépendaient en fin de compte du mouvement ouvrier politique dans son ensemble. La social-démocratie, bien installée dans la société bourgeoise, puis le stalinisme ont d'abord accentué les aspects réformistes du mouvement coopératif, avant que, progressivement, disparaisse également son côté démocratique. La base ne participa plus à l'organisation des coopératives. Et celles-ci, aujourd'hui, ressemblent étrangement à des entreprises capitalistes.

Cependant, les liens créés entre les coopératives de consommation et le mouvement ouvrier permirent pendant longtemps de dénoncer le sabotage de la production dans le système capitaliste, dont les premières victimes sont les consommateurs. Identifiant à juste titre l'intérêt des consommateurs à leur propre intérêt, les ouvriers de cuisine d'un restaurant populaire, pour ne citer que cet exemple, refusèrent en 1908 d'utiliser les aliments avariés. Cette méthode, reprise par les employés des PTT, des chemins de fer et bien d'autres encore dans leur domaine respectif, fut appelée « sabotage ». Il s'agissait, entre autres, de rompre le silence professionnel qui rend complices patrons et ouvriers, pour révéler au public tout ce qui se passe dans une entreprise et qui le concerne directement. Ce combat faisait partie intégrante des luttes de la classe ouvrière pour son émancipation et la construction d'une société visant à satisfaire les besoins de tous. Il témoignait de la conscience et de la dignité des travailleurs, pour qui la production est destinée à satisfaire pleinement la consommation, et non à amasser des profits. Et c'est à cela que tournent le dos aujourd'hui les organisations réformistes, en abandonnant la défense du consommateur à des organisations étrangères au mouvement ouvrier.

Les syndicats ouvriers plus solidaires des patrons que des consommateurs

Aujourd'hui l'esprit maison, qui anime le plus souvent les syndicats ouvriers, les conduit à épouser la cause, c'est-à-dire les intérêts des capitalistes, de l'entreprise dans laquelle ils sont présents. Plus responsables devant les patrons que devant les ouvriers et les consommateurs, ils renoncent à dénoncer publiquement les défauts de construction ou la qualité défectueuse des produits ou services proposés. Les faits dont ils peuvent avoir connaissance dans le cadre des comités d'entreprise ou dans les ateliers sont jalousement gardés secrets, et ce n'est qu'exception lorsque consommateurs et utilisateurs en sont informés. Ce fut toutefois le cas, il y a quelque temps, pour une pratique de l'usine Renault qui retapait des R5 d'occasion avant de les revendre comme neuves. Mais quotidiennement, dans les services publics comme les hôpitaux, par exemple, où les équipements les plus modernes peuvent voisiner avec des conditions d'hospitalisation au-dessous de tout, les campagnes d'information auprès des travailleurs et de l'opinion publique de la part des grandes organisations ouvrières restent exceptionnelles.

Par une telle attitude, les syndicats tournent le dos à l'une de leurs tâches fondamentales, consistant à allier la défense des travailleurs en tant que producteurs à leur défense en tant que consommateurs et à montrer combien l'intérêt des travailleurs est lié à celui des consommateurs.

Dans notre société, les producteurs n'ont jamais droit à la parole, tandis que les patrons peuvent impunément livrer n'importe quoi sur le marché. Face à cette situation, il reviendrait justement aux organisations syndicales de mobiliser la classe ouvrière, de lui donner voix au chapitre, de contribuer à la rendre plus consciente de son rôle social, plus forte et plus convaincue de sa responsabilité dans la marche de la société dans tous les domaines, celui de la consommation comme celui de la production, en aidant à la mise en œuvre d'un véritable contrôle des produits par les producteurs eux-mêmes.

Ce contrôle sur la production, seule défense véritablement efficace des consommateurs, que seuls les travailleurs ont les moyens d'exercer, serait possible immédiatement. Mais il signifierait également, de la part des syndicats, la lutte pour la levée du secret commercial, pour l'ouverture des livres de comptes, le refus de marcher dans le chantage des patrons et la volonté de combattre l'esprit maison, au profit de la solidarité fondamentale qui doit unir l'ensemble des couches laborieuses victimes du capitalisme : les uns en tant que producteurs, les autres en tant que consommateurs.

C'EST LA SOCIÉTÉ QU'IL FAUT CHANGER

Certes, toutes les associations de consommateurs ne se battent pas également contre les entreprises capitalistes industrielles et commerciales, dont le mépris pour l'acheteur est pourtant à peine dissimulé. Certaines associations n'ont d'autres rôles que de décerner un label plus ou moins officiel aux produits de telle ou telle marque, certaines sont même directement patronnée à cet effet par le patronat et le gouvernement.

Mais certaines d'entre elles luttent effectivement pour éliminer les abus de la production capitaliste et dénoncent les aspects nocifs des produits mis en vente par les industriels plus soucieux de profit et de rentabilité que de la qualité de leurs produits.

Un tel combat est positif et les révolutionnaires ne peuvent que se sentir solidaires des efforts des organisations de consommateurs en ce sens. Elles ont raison de vouloir contrôler les produits proposés sur le marché, leur composition, leur prix. Elles ont raison de chercher à contraindre les fabricants, à défaut de livrer des produits de meilleure qualité, du moins à informer le consommateur sur la réelle qualité du produit vendu. Et bien souvent c'est grâce à leur lutte que l'utilisation de certains produits nocifs, notamment dans le secteur alimentaire, a pu être réglementée. La menace d'être poursuivis devant les tribunaux, avec la peur du scandale que cela implique, a pu contraindre certains industriels à tenir compte des revendications des associations de consommateurs.

Mais bien entendu, une telle lutte ne peut être que très limitée. Dans la jungle de la société capitaliste, il n'est pas possible d'obliger les grosses entreprises à produire, non plus en vue de réaliser le maximum de profits, mais en fonction des besoins de la population. Et c'est bien là le problème : tant que la course aux profits reste l'objectif de la production, les associations de consommateurs ne peuvent qu'être réduites à dénoncer les abus les plus criants et à n'obtenir satisfaction que sur des points qui, pour être importants, n'en sont pour autant que des points de détail.

Seule une société débarrassée de la loi du profit, où la production ne serait plus organisée en fonction de sordides questions d'intérêts et de rentabilité pour quelques magnats capitalistes, une société dirigée par ceux qui produisent tout, par les travailleurs, permettrait enfin à l'ensemble de la population de décider consciemment et collectivement de ce qu'il lui faut produire en quantité et en qualité pour satisfaire les besoins de tous. Et les consommateurs et leurs associations auraient effectivement leur mot à dire et leur rôle à jouer dans une telle société.

UN ENTRETIEN ENTRE MAIRE ET CEYRAC

L'autogestion du chômage et des licenciements

Le numéro de mai de la revue L'Expansion **publie, dans le cadre d'un dossier sur l'autogestion, un entretien entre Edmond Maire, le dirigeant de la CFDT, et François Ceyrac, président du CNPF.**

Au patron des patrons, Maire explique, à propos d'un éventuel conflit entre la direction d'entreprise et le « conseil d'entreprise » :

« **Maire :** C'est évidemment le conseil d'entreprise qui a le dernier mot. Mais si cette entreprise n'est plus en état de vivre ou de survivre, elle va fermer.

Ceyrac : Vous réintroduisez là, les contraintes financières ?

Maire : Mais elles existent obligatoirement. Dans « autogestion », il y a gestion.

Ceyrac : C'est très important que vous admettiez que les contraintes financières doivent jouer à ce moment-là et puissent entraîner la disparition de l'entreprise.

Maire : Tout à fait. Nous ne voulons pas d'une économie sclérosée ».

Et Ceyrac de conclure : « Au total, je ne vois pas bien la différence, pour le travailleur de la base, entre ce système autogestionnaire et la situation d'aujourd'hui ».

Ceyrac et Maire : vive l'autogestion !

Ceyrac ne voit pas bien la différence, mais un travailleur licencié pour « raisons économiques », ou au chômage parce que son entreprise a fermé la verrait certainement encore moins bien.

Car c'est bien cela que Maire confie à Ceyrac : système autogestionnaire ou pas, les Boussac et les Terrin continueront à licencier.

Il n'y a pas à dire, Maire est clair quand il s'adresse aux patrons.

A LA CFDT-PTT DU RHONE

Vingt exclusions confirmées

La fédération PTT de la CFDT du Rhône vient de refuser la réintégration de 20 des membres de la commission exécutive de la section Lyon-Gare de ce syndicat, exclus en septembre 1977 pour s'être opposés à la politique de capitulation de la fédération. Ils étaient combatifs dans un syndicat qui ne l'était pas. Ce n'était pas tolérable.

Le bureau départemental de ce syndicat (dans lequel des militants du PS, tendance CERES, et du PSU ont la majorité) avait normalisé, en prévision de la victoire électorale de la gauche, afin que le ménage soit fait, pour pouvoir autogérer en paix. Les élections n'ont pas été gagnées par la gauche. La CFDT n'a pas eu à assumer, avec le reste de l'Union de la gauche, la gestion des affaires du pays. Mais ce n'est pas pour autant qu'elle reconsidère aujourd'hui sa décision. Car avant les élections, l'heure n'était pas à la lutte. Mais elle ne l'est pas plus pour les bureaucrates. L'heure est à l'ouverture, à la concertation, aux discussions. Et l'ouverture qui mène à Matignon, ou à l'Elysée, cela suppose que l'on ferme les portes aux militants qui refusent la collaboration. C'est logique ! Et là-dessus les petits bureaucrates de Lyon tiennent ferme. Ils manifestent une combativité et une opiniâtreté qu'on aimerait leur voir dans la lutte. Ils acceptaient de réintégrer 15 des exclus mais refusaient d'en reprendre 5. Ces derniers refusèrent, demandant la réintégration de tout le monde, ou de personne. La fédération a répondu : c'est personne.

Pour rallier une majorité, elle n'a pas lésiné sur les manœuvres : consultation par correspondance des syndiqués, majoration arbitraire du nombre des mandats de petites sections.

Malgré tout l'opération n'est pas passée comme une lettre à la poste. L'exclusion n'a été votée qu'à une petite majorité : 158 voix contre 124.

Grève à ITT Cannon *(Colomiers-Toulouse)*

Le mardi 16 mai, la majorité des travailleurs d'ITT Cannon de Colomiers se sont mis en grève réclamant 300 francs d'augmentation, la cinquième semaine de congé et des améliorations des conditions de travail. La direction se refusant à négocier, ils ont décidé d'occuper l'usine dès le lendemain.

Cette usine de la banlieue toulousaine est spécialisée dans la fabrication de convecteurs destinés essentiellement à l'armée. Le travail en équipes des ouvrières à la chaîne de montage est pénible et sans attrait : monter à la chaîne les pièces d'un convecteur c'est à peu près aussi intéressant que passer et repasser huit heures par jour un fil dans le chas d'une aiguille. Rentrez dans l'atelier de fabrication, le bruit est assourdissant. Aux travailleurs qui protestaient, la direction a répondu en distribuant des paquets de coton pour se boucher les oreilles. Les vapeurs d'huile forment comme un brouillard, et si les cheveux restent graissés en permanence, on peut imaginer dans quel état sont les poumons. Dans le même temps, le patron fait installer dans les bureaux de la moquette et distribue des enveloppes de deux mille à trois mille francs à ses acolytes. Ensuite, cyniquement, la direction évoquera la mauvaise situation de l'entreprise pour ne pas satisfaire les revendications des grévistes.

Après plusieurs tentatives d'intimidation, coupures de téléphone, huissier en permanence devant les grilles de l'usine, la lutte se poursuit avec résolution : distribution de tracts, motions de soutien des entreprises de la région, organisation de l'occupation, conférence de presse. Le moral est bon chez la centaine d'ouvriers qui occupent. Après plusieurs refus de négocier, la direction a enfin accepté de se mettre à table vendredi 26 mai.

Affaire à suivre.

Correspondant LO

Imposition des plus-values
LA BOURSE REVIT

« Un texte assurément moins dissuasif que le précédent » **amenant une** « vive hausse de la Bourse », **voilà comment les journaux pro-patronaux que sont** Les Echos **et** le Figaro **ont présenté le 24 mai à leurs lecteurs le projet gouvernemental d'imposition des plus-values. Ce projet vise les bénéfices réalisés sur la vente d'actions (actuellement ils ne sont pas taxés) s'ils dépassent 100 000 F annuels.**

Dès après son élection, Giscard d'Estaing avait lancé l'idée de cette imposition censée aller dans le sens de cette « réduction des inégalités » **dont le gouvernement nous rebat les oreilles. Un premier projet était paru en 1976, déclenchant les cris des gaullistes qui avaient vu là la possibiliter de fronder à peu de frais tout en flattant la clientèle électorale des actionnaires et autres agents immobiliers, notaires, etc. Au dernier moment, l'UDR avait voté la loi, mais par un heureux hasard cette** « loi inapplicable » **selon** le Figaro... **n'avait jamais été appliquée à la spéculation boursière.**

Aujourd'hui, le gouvernement se sent obligé de faire semblant de maintenir la balance égale dans sa politique d'austérité. Alors d'un côté, il assène aux salariés une augmentation déguisée mais bien réelle de leurs impôts par le biais des hausses des tarifs publics, tandis que de l'autre il fait mine d'imposer les profits des spéculateurs boursiers. (Les spéculateurs internationaux, ceux qui déplacent des milliards entre les frontières, ne sont même pas concernés, bien entendu, par cette loi).

Mais le ministre du Budget, Maurice Papon, a tenu à rassurer les spéculateurs en soulignant les « précautions » **prises par le gouvernement dont le projet de loi** « ne vise pas la production fiscale à tout crin » (Les Echos **du 25 mai).**

Officiellement, en effet, 100 à 150000 détenteurs d'actions seraient concernés par cette loi qui devrait fournir 150 millions de recettes fiscales. Soit 1 000 à 1 500 francs par spéculateur ce qui est très peu. En outre, les spécialistes boursiers considèrent que le chiffre réel des personnes qui seront touchées est bien moindre que celui du gouvernement : 20 à 40 000 personnes.

D'ores et déjà, le gouvernement prévoit des échappatoires légales : le ministre a lui-même indiqué que seuls les bénéfices excédant 100 000 F sur la cession d'actions « à titre onéreux » **étaient imposables (si vous « donnez » vos actions à un ami et que celui-ci vous « donne » un cadeau en échange, serez-vous imposé ?). Le ministre a également indiqué des possibilités d'exonération fiscale totale ou partielle lorsque les spéculateurs pourraient faire état de** « moins-values » **en fin d'année. (Ce système est déjà largement utilisé par de très nombreuses entreprises qui prétendent ne pas réaliser de bénéfices pour échapper au fisc).**

Bien entendu, tout cela laisse rêveurs les travailleurs qui, eux, ne peuvent pas passer à travers les mailles du filet et dont tout le salaire est déclaré et lourdement taxé par le percepteur.

Mais le plus scandaleux est que le gouvernement prétend ainsi rétablir l'équité dans l'imposition des revenus de tous les citoyens. C'est un mensonge car les salariés payent bien plus d'impôts que n'importe quelle autre catégorie sociale. Mais surtout, c'est un scandale car les « revenus imposables » des salariés proviennent de leur seul travail et sont leurs seuls revenus, tandis que les « revenus » des spéculateurs petits ou gros proviennent du travail d'autrui, de l'exploitation capitaliste dont ils vivent en parasites.

Pierre LAFFITTE

L'OUVERTURE SOCIALE DU PATRONAT

Faire payer la crise aux travailleurs

Le président du CNPF, le syndicat des patrons, a écrit, le 24 mai dernier, à la fois à cinq centrales syndicales et aux présidents des fédérations professionnelles patronales.

Ceyrac fixe d'emblée les domaines où il accepte des négociations générales, valables pour toutes les professions — l'indemnisation du chômage, la garantie des ressources et des retraites complémentaires, et l'aménagement des horaires de travail — et ceux où il renvoie les discussions par branches d'industrie — les salaires et l'amélioration des conditions de travail.

« **Il faut s'efforcer aujourd'hui de réactiver la politique contractuelle** », écrit-il aux syndicats. Mais quand on y regarde de près, on s'aperçoit que tout ce qu'il propose, non seulement est maigre, très maigre, mais encore revient à remettre en cause des avantages acquis par les travailleurs : « **L'innovation, c'est d'abord de ne pas considérer que ce qui est acquis depuis dix ou vingt ans ne peut être rediscuté** », a affirmé le vice-président du CNPF, Chotard, en commentant les lettres de Ceyrac.

L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

Et c'est bien de cela dont il est question. D'abord, sur l'indemnisation du chômage, Ceyrac commence par dire que « **l'objectif essentiel est de parvenir à une utilisation plus satisfaisante des fonds qui sont actuellement consacrés à l'indemnisation des chômeurs** ». Alors, sous prétexte d' « **harmoniser** » les divers régimes de chômage, Ceyrac souhaite par exemple, en ce qui concerne les chômeurs indemnisés par l'Assedic, que soit supprimée l'indemnisation à 90 % prévue pour certains chômeurs licenciés pour raison économique, et de ramener tout le monde... à 70 % de son dernier salaire.

Sur les retraites, le CNPF exclut « **toute généralisation de l'abaissement de l'âge de la retraite** ». C'est clair et net.

LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL

Quant à ce que le CNPF propose sous la rubrique « **aménagement du temps de travail** », c'est tout simplement une remise en cause de la loi des 40 heures maximum par semaine, instituée en 1936, jugée « **trop rigide à la fois pour les entreprises et les salariés** ». Pour les salariés, on ne voit pas trop bien en quoi cette loi est trop rigide. Si ce n'est qu'elle impose comme durée hebdomadaire de travail 40 heures, comme en 1936, alors qu'aujourd'hui elle devrait être ramenée à 35, voire à 30 heures.

Pour les entreprises, on voit par contre très bien les avantages de la proposition de Ceyrac. C'est son cheval de bataille depuis un moment : modifier la loi pour que le temps de travail ne soit plus comptabilisé par semaine, mais par année. Cela revient à proposer de supprimer le paiement imposé des heures supplémentaires, l'indemnisation du chômage partiel, des congés familiaux, etc... puisque ces heures seraient récupérées dans l'année. Cela revient à permettre aux capitalistes de faire travailler leurs ouvriers quand ils le veulent, en fonction des besoins de la production, de les faire travailler, par exemple, une semaine vingt heures et une autre soixante heures !

LES SALAIRES

Sur le plan qui intéresse au premier chef l'ensemble des travailleurs, les salaires, Ceyrac précise que « **l'objectif en matière de politique salariale reste en 1978 comme en 1977 le maintien du pouvoir d'achat sur la base de l'indice officiel** ». On sait que, pour cette année, cette politique a conduit à la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs. C'est cela que Ceyrac propose de reconduire ! Dans sa lettre adressée aux fédérations patronales, il insiste sur le fait que le réajustement des salaires doit bien « **suivre** » et non « **anticiper** » sur l'indice des prix. Gageons que les patrons seront tout contents de suivre ces conseils-là ! Et qu'ils n'hésiteront pas, eux, à anticiper sur l'inflation pour fixer leurs prix.

Pour les salaires les plus bas, voilà comment le journal patronal **Les Echos** commente les propositions patronales : les « **partenaires sociaux** » vont s'efforcer de « **définir la notion d'une garantie annuelle des ressources, en intégrant dans le salaire de base les primes, les jours non travaillés, le 13e mois, etc. Une fois que l'on sera d'accord sur la définition, on calculera le résultat et on négociera un petit quelque chose de plus... Les dures contraintes économiques du moment donnent à penser que la garantie annuelle ne pourra atteindre une grand générosité, ni un très grand nombre de salariés** ».

Cette opération permettrait de plus au patronat, de revenir sur le SMIC qui est un salaire minimum interprofessionnel fixé pour l'ensemble de la France, et de le remplacer par des salaires minimum négociés branche par branche...

Les représentants du patronat sont francs au moins, et disent ouvertement ce qu'ils veulent faire : avoir l'air d'accorder quelques menus avantages, pour revenir sur certains acquis et remettre en cause tout ce qui, dans la législation ou les traditions sociales, gêne les capitalistes et fixe quelques limites à la façon dont ils exploitent les travailleurs !

QUELLE RIPOSTE ?

Devant ces propositions, **l'Humanité** se plaint plus qu'elle ne s'indigne : « **Aucune proposition d'envergure** ». « **Rien qui pourrait régler les grands problèmes de la politique conjointe du patronat et du gouvernement posés à notre pays : les bas salaires et le chômage...** ». C'est vrai !

Mais **l'Humanité** ajoute que « **les syndicats répondront certes aux propositions de discussion** », même si « **l'affaire paraît entendue** ».

On ne peut mieux résumer l'attitude des organisations syndicales qui vont discuter avec des patrons qui ne veulent en fait discuter de rien. Perspectives exaltantes !

La seule voie qui serait efficace serait de préparer toute la classe ouvrière à une lutte d'envergure. Ce que ne font ni les syndicats, ni les partis de gauche. Alors, il ne leur reste plus qu'à pleurnicher devant l'effronterie d'un patronat et d'un gouvernement sûrs d'eux-mêmes et de leur volonté de traverser la crise aux moindres frais pour eux — et sur le dos des travailleurs.

S.F.

Ceyrac, le patron du CNPF, de plus en plus arrogant vis-à-vis des travailleurs.

Le débat sur la Sécurité sociale au Parlement

Encore une fois la santé trinque

Ce débat sur la Sécurité sociale qui vient de se dérouler au Parlement n'a rien apporté de nouveau malgré plus de cinquante orateurs qui se sont succédé à la tribune les mardi 23 et mercredi 24 mai.

Simone Veil, ministre de la Santé, qui est intervenue pour le gouvernement, a défendu les thèmes qui lui sont chers, à savoir la maîtrise de l'évolution des dépenses de santé sans porter atteinte à la qualité des soins. Ses propositions tournent toujours autour des mêmes idées, la limitation de la consommation des médicaments et le problème du remboursement. Comme d'habitude, on n'a pas manqué de dire qu'il y avait beaucoup de gaspillage et de dépenses inutiles. S'il existe un déficit de la Sécurité sociale, il est dû aux usagers qui exagèrent, ou aux médecins qui prescrivent trop de médicaments ou trop de journées d'hôpitaux.

En fait, ce problème n'est pas nouveau, s'il existe un déficit de la Sécurité sociale, il n'est pas à chercher du côté des usagers, mais du côté de la politique du gouvernement. L'Etat en effet fait supporter par la Sécurité sociale des dépenses qu'il devrait prendre à sa charge. C'est le cas pour la recherche scientifique, pour la formation du corps médical et pour le financement de certains matériels ou installations hospitalières. Le gouvernement puise ainsi allègrement dans les caisses.

Et puis, il est bien connu que des patrons, et non des moindres, s'arrangent pour ne pas payer leurs cotisations, ce qui représente là encore un manque un gagner non négligeable. Enfin les trusts pharmaceutiques pratiquent des prix prohibitifs sur de nombreux médicaments qui ne coûtent rien, et s'en mettent ainsi pleins les poches sur le dos des usagers, grévant d'autant le budget de la Sécurité sociale.

Si un certain nombre de députés de gauche ont dénoncé la politique du gouvernement dans ce domaine, le débat parlementaire a aussi tourné sur le problème d'un contrôle plus rigoureux et complet du Parlement sur les dépenses de Sécurité sociale. Simone Veil a répondu pour dire que bien sûr ce serait certainement une bonne chose, mais que cela était difficilement réalisable. Elle va proposer la constitution d'un groupe de travail sur cette question. En fait, on comprend le peu d'empressement du gouvernement pour l'application d'une telle mesure, même vis-à-vis de parlementaires raisonnables et respectueux du jeu bourgeois. En tout cas, ce serait la moindre des choses de rendre des comptes sur les dépenses et pas seulement devant les parlementaires, mais devant les travailleurs !

P.V

La grève des hôpitaux de Toulouse continue

Jeudi dernier, quatre bus archi-pleins sont partis de Toulouse pour amener des grévistes manifester à Paris et on peut dire qu'il y avait une bonne ambiance. Tout le monde était content.

Au retour, toutes les assemblées générales dans les trois hôpitaux ont revoté la poursuite du mouvement.

Mardi la direction recevait les syndicats. Sur l'ensemble des revendications, le directeur a fait une série de promesses : embauche de personnel, reclassification et même les « treize heures », cette prime que touchent depuis longtemps les hôpitaux de Paris et de l'Ile de France, et que, paraît-il, Simone Veil accorderait courant juin. Ce qui reviendrait à une augmentation mensuelle de 250 F pour un salaire d'infirmière. Mais en échange nous devrions reprendre le travail.

Les responsables CGT se sont servis de ces promesses pour expliquer qu'il fallait arrêter le mouvement. Mais leur chanson n'a pas plu à tout le monde. Dans l'un des trois hôpitaux, la section CGT s'est en effet prononcée pour la poursuite du mouvement jusqu'à satisfaction réelle des revendications. Quant à la CFDT, elle est pour la poursuite du mouvement, mais elle est minoritaire.

Demain jeudi, des assemblées générales doivent décider de la poursuite du mouvement ou non. Les syndicats sont reçus de nouveau par la direction. A la suite de cette entrevue, une assemblée générale des trois hôpitaux devrait avoir lieu. Et il n'est pas dit qu'à Toulouse on arrête la grève sur des promesses.

Correspondant LO

Venus de tous les coins du pays, les hospitaliers en grève se sont rassemblés près du ministère de la Santé, à Paris, lors de la journée d'action du 18 mai. (AFP)

La journée du 18 mai au centre hospitalier du Mans

Pour la journée nationale d'action du 18 mai, les syndicats CGT et CFDT (majoritaire) de l'hôpital n'avaient pas déposé de préavis de grève, mais appelaient simplement à une assemblée à 13 heures.

Une centaine de personnes étaient présentes, appartenant à peu près à tous les services : les plus représentés étant les brancardiers. Certains pensaient que c'était peut-être l'occasion de défendre les revendications nationales bien sûr, comme le paiement des 13 heures, mais aussi de poser les problèmes propres à l'hôpital : manque de personnel, problème des vacances, manque de matériel... visiblement les présents attendaient quelque chose de cette journée.

Les dirigeants syndicaux ne proposant rien de précis, ce fut sous la pression d'une partie du personnel présent qu'ils acceptèrent d'aller voir la direction avec une motion. Celle-ci fut rapidement rédigée au local syndical, principalement sur les revendications nationales, car sur les porblèmes locaux les syndicats se disaient pas suffisamment informés ! Pendant ce temps, le responsable CFDT téléphonait en douce à la direction pour la prévenir de l'arrivée de la délégation.

Ce fut un assistant du directeur qui nous reçut tout affolé : **« Ce n'est pas des manières d'envahir ainsi les locaux de la direction... »**. Une soixantaine de personnes environ avait suivi la délégation syndicale et envahissait effectivement les locaux, bien décidée à voir le directeur. Celui-ci se décida à intervenir pour déclarer très sèchement que **« les 13 heures n'étaient pas de son ressort, qu'il s'occupait de l'embauche pendant les vacances et que, de toutes façons, il ne discuterait pas aujourd'hui, qu'il fallait évacuer les lieux, qu'il recevrait les syndicats un autre jour »**.

Les dirigeants syndicaux se contentèrent alors de cette vague promesse de rendez-vous, pour nous dire de nous disperser, déclarant qu'ils allaient organiser quelque chose pour mardi prochain. Mais ce n'était pas de l'avis de tout le monde, et certains d'entre nous prirent la parole pour dire : **« c'est maintenant qu'il faut faire quelque chose et il faut se réunir maintenant pour en discuter ensemble »**. Quelque peu surpris, le dirigeant CFDT se soumis de mauvaise grâce à cette proposition, déclarant qu'il ne s'attendait pas à une telle détermination de notre part. Mais, au lieu d'encourager à l'action, il déclara qu'il fallait faire attention : **« La grève, ça ne s'organise pas comme cela, d'abord on ne sera pas payés, on est minoritaire... rendez-vous à mardi prochain et que d'ici-là chaque service établisse la liste des revendications à porter à la direction »**.

Et chacun est retourné dans son service, bien décidé cependant à ne pas rester là. Une affaire à suivre.

Correspondant LO

SOUSCRIPTION

Nous publions là une dernière liste de souscription en remerciant tous ceux qui nous ont, par leur soutien financier, aidé à être présents dans la campagnes des élections législatives.

Le montant de la souscription, nous sommes heureux de l'annoncer, est de 713 560 F.

Puy-de-Dôme : Cégédur : Richioud, 20 - Mathieu, 10 - Roux M., 50.

Mère de militante, 10 - Apprenti, 7 - Lycéen sympa, 10 - Macleleme, 100 - Anonyme, 5 - Maryse Brigitte, 100 - Cathy, 100 - Christian, 50 - Girard, 50 - Renée, 50 - Françoise, Aulnay, 100 - Un internationaliste, 6 - Deux ouvriers mécaniciens, 10 + 10 - Retraité de Rochefort, 10 - Anonyme Aytré, 17 - Guillon, 10 - Une femme d'Aytré, 1 - Anonyme La Tarrie, 10 - Harbon, 10 - Anonyme, 5 - Chantal et Jeanine, 20 - Daniel, 10 - Josiane, 12 - Jean-Patrick, 100 - Philippe, 220 - Agent EDF Uzès, 46 - Alvergne Joëlle, 30 - VRP pour Christine et Françoise, 50 - Carmen pour Françoise, 10 - Sympathisante de la Devèze, 10 - Anonyme Devèze, 5 - Sœur candidate, 50 - Anonyme, 5 - Sympathisante, 10 - Electrice LO, 10 - Un Pied-Noir, 5 - Rolard, 5 - Schoehel, 5 - Corner, 5 - CCH (CET Boirod), 10 - Cheminot de Saussure, 100 - Fontaine, 10 - Sympathisante Sète, 5 - « Silicose-Tuberculose », 500 - Gendot J., 10 - Sympathisant, 10 - Travailleur chez Renault, 5 - Femme de ménage, 25 - Copine, 300 - A.B. de Paris, 30 - Robert Ramoin, 20 - Tot, 100 - Belan, 10 - Christian, 10 - Michel, 10 - Agent hospitalier, 10 - Sympathisante, 100 - Travailleur, 50 - Momiot F., Vitry-le-François (Marne), 10 - Marcelet, 10 - Barbe Renault Billancourt, 50 - Lemaire, Renault Billancourt, 20 - Zaratoustra, 10 - William, 5 - Kaki, 5 - Aide-soignante du CHT Troyes, 50 - Ouvrière Tim Troyes, 20 - Anonyme Créteil, 6 - Anonyme Créteil, 10 - Ouvrière Bonbon Troyes, 20 - Etourdi, 200 - Un autre, 200 - Un troisième, 200 - Sympathisant, 100 - Anonyme, 400 - Jacky (Loiret), 500 - Garet (Loiret), 17 - Prof CET St-Jean, 50 - Documentaliste St-Germain, 30 - Des étourdis, 1.200.

Complément, 3 - Daeiy Balsègen-CHU, 100 - Bourlier R., 20 - Charras, Marseille, 50 - Etudiants Lumirry, Marseille, 20 - Deux anonymes, 20 - Quatre anonymes, 220 - Anonyme, 50 - Réunion Condom 4-2-78, 50 - Anonyme réunion Auch, 100 - Soutien réunions, 26 - Sympathisante, 50 - Anonyme, 40 - Pym, Lyon, 30 - Sympathisant, 50 - Etourdi, 200 - Etourdi, 200 - Etourdi, 200 - Infirmière au CHR Rennes, 50 - Aide-soignante au CHR Rennes, 100 - Postier au centre de tri Rennes, 50 - Soutien meeting Pouldreuzic, 5 - Etourdi, 200.

Roubaix : Lycéenne, 10 - Sympathisante, 10.

Lille : Travailleur, 100 - Pour Arlette, 20 - Djam, 80 - Nafissa B., 20 - Beck (Brasseur), 5 - Sylvain, 50 - Fournier, assureur, 5 - Dawasmes, 15 - André (Lens), 10 - Anonyme, 400.

Brest : Peintre carreneur, 10 - Vendeuse, 10 - Ménagère, 10 - Mécanicien, 10 - Employé, 15 - Manutentionnaire, 11 - Sympathisante, 1 - J., 2 - Fourn G., 3 - Une prof de français, 10 - Sympathisante, mère de famille, 20.

Grenoble : Couple de retraités (SNCF et PTT), 40 - Militant CFDT de l'hôpital, 50 - Employé de bureau CHRG, 10 - ASH au CHRG, 10 - Infirmière communiste, 5 - Vrg et Ka, 135.

Charente-Maritime : Saintes : Réunion Archiac, 10 - Réunion Pons, 11 - Réunion Cleiac, 2, 3, 2,50, 5,50, 1, 5, 5, 2,50, 2,50, 5 - Soutien au journal, 2,50.

St-Jean-d'Angély : Réunion Tonnay, 10 - Réunion St-Jean, 61 - Réunion St-Porchaire, 26.

Aude : Réunion Espaza, 25 - Réunion Fanjeaux, 11 - Réunion Chalabre, 37 - Palain, Castelnaudary, 10 - Sympathisant, Castelnaudary, 50.

CAF Paris : Evelyne, 15 - Sylvie, 10 - Hélène, 50.

UAP Le Pelletier : Sympathisante, 100 - Sympathisant, 10 - Sympathisante, 10 - Sympathisant, 50 - Sympathisante, 50.

Total publié cette semaine : 8.681,50 F
Total précédent : 704.878,66 F
TOTAL : 713.560,16 F

Élections de délégués du personnel

● à Renault-Flins

Léger progrès de la CGT

La CGT voit ses résultats remonter aux élections de délégués du personnel qui viennent d'avoir lieu à Renault-Flins. Elle gagne 4,58 % des voix en passant de 44,85 % à 49,43 %.

Pour apprécier ce score, il faut savoir que le nombre d'inscrits a baissé de 500 dans l'usine alors que le nombre d'abstentionnistes, lui, a augmenté de 577, ce qui fait que, en valeur absolue, la CGT n'a progressé que de 27 voix.

Cette légère progression s'est faite principalement au détriment de la CFDT qui pert 5,06 % des voix tandis que FO passe de 12,33 % à 12,81 pour cent des voix.

Mais si, dans l'usine, la CGT remonte un peu alors que, sur le plan national, cette centrale a plutôt tendance à perdre des voix, c'est que ses résultats étaient relativement faibles à Renault-Flins. Il y a deux ans, l'éviction de cinq délégués des listes en raison de leurs sympathies pour Lutte Ouvrière lui avait fait perdre plus de 2.000 voix et l'avait fait passer de 56 % des voix à 46 %. En 1977, le licenciement d'employées du CE aux cantines et les incidents qui en avaient découlé n'ont pas non plus amélioré son image de marque.

Cette année, la CGT a donc en partie remonté la pente bien que, soit en s'abstenant, soit en raturant, de nombreux travailleurs aient tenu à marquer leur désapprobation à l'égard de sa politique, ainsi d'ailleurs qu'à celle des autres syndicats.

En Mécanique (chaîne 3), en particulier, où la CGT cette année a retiré des listes un délégué auquel elle reprochait son appartenance à Lutte Ouvrière, le nombre de ratures, d'abstentions et de bulletins blancs a nettement augmenté ; de nombreux ouvriers ont ainsi montré qu'ils n'étaient pas d'accord avec cette décision. Ils ont même tenu à le dire directement aux responsables syndicaux.

Correspondant LO

● à la CAF (Paris 15e)

Progrès de FO et recul de la CGT

Aux élections de délégués du personnel qui se sont déroulées vendredi 19 mai, la CGT accuse un recul notable : elle perd 7,57 % des voix et un siège, qui revient à FO, animée par des militants de l'O.C.I. Pour la première fois à la Caisse, FO devance la CGT, en nombre de voix.

Voici les résultats, comparés à ceux de 1977 (chiffres concernant les titulaires seulement) :

	1977			1978		
	inscrits 7.073, votants 4.298			inscrits 7.619, votants		4.289
	voix	%	sièges	voix	%	sièges
CGT	1.667	39,88	8	1.322	32,31	7
CFDT	946	24,94	5	1.021	26.64	5
FO	1.175	28,12	6	1.350	33	7
CFTC	391	9,35	2	399	9,75	2

Les voix perdues se reportent à 2,3 % sur la CFDT et à 5 % sur FO. La progression de FO traduit l'approbation d'une bonne partie du personnel pour sa politique au niveau fédéral. En effet FO a signé des accords pour la profession, attribuant en particulier deux journées de congé supplémentaires, instaurant des primes dites « d'employés principaux » et des grades d'agents de maîtrise.

Ces accords, signés pendant la grève des techniciens, étaient apparus comme divisant le personnel et avaient été désapprouvés par la majorité des grévistes, mais ceux-ci ne représentaient qu'une minorité dans le personnel.

Le résultat de ces élections s'inscrit dans la tendance qui s'est manifestée dans un certain nombre d'entreprises et qui se traduit par une perte de voix pour la CGT.

Ce vote est le reflet d'un certain désenchantement.

Correspondant LO.

Le congrès CGT ouvrier de Renault-Billancourt

L'unanimité n'est plus la règle

Le 25e congrès du syndicat CGT ouvrier de Renault-Billancourt, avec, comme habituellement, une participation oscillant entre 100 et 200 militants, s'est déroulée les 19, 20 et 22 mai.

Le secrétaire général du syndicat, Michel Certano, ouvrit la séance par un rapport tout à fait conventionnel sur le bilan du syndicat depuis le dernier congrès, avec une interrogation cependant : « la baisse d'influence de la CGT aux élections professionnelles », (— 5 %) il préconisa donc de « privilégier le travail de masse, ainsi que l'activité en profondeur ». Rien donc ne laissait prévoir le vif débat, les nombreuses interventions, critiques pour bon nombre d'entre elles qui allaient suivre.

C'est d'abord la tactique de luttes catégorielles prônées par la direction du syndicat qui fut vivement critiquée. Par les militants révolutionnaires bien sûr, c'est ainsi que l'un d'entre eux de la tribune attaqua : « Si on va aux négociations sans le rapport de force, la CGT sert de caution au patronat ». **Mais les militants du PCF interviennent, à leur tour, contre la direction du syndicat, l'un d'entre eux accusa la direction du syndicat, en disant:** « Maintenant les travailleurs confondent la CGT avec FO ».

C'est aussi la gestion de la cantine par le CE qui fut contestée. La revendication des 3.000F de salaire minimum chez Renault, avancée sur la plate-forme revendicative, fut jugée insuffisante, les chiffres de 3.300F, 3.500 voire... 5.000 F étant avancés.

Mais cette liberté de discussion et de critique avait ses limites. Au cours de la réunion de la commission, des candidatures à la Commission exécutive du syndicat apparurent. Des militants jugés «critiques» par le secrétariat furent ainsi tout bonnement éliminés de la liste des candidats... même ceux qui étaient élus par leur section syndicale. Ainsi un travailleur connu pour sa sympathie avec les idées de Lutte Ouvrière fut éliminé et ce malgré un soutien non négligeable des militants de son secteur.

Et cette même commission décida que le nouveau comité exécutif serait élu à bulletin secret et non à main levée comme il est d'usage. En réalité derrière le congrès où l'on pouvait parler en toute liberté, l'appareil dirigeant du PCF sur l'usine veillait au grain prenant bien soin de « sélectionner une direction », comme l'a dit le secrétaire général.

Le camarade de LO s'étonna de son élimination affirmant que : « ses camarades connaissaient son activité syndicale et voyaient comme unique raison de son élimination son appartenance à LO ». **Alors les représentants de l'appareil « gentiment » lui répondirent :** « l'activité du camarade n'est pas en cause... mais vu qu'il est en désaccord avec l'essentiel des orientations de la CGT, il ne peut être un dirigeant ». **Cette réponse fut contestée y compris, et c'est le fait nouveau, par des militants CGT et PCF du rang qui estimaient à juste titre qu'il avait sa place au Comité exécutif. On était bien loin de l'unanimité « anti-gauchiste » des précédents congrès !**

Les derniers débats et une longue discussion à propos de l'augmentation du timbre syndical, qui se termina par le refus de 58 délégués sur 150 environ de voter l'augmentation attestent que le congrès fit une plus grande place à la démocratie formelle que d'habitude. Mais il ne faut pas pour autant se faire d'illusions. L'appareil du PCF tient bien en mains les rênes du syndicat CGT de Billancourt et ce n'est pas sur lui qu'il faudra compter pour impulser et mener jusqu'au bout les grandes revendications telles l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, la garantie de l'emploi qui sont bien souvent apparues comme les préoccupations syndicales princpales de nombreux militants.

Correspondant LO.

Alsthom-Atlantique Belfort

La CGT annonce 3000 licenciements

Depuis quelques mois, à la suite de la fusion Alsthom-Chantiers de l'Atlantique, et Alsthom-CEM, des bruits alarmistes circulent épisodiquement sur la situation de l'emploi dans ces entreprises.

A Belfort, la semaine dernière, la CGT a organisé une conférence de presse au cours de laquelle elle annonça que la direction envisageait trois mille licenciements pour l'Alsthom Belfort.

Pour l'instant, on ignore toujours si ces informations sont exactes, car le syndicat et la direction entretiennent soigneusement un climat de mystère autour de ses sources.

Quoiqu'il en soit depuis un peu plus d'un an, l'embauche est bloquée, et l'effectif a diminué d'un millier de personnes, sans licenciement. Mais parallèlement la productivité a augmenté de 20 % environ.

De même, la direction déclare qu'il n'y a pas assez de travail pour tout le monde à l'Alsthom. Mais elle refuse systématiquement une journée pour un pont où ne le fait qu'en augmentant la journée de travail, jusqu'à neuf heures par jour pour les équipes d'après-midi.

Depuis le début de la restructuration, les syndicats ne développent comme thème de propagande que la défense de la technique française. Si les menaces de licenciements devaient se confirmer, nous devrions nous mobiliser non pas pour défendre cette technique française, mais exiger que le travail soit réparti entre tous, technique française ou pas !

Correspondant LO

MACON

Les travailleurs de Déhé en grève

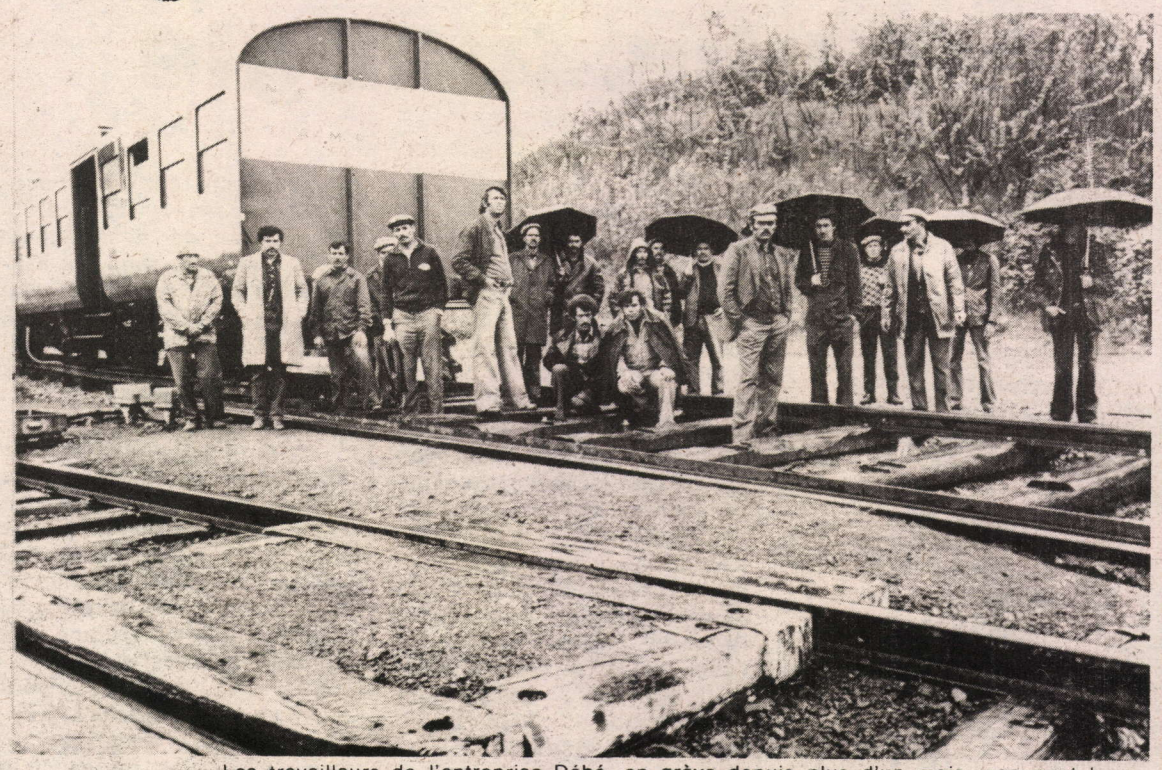

Les travailleurs de l'entreprise Déhé, en grève depuis plus d'un mois, occupent leurs wagons, en gare de Mâcon.

Depuis plus d'un mois les travailleurs de l'entreprise Dehé, à Mâcon, sont en grève. Dehé est une entreprise de réfection des voies, travaillant pour la SNCF, dont le siège est à Croissy-sur-Seine et qui emploie 230 salariés, répartis en : les employés et la maîtrise d'un côté, et les ouvriers qui sont au nombre de 140, tous immigrés de l'autre ; ce sont ces derniers qui se sont révoltés contre leurs conditions de vie et de travail scandaleuses.

Ainsi pour aller sur les différents chantiers de la SNCF, ils sont logés dans des wagons SNCF réformés en 1920, à 10 par wagon, sans hygiène, chauffage au charbon, etc. et doivent payer pour ces taudis ambulants l'incroyable somme de 900 F par mois sous forme de retenue sur leur prime de déplacement.

Leur travail, la pose ou la dépose des rails et du ballast est un travail extrêmement pénible et dangereux (plusieurs ouvriers sont déjà morts happés par un train).

Face à cette situation, les 140 ouvriers de Dehé, travaillant sur la ligne Paris-Lyon entre Dijon et Mâcon, ont demandé vers la mi-avril :

— l'amélioration des conditions de logement (demande de bungalows) ;

— l'augmentation de leur prime de déplacement ;

— le 13e mois... etc.

Puis ils se sont mis en grève et occupent depuis un mois leurs wagons stationnés en gare de Mâcon et près de Dijon. La direction de Dehé a répondu par des avertissements, des mises à pied, le licenciement de 15 ouvriers (dont 3 délégués), l'envoi de la police pour tenter de libérer le matériel afin de permettre aux non-grévistes, c'est-à-dire les employés et la maîtrise de travailler sur un autre chantier ; un des directeurs, en voulant récupérer du matériel a même frappé avec une barre de fer un ouvrier gréviste, le blessant gravement au genou.

Il y a eu plusieurs meetings, des manifestations dans la ville, entrevues entre le préfet et les organisations syndicales, en particulier la CFDT qui dirige le mouvement. Mas la direction ne veut rien céder et maintient sa décision de licencier les 15 ouvriers (malgré l'opposition de l'inspecteur du travail), comme préalable à l'ouverture des négociations.

Malgré tout, les ouvriers de Dehé tiennent bon. Ils sont décidés à continuer la lutte jusqu'à satisfaction.

Correspondant LO.

EGF 15e

Grève des services clientèle

A Paris, la direction de l'EGF a décidé de procéder à des réformes de structures. Ainsi, cinq centres autonomes seront créés dans les années qui viennent. Et les services travaillant sur la facturation éclateront dans les agences. Pour le personnel cela signifie postes supprimés, changement de travail, locaux exigus des agences, etc.

A Paris-15, le personnel du service clientèle a donc rédigé un cahier de revendication réclamant la création de postes fixes supplémentaires dans les futures agences « lourdres » et la revalorisation de nombreux postes de travail, de nouveaux locaux pour les agences... La direction a lâché, au cours des discussions avec les syndicats, de nouveaux locaux pour une agence sur trois et de nombreuses classifications supérieures. Mais le personnel a jugé que les effectifs n'étaient pas assez suffisants dans les futures agences et qu'il fallait que la direction crée des postes à des catégories assez élevées. En effet, en réclamant quelques classifications supplémentaires et supérieures, tout le monde espère bien, par le jeu des cascades, bénéficier un jour ou l'autre de classifications supérieures.

Une partie du personnel du service clientèle a entamé alors une grève du zèle (déplacements chez les clients non facturés). Mais voyant que cette grève du zèle n'était pas suffisante, lundi 22 mai, à l'appel des syndicats CGT, CFDT et FO, ils ont décidé la grève totale entraînant ensuite dans leur mouvement deux puis trois agences. La grève est reconduite tous les jours.

La direction n'a toujours pas donné signe de vie. Cela ne décourage personne car tout le monde est décidé à tenir pour obtenir satisfaction.

Correspondant LO

Les gérants de Goulet-Turpin :

L'exploitation sous les apparences de l'indépendance

Goulet-Turpin est l'une des plus grosses sociétés de magasins à succursales multiples. Ces magasins où l'on trouve de tout sont en général très fréquentés, surtout dans les petites villes où les super-marchés n'ont pas encore pris pied. Et tout naturellement, les gérants de ces magasins font figure de commerçants aisés. Mais la réalité est en fait bien différente, comme nous l'a expliqué l'un de ces gérants.

« En quoi consiste ton travail ?

— Tout d'abord, quatre fois par semaine, il faut se lever tôt pour vérifier les marchandises que nous livre un camion à 5 h 30. Dans la journée, en plus de servir les clients, il faut réapprovisionner les rayons, voir les stocks, faire les commandes, les ranger et les vérifier quand elles sont livrées. Et le magasin ne ferme qu'à 19 h 30 ! En plus, on travaille 7 jours sur 7, avec seulement deux après-midi de repos, le dimanche et le lundi.

En tout, cela te fait combien d'heures par semaine ?

Je compte 60 heures par semaine en moyenne, mais nous travaillons à deux, ce qui fait en réalité 120 heures. Et le samedi, mon père vient nous aider car il y a plus de travail.

Comment êtes-vous payés ?

Nous sommes payés proportionnellement à ce que nous vendons. Cela varie donc tous les mois. Exactement, nous touchons 5,2 % du chiffre d'affaires. A l'heure actuelle, cela nous fait environ 4.000 F par mois, mais pour 120 heures de travail par semaine... Officiellement, dans le contrat qu'on signe avec la maison-mère, la femme n'est pas reconnue comme employée. Mais compte tenu de la quantité de travail, on est bien obligé de travailler à deux. Alors, à deux, 4.000 F, cela ne fait pas lourd, même si l'on tient compte du fait que nous sommes logés gratuitement.

En plus, il y a les pertes. On nous accorde 5 % de perte, mais uniquement sur les fruits et légumes, ce qui est loin de couvrir toutes les pertes. Pour limiter les dégâts, nous achetons pour notre consommation personnelle les produits qui arrivent à la date limite de vente.

Qui détermine le prix de vente des marchandises ?

Chaque jour la maison-mère fixe les prix de toutes les marchandises. Si bien que chaque jour, il faut changer les étiquettes avant l'ouverture. Si le fisc fait un contrôle et qu'on a oublié de le faire, c'est à nous de payer l'amende. Même lorsque nous trouvons les prix excessifs, nous ne pouvons qu'obtempérer. »

GÉVELOT

L'irresponsabilité mérite promotion

Le responsable de la sécurité, au moment de l'explosion qui avait causé la mort de six travailleuses, à l'usine MGM-Gévelot de Clérieux, près de Valence, vient d'être promu. La direction lui a accordé de l'avancement. Il est aujourd'hui responsable de la Pyrotechnie de la MGM-Gévelot.

C'est d'autant plus cynique que cette promotion vient juste après le procès, le 25 avril dernier, où des responsables de l'usine MGM - Clérieux étaient jugés par le tribunal de Valence. Ils avaient d'ailleurs été condamnés à des peines très légères, y compris le responsable de la sécurité, M. Roblin, jugé comme un des principaux responsables de cette explosion.

Il semble que, pour la direction de MGM-Gévelot, l'irresponsabilité mérite promotion. On sait dorénavant sur quels critères la direction désigne ses cadres ! C'est inquiétant.

TELE TELE TELE TELE

Dossiers de l'écran :

"Zola ou les droits de l'homme"

Mardi 23 mai, les Dossiers de l'écran étaient consacrés, sous le titre Zola ou les droits de l'homme, **à l'affaire Dreyfus. Le film projeté en début d'émission était composé à partir de la série d'émissions de Stelio Lorenzi, récemment diffusée, sur Zola.**

On pouvait attendre du débat qu'il porte sur « les droits de l'homme ». En fait il a été, grâce aux efforts conjugués de Joseph Pasteur, le présentateur, et de Michel Debré — qui est en fait apparu, tout au long du débat, comme le véritable meneur de jeu —, stérilisé et limité à des considérations historiques générales sur l'influence de l'affaire Dreyfus sur la vie politique française.

Pourtant, la plupart des autres participants ont essayé et parfois réussi à évoquer quelques « affaires », montrant que la « violation des droits de l'homme », en France, n'est pas qu'une question d'histoire.

Pierre Mendès-France parlait de l'enlèvement de Ben Barka, des morts de Charonne et de la torture en Algérie.

chef de L'Humanité, **mis en cause sur la défense des droits de l'homme dans les pays de l'Est, se retrouva sur la défensive. Il réussit toutefois à dire, parlant de l'intervention du 2e REP au Zaïre, que le colonel Erulin qui le commande est un des tortionnaires d'Henri Alleg dénoncé dans son livre,** La question.

Jusqu'au cardinal Ancel, venu expliquer l'attitude anti-dreyfusarde de l'Eglise catholique, qui dénonçait les expulsions de travailleurs immigrés.

Mais, à chaque fois, Michel Debré, pourtant numériquement pratiquement « seul contre tous », aidé cependant par le présentateur Joseph Pasteur, replaçait le débat sur le terrain historique et général sans intérêt. Et il faut dire que les participants ne se sont pas beaucoup battus pour imposer leur point de vue et dénoncer cette hypocrisie.

Alors, si ce débat a quand même réussi à montrer malgré tout qu'en France, la violation des droits de l'homme est une question d'actualité, il a surtout fait la démonstration que c'est une question d'actualité que les organisateurs de l'émission n'aiment pas trop que l'on discute à la télévision, surtout quand c'est une actualité encore brûlante, qui met en cause la responsabilité du pouvoir et de l'Etat.

Michèle DUCHENE

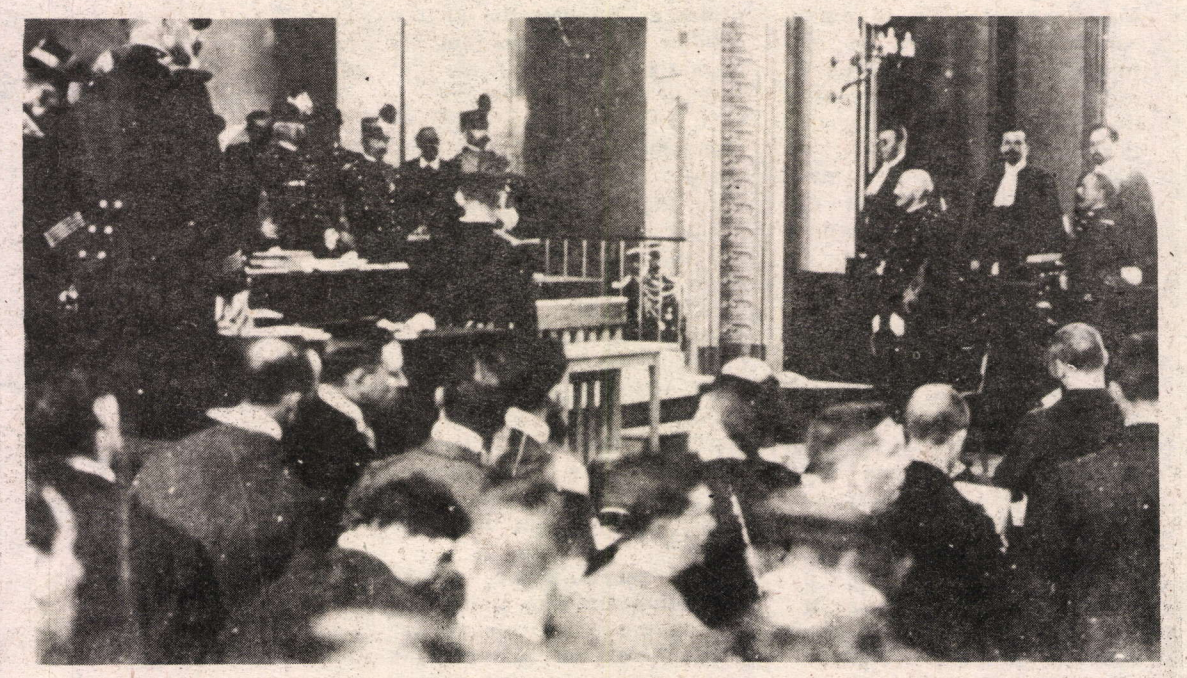

Le procès de Dreyfus. (Viollet)

La dernière quille

— Allons, cher baron, encore celle-là... et la partie est à nous.

Madeleine Rébérioux, de la Ligue des droits de l'homme, rappelait l' « affaire Audin » — cet universitaire, membre du PCF, qui a été assassiné par des soldats français pendant la guerre d'Algérie — et évoquait l'extradition de Klaus Croissant.

René Andrieu, rédacteur en

Sélection télé

Samedi 27 mai

ANTENNE 2 - 17 h 10 - Des animaux et des hommes : **Pourquoi les oiseaux chantent-ils ?**

FR3 - 20 h 30 - Film TV : **La maison de marbre.** Une vieille dame dispute l'affection d'une enfant à sa mère.

Dimanche 28 mai

TF1 - 17 h 55 - **Les animaux du monde** : ceux de Louisiane, du Jura français, etc.

TF1 - 18 h 25 - Film TV : **Les sangliers,** de Maurice Failevic. Deux villages du Languedoc s'opposent après la location par l'un d'eux d'un terrain de chasse aux gens de la ville.

FR3 - 18 h 50 - Plein air . **Thalassa : Que reste-t-il de « l'Amoco Cadiz » ?** Un bilan, deux mois après la catastrophe.

TF1 - 20 h 30 - Film : **Plus fort que la loi,** de W. Russel. Un western situé à la fin de la guerre de Sécession, aux Etats-Unis.

FR3 - 21 h 35 - **Histoire de Mai.** La dernière émission rétrospective, relatant les événements de la fin du mois de Mai 68 à la reprise du travail.

TF1 - 21 h 50 - Concert Beethoven : **La symphonie n° 1,** par l'Orchestre de Berlin dirigé par H. von Karajan.

FR3 - 22 h 35 - Film : **State of the Union,** de Frank Capra, avec Spencer Tracy et Katharine Hepburn. Une comédie de mœurs et une satire sociale et politique dans le cadre d'une campagne électorale.

Lundi 29 mai

FR3 - 20 h 30 - Film : **Les cent fusils,** de Tom Gries, avec Raquel Welch. Un western dans le Mexique de 1912.

ANTENNE 2 - 21 h 35 - **Un samedi à la Goutte-d'Or :** Yves Laumet présente ce quartier de Paris, véritable ghetto pour les immigrés d'Afrique du Nord.

Mardi 30 mai

TF1 - 21 h 05 - **Rimbaud, le voleur de feu.** Une présentation du poète, par Charles Brabant, avec, entre autres, pour illustration, des poèmes dits par Léo Ferré.

Mercredi 31 mai

FR3 - 20 h 30 - Film : **La guerre est finie,** d'Alain Resnais, avec Yves Montand. Le scénario et les dialogues sont de Jorge Semprun. A l'époque de l'Espagne franquiste, un responsable du Parti Communiste Espagnol, en exil à Paris, s'interroge sur sa vie, son engagement, etc. Discussion académique sur le rôle du militant « professionnel ».

ANTENNE 2 - 21 h 30 - Question de temps : **Quelle France ?** Une émission consacrée au département de l'Hérault et à ses problèmes économiques, en particulier viticoles.

Jeudi 1er juin

TF1 - 20 h 30 - Film TV : **Ce diable d'homme.** Cinquième épisode, intitulé **Le supplicié de Toulouse** (1755-1762), de ce film consacré à la vie de Voltaire.

ANTENNE 2 - 21 h 45 - Dramatique : **Lulu,** d'après l'œuvre de l'écrivain allemand du XIXe siècle, Wedekind. La peinture acide d'une certaine bourgeoisie.

FR3 - 21 h 45 - Film à sketches : **Les poupées,** de Dino Risi, Franco Rossi, Luigi Comencini, Mauro Bolognini. Des comédies « à l'italienne » autour de quatre vedettes féminines : Virna Lisi, Monica Vitti, Gina Lollobrigda, Elke Sommer. Malheureusement, ce film qui date de 1964 porte bien son titre.

Vendredi 2 juin

FR3 - 20 h 30 - **Mayotte la française.** Une enquête et un reportage sur cette île des Comores, située dans l'Océan Indien, et qui décida, il y a environ deux ans, de rester « française », tandis que le reste des Comores proclamait son indépendance.

ANTENNE 2 - Apostrophes : Bernard Pivot s'entretient avec **« Louis Guilloux, le franc-tireur »,** auteur des romans **Le sang noir, La maison du peuple,** etc.

MOTS CROISES

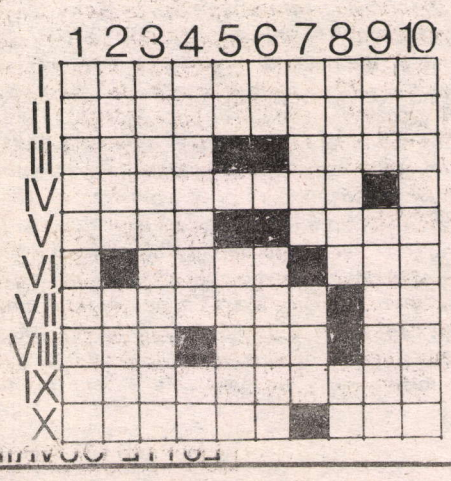

HORIZONTALEMENT. — I. Siège de sous-ministre. — II. Où la myope vient au jour. — III. Dénote l'âge ou le souci - Hellène. — IV. Livrer un ultime combat. — V. Permet de réfléchir - Filets. — VI. Réputée verte - Possessif. — VII. Anguille électrique - Symbole d'un métal lourd. — VIII. Première - Oncle d'Amérique - Participe joyeux. — IX. Haut lieu de la confiserie. — X. Pénètre - Bien-être.

VERTICALEMENT. — 1. Ruse de guerre. — 2. Steppe glaciale - Souvent breton. — 3. Traitement quelque peu brutal. — 4. Chaîne italienne - Dans l'âtre. — 5. Grecque mathématique - Humecte les prés. — 6. Indéfini - Table de boucher. — 7. En plein Sahel - Mit en miettes. — 8. Cachés sous terre - Note. — 9. Courroux moyenâgeux - Coq de bruyère. — 10. On ne peut s'en passer.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	E	C	H	A	N	C	E	T	E
II	E	C	O	U	V	I	L	L	O	N
III	G	O	R	G	E	■	I	A	G	O
IV	A	N	D	O	R	R	E	■	O	R
V	L	O	I	■	S	O	N	T	■	M
VI	O	M	A	N	■	U	T	I	L	E
VII	M	I	L	I	C	I	E	N	■	M
VIII	A	S	I	E	■	R	■	T	E	E
IX	N	E	T	T	E	■	S	E	I	N
X	E	R	E	■	T	A	L	E	N	T

FILMS_FILMS_FILM

" Un juge en danger "

DE DAMIANO DAMIANI

Le brigadier Graziano (Gian Maria Volonte) de la police romaine n'aime pas les histoires. A l'heure où ses camarades courent le risque mortel de tomber sous les balles des terroristes de droite ou de gauche, dit le film, lui ne peut que se féliciter d'avoir été chargé de protéger un petit juge qui ne s'occupe pas de délits politiques.

Seulement en enquêtant sur un banal assassinat, le juge et Graziano ne vont pas tarder à s'apercevoir qu'ils sont assis sur une poudrière.

C'est le début d'un formidable suspense. Graziano et le juge découvrent l'activité des services secrets italiens, leurs liens avec les fascistes, ces adeptes de la « stratégie de la tension » qui font sauter des bombes et multiplient les attentats et les provocations.

Graziano ne veut pas être mêlé à tout cela, mais le simple fait d'avoir compris les machinations de l'extrême-droite et les liaisons qui l'unissent aux services secrets le met en danger de mort et l'oblige à se défendre.

Le film de Damiani, remarquablement interprété, est d'une brûlante actualité, Pour certains épisodes, il emprunte directement à des événements réels de la vie politique italienne. Il montre la face occulte des corps de répression de l'Etat, leur froide détermination, leurs liens avec l'extrême-droite fascisante, les multiples complicités dont ils disposent les uns et les autres au sein de l'appareil d'Etat, dans la police, dans la magistrature, à l'intérieur des prisons.

Ce n'est donc pas seulement un bon film policier : car l'appareil policier et celui de la justice qui profitent et suscitent même les provocations, ce n'est pas seulement du cinéma.

Le Festival de Cannes

LA FOIRE AUX FILMS

Comme l'automobile ou l'agriculture, l'industrie du cinéma a son Salon, ou ce qui lui en tient lieu : le Festival de Cannes. A ceci près que, la marchandise à promouvoir étant d'ordre culturel, il lui est indispensable d'associer à cette manifestation les créateurs, réalisateurs et interprètes, et de lui donner les apparences d'une manifestation essentiellement artistique.

Mais le cinéma est actuellement avant tout une industrie, qui a ses problèmes commerciaux : il lui faut trouver une clientèle, d'autant plus que celle-ci est en baisse constante d'année en année.

La façade du Festival de Cannes joue son rôle publicitaire dans cet aspect commercial. Les films primés sont à peu près assurés d'une carrière commerciale satisfaisante, et même le simple fait d'avoir été sélectionné est un atout. Ce n'est pas par hasard que les distributeurs discutent de l'intérêt de sortir les films présentés au Festival dans la foulée — c'est-à-dire en fait pendant l'été, morte-saison pour le cinéma — ou bien s'il vaut mieux en retarder la sortie jusqu'à l'automne. Ce sont trois grands circuits de distribution - programmation qui font la loi en la matière (Gaumont-Pathé, l'UGC et Parafrance).

Mais, bien entendu, l'essentiel de l'aspect commercial du Festival est parallèle aux grandes manifestations officielles. Les producteurs et distributeurs s'y retrouvent, concluent des contrats et des ventes dans les hôtels comme le Carlton, transformés en immeubles de bureaux. Et ce sont finalement eux, les personnages importants de Cannes au moment du Festival.

En marge de la compétition officielle, créée en 1946, quelques manifestations parallèles ont vu le jour. Il s'agit de la Semaine de la Critique, créée en 1962 par Georges Sadoul, et de la Quinzaine des Réalisateurs, née en mai 1968. A quoi s'ajoute la section « Perspective du cinéma français », qui date de 1973.

Ces sections se consacrent plus particulièrement aux jeunes réalisateurs, aux réalisateurs d'avant-garde ou à l'inspiration très personnelle. Elles servent à faire connaître de nouveaux talents tout en les concentrant durant une quinzaine de jours dans les lieux où se retrouvent ceux qui disposent des moyens financiers nécessaires pour les mettre en œuvre.

Et puis, moins connu mais bien réel, se tient dans le même temps le Marché du film, délibérément commercial, sans sélection d'aucune sorte, où sont présentés cette année près de quatre cents films, contre vingt-cinq pour la sélection officielle du Festival.

Le cinéma est apparu comme une industrie au XX^e^ siècle, sous le signe du capital. C'est une forme d'art qui nécessite pour sa réalisation de sommes considérables. Aussi marginale que reste cette industrie, n'employant guère plus de 20.000 salariés au total, elle est soumise aux mêmes impératifs de rentabilisation que les autres ; elle est d'ailleurs dominée par les entreprises américaines, les « Majors ». En même temps qu'une opération de prestige pour la France, le Festival de Cannes est aussi un moyen de soutenir la production française en ce domaine.

Après tout que, dans le système où nous vivons, le film, comme la production littéraire ou artistique en général, soit ravalé au même rang de marchandise qu'une machine à laver, n'a rien de surprenant.

Et il arrive même que, comme lors des prix littéraires, la qualité artistique y trouve son compte.

Christiane LE GUERN.

UN PALMARES QUI N'EST PAS CELUI DE CANNES

Les films qui ont eu le plus de spectateurs en 1977 :

Les aventures de Bernard et Bianca (Walt Disney) : 1.138.902 entrées.

La guerre des étoiles : 981.681.

L'espion qui m'aimait : 934.849.

Diabolo menthe : 746.130.

L'animal : 729.409.

Nous irons tous au paradis : 705.346.

A titre de points de repère, signalons que **Le juge Fayard, dit « le shériff »** a fait 511.069 entrées, et que **Harlan County, USA** a eu 51.838 spectateurs.

Tout en bas de la liste, certains films n'atteignent pas les cent spectateurs.

Comment se décompose le prix d'un billet...

Producteur - distributeur : 31,18 %.

Exploitation : 42,26 %.

Fisc (TVA + timbre quittance) : 14 %.

SACEM : 1,11 %.

Presse filmée (actualités) : 0,17 %.

Taxe spéciale additionnelle : 13 % (reversée au producteur comme aide au financement d'un futur film).

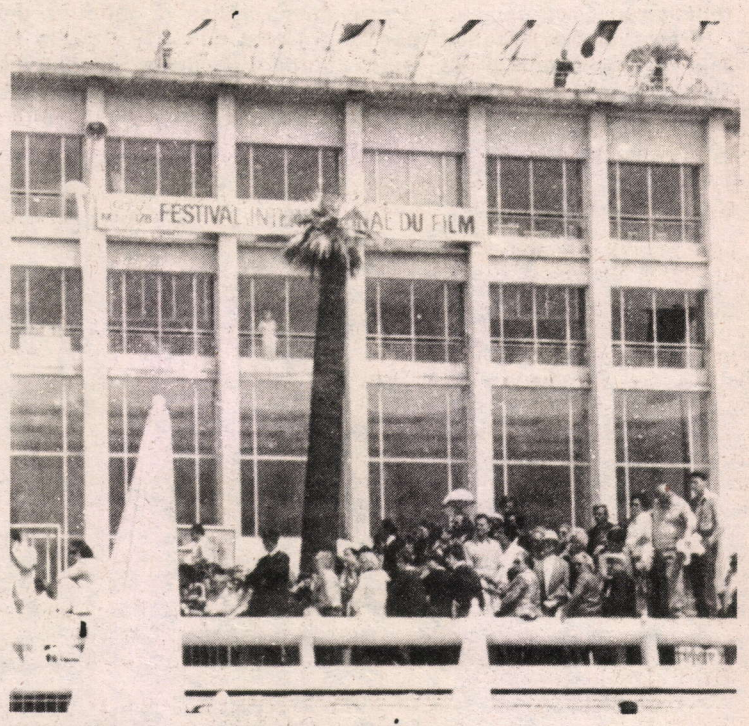

Le cinéma français : quelques chiffres

La France a produit, en 1977, 222 films, dont 32 en coproduction. Cela représente au total 599 millions de francs d'investissements.

Ces films ont coûté en moyenne 2,7 millions de francs. En fait, la gamme s'étend de 0,15 million à 25 millions.

Par rapport à 1975, le nombre des coproductions a beaucoup baissé, le budget moyen des films aussi, et les capitaux proprement français ont beaucoup augmenté leur proportion. Cela tient à la multiplication des films à petits budgets, c'est-à-dire essentiellement les films pornographiques. Ceux-ci représentent en effet environ 100 films sur 222, en 1977. Sans vedettes, sans mise en scène particulière, très vite faits, ils ont des budgets inférieurs à 0,5 million... et un public stable. Ils représentent une « valeur sûre » pour les producteurs ! Et le «porno français » se porte bien.

Il y a eu 168,7 millions de spectateurs au cinéma en 1977, pour 4 410 salles. Soit 4,18 % de moins que l'année précédente, et 53 % de moins qu'en 1960.

A lui seul, Paris regroupe près du tiers des recettes totales. Les agglomérations de plus de 100 000 habitants rassemblent 40 % des salles et 70 % des spectateurs et des recettes.

Sur la totalité des films sortis à Paris et banlieue en 1977 (films français et étrangers), plus de 70 % ont fait moins de 50 000 entrées. En fait, c'est une toute petite minorité de films qui rapportent de gros bénéfices. Par exemple, avec La guerre des étoiles, *la Fox compte, paraît-il, encaisser 200 milliards d'anciens francs... Les grosses sociétés américaines ne produisent d'ailleurs que cinq à dix films par an, et misent sur « un gros coup » tous les deux ou trois ans.*

FILM

Sélection

ADIEU JE RESTE de Herbert Ross.
Une histoire d'amour un peu drôle dans les milieux du spectacle, aux USA. Un divertissement plaisant.
Impérial (2e) - Saint-Germain Village (5e) - Montparnasse 83 (6e) - Colisée (8e) - Saint-Lazare Pasquier (8e) - Convention (15e).

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE, d'André Frocier.
Un film canadien qui raconte une tranche de vie, dans un drôle d'immeuble peuplé de personnages divers. L'auteur décrit, avec un humour un peu grinçant, les travers de ces « paumés ».
La Clef (5e).

LE BAL DES VAURIENS de John Cassavetes.
Un film de série noire typique, qui sait tenir en haleine le spectateur. Mais on en sort écœuré par le déferlement de déchéances et de violences qui y est montré.
Luxembourg (6e) - Elysées-Point Show (8e).

L'AFFAIRE MORI de Pascuale Squietteri.
Dans la Sicile de 1924, la lutte de l'Etat fasciste contre la Maffia. Un film historique assez intéressant.
Marbeuf (8e) - Trois Haussmann (9e).

MAI 68 PAR LUI-MEME.
Trois programmes sur les événements de Mai 68, avec des films tournés à l'époque, sur le vif, au cœur même de l'actualité, dans les rues, à la porte des facs ou des usines, par des cinéastes amateurs ou professionnels. A voir vite, car ces films passeront pendant une courte période.
Saint-Séverin (5e).

LES NOUVEAUX MONSTRES de Monicelli, de D. Risi et E. Scola.
Une série de sketches amers ou cyniques d'un humour grinçant, qui critiquent violemment les travers humains, les institutions qui déforment et avilissent les individus.
Quartier Latin (5e) - Gaumont Rive Gauche (6e) - Gaumont Opéra (9e) - Hautefeuille (6e) - Elysée Lincoln (8e) - 14-Juillet (6e) - Monte-Carlo (8e) - Saint-Lazare Pasquier (8e) - 14-Juillet (11e) - Nation (12e) - Fauvette (13e) - Convention (15e) - Mayfair (16e) - Clichy Pathé (18e).

Films plus anciens

L'AMOUR VIOLE de Yannick Bellon.
Un film de combat sur le viol, qu'il faut voir.
UGC Opéra (2e).

BARRY LINDON de Stanley Kubrick.
L'ascension sociale et la décadence d'un aventurier du XVIIIe siècle. La musique et les images sont très belles.
UGC Opéra (2e) - Palace (15e).

LES CHEVAUX DE FEU de Serge Paradjanov.
Un film puissant et émouvant qui, au travers d'un drame d'amour, nous entraîne au milieu de villageois des Carpathes, à la fin du siècle dernier.
Quintette (5e) - 14-Juillet (6e) - Elysées Lincoln (8e) - 14-Juillet (11e).

BUTCH CASSIDY ET LE KID de G. Roy Hill.
Deux bandits de l'Ouest et leur égérie se jettent dans des aventures audacieuses. Un film à la fois émouvant et sympathique.
New-Yorker (9e).

CABARET de B. Fosse.
Berlin dans les années 1930 : sur un fond de montée du fascisme, les amours d'un étudiant et d'une chanteuse de cabaret.
Châtelet Victoria (1er) - Boîte à Films (17e).

LIVRES_LIVRES

« Une vie pour deux »

DE MARIE CARDINAL

Après quelques ouvrages franchement auto-biographiques, dont certains assez réussis, comme La clé sur la porte, **qui était un récit sympathique et vivant de ses problèmes de mère de famille soucieuse de la liberté de ses enfants, Marie Cardinal s'essaye maintenant au roman.**

Une vie pour deux **est l'histoire de quelques semaines de vacances en Irlande, au cours desquelles Simone, la narratrice, va se rendre compte que le personnage d'épouse et de mère de famille comblée qu'elle joue ne la satisfait pas entièrement. Elle va découvrir son désir de créer, d'écrire, et surtout — c'est le centre du récit — va « repenser » et approfondir ses rapports avec son mari.**

La découverte par celui-ci, Jean-François, d'un cadavre de femme sur la plage est le prétexte qui incite Simone à s'interroger sur elle-même. Et avec son mari, elle va imaginer la vie de cette noyée dont ils ne connaissent que le nom.

Et quand Simone écrit : « J'ai cru avoir fabriqué, avec Jean-François, la vie de Marie Mac Laughlin, mais c'est faux. En réalité, c'est le matériau de ma vie avec Jean-François que j'ai utilisé, pour construire, en solitaire, l'histoire de Mary. J'ai fait ça, sans m'en rendre compte, pour exorciser mes démons et conquérir ma liberté. Parce que c'est le seul royaume de l'amour. Je comprends aujourd'hui seulement que je ne peux pas aimer en dehors d'elle », **elle résume bien, en fin de compte, ce qui fait l'intérêt et les limites de ce roman.**

En effet, quand on voit écrit « Simone », il faut lire « Marie Cardinal », tant il est évident que l'auteur a mis beaucoup d'elle-même dans ce roman, qui en devient pratiquement un quatrième ouvrage autobiographique.

On y retrouve avec plaisir l'amour de la vie de l'auteur et certains passages sont très attachants. Mais on a aussi trop souvent l'impression de relire, encore une fois, sous d'autres formes, sous d'autres noms, la propre histoire de l'auteur, qui reste centrée sur ses problèmes personnels ou qui, en tous les cas, crée des personnages à son image.

S.F.

« La République se meurt »

Chronique 1956-1958

DE MICHEL WINOCK

Michel Winock a été en 1956-1958 un jeune étudiant catholique de gauche qui a milité dans les rangs des partisans de l'indépendance algérienne. Il raconte dans **La République se meurt** comment il a vécu cette période ; le dégoût qu'il a éprouvé envers la SFIO, pilier de la IVe République et qui mena la guerre d'Algérie, et son désarroi devant l'attitude du PCF votant les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet, puis son écœurement et sa colère envers ce PCF approuvant l'intervention russe en Hongrie.

Pour lutter contre la guerre d'Algérie, Winock s'est finalement tourné vers la Nouvelle Gauche puis l'UGS (Union de la Gauche Socialiste) et l'UNEF, le syndicat étudiant. Il dit aussi comment il subissait l'influence des journaux opposés à la guerre, **France-Observateur** avec Claude Bourdet, ou **Témoignage Chrétien.**

Son ouvrage est une simple chronique. Il ne prétend ni à l'étude historique, ni à l'analyse politique. A ce titre, il est intéressant, car il évoque le milieu et l'itinéraire d'un grand nombre d'étudiants, d'intellectuels, durant cette période et jusqu'à la venue de De Gaulle au pouvoir. Pour ceux qui l'ont vécue en militants, elle rappelle le souvenir des manifestations d'étudiants dispersées par la police, comme le désarroi de nombre de ceux qui, en 1956, voulaient à la fois refuser l'expédition militaire française à Suez et l'intervention militaire russe en Hongrie, mais se retrouvaient sans perspective, faute d'un parti clairement internationaliste pour les rallier.

Là où le livre devient ennuyeux, c'est lorsque l'auteur s'étend longuement sur ses propres motivations, ou qu'il nous livre quelques réflexions passablement confuses sur la notion d'engagement politique.

Des points de repère historique et une chronologie le complètent néanmoins utilement.

Guy FICHET

La République se meurt. Chronique 1956-1958 **de Michel Winock - Ed. du Seuil - 42 F.**

Café-théâtre

« Le droit à la paresse »

Pierre-Antoine Villemaine a présenté lors du dernier Festival d'Avignon une remarquable traduction théâtrale du pamphlet socialiste Le droit à la paresse, **écrit à la fin du XIXe siècle, dans lequel Paul Lafargue, sous la forme d'une fable, dénonce l'assujettissement des travailleurs à la machine et à l'exploitation.**

Ce spectacle donne de ce pamphlet caustique, spirituel et toujours d'actualité, une version réduite, peut-être plus percutante encore, malgré les conditions difficiles (salle étroite et scène exiguë).

Le jeu de l'acteur est remarquable. Il rend le texte plus vivant encore, faisant souffler tour à tour le sarcasme et le rire, la charge et l'émotion.

C'est un excellent moment que l'on passe là.

S.G.

Le spectacle passe — pour trois semaines — aux « Petits Pavés » : 40, rue d'Aubervilliers, Paris 19e, Me Stalingrad (tél : 607-30-15) tous les soirs sauf mardi, à 21 h 30.

NOTA : les consommations coûtent 15 F (qu'il s'agisse d'un café ou d'un alcool) ; l'acteur du Droit à la paresse **est rétribué en faisant la quête après la pièce.**

BOUSSAC : un sursis de trois mois qui doit servir à organiser la lutte

MERCREDI dernier, les juges du tribunal de Commerce de Paris ont accordé la « suspension provisoire des poursuites » (SPP) à Marcel Boussac qui n'avait plus comme solution, sans cela, que de déposer son bilan.

La liquidation judiciaire du groupe cotonnier est repoussée à trois mois, trois mois qui permettront aux gestionnaires Boussac de mettre un peu d'ordre dans leurs petites affaires, trois mois qui seront aussi un sursis pour les 1 400 travailleurs menacés de licenciement ; trois mois, pour les uns comme pour les autres, mais qui n'auront pas du tout la même signification.

Car pour Boussac et ses actionnaires, pas d'inquiétude. Ce ne sera qu'une péripétie, un accroc qui fait partie des risques du métier. Ils perdront bien quelques plumes en fermant boutique mais, épaulés par les subventions gouvernementales — ne viennent-ils pas avec aplomb de redemander une nouvelle injection de 220 millions qui ne donnerait même pas la garantie qu'ils ne mettent pas la clé sous la porte — ils pourront toujours aller faire fructifier le reste de leurs capitaux (et ce sont de beaux restes !) dans des secteurs plus rentables.

Quant aux travailleurs, eux, ce qu'ils risquent de perdre est beaucoup plus grave : c'est leur gagne-pain, leur seul moyen de vivre.

Alors, aujourd'hui ou dans trois mois, les travailleurs du trust Boussac n'auront pas d'autre issue que d'engager la lutte contre ceux qui, gouvernement ou patrons, veulent les contraindre au chômage.

A.G.

L'itinéraire d'un roi du coton

1909, coup d'envoi pour l'empire Boussac. Marcel, fils d'un drapier de Chateauroux, monte à Paris à 20 ans avec sa part de l'héritage parternel, 100 000 F or (600 000 F de 1977). Il a de l'ambition. Il crée une chemiserie de luxe, rue de Chantilly, et l'on imagine que les affaires sont prospères puisqu'enu 1913, il parade dans sa première Rolls.

De rachat d'entreprises en rachat d'entreprises, après avoir astucieusement utilisé la toile d'avion des troupes anglaises de la Première Guerre mondiale pour lancer sur le marché les blouses et chemises, quasiment inusables, qui assoiront la réputation de la fameuse garantie Boussac, il s'impose, pendant un demi-siècle, comme le roi du coton.

En 1947, il lance la confection de luxe et... Christian Dior. Il lance également, sous la marque Bendix, la première machine à laver en France. Il accumule les biens immobiliers, les terres, s'offre le caprice luxueux des haras de Jardy, s'offre également **l'Aurore** et **Paris-Turf**, qui contribuent à accroître sa considération dans les milieux politiques de la droite.

Tout cela lui permet, on s'en doute, de mettre de côté quelques sous. Le bas de laine des Boussac est sûrement des plus confortables.

C'est pourquoi, même quand il est obligé, comme le raconte tristement la grande presse, de payer de sa poche — le pauvre — les premières pertes que son groupe accumule au cours des années 1960, nous n'arrivons pas vraiment à avoir la larme à l'œil.

Décrit comme un « solitaire », une « mauvaise tête », l' « inorganisation faite homme » par ses anciens collaborateurs, Marcel Boussac se trouve confronté à la nécessité d'introduire dans sa maison des méthodes de gestion modernes. Les difficultés s'aggravent au fil des ans, même si les investissements restent impressionnants.

Marcel Boussac passe la main à Claude Sarre, président de la lainière de Roubaix, que les banques et le gouvernement lui imposent en 1974.

Quelques mois plus tard, à la faveur d'une rupture entre les deux hommes, Jean-Claude Boussac, neveu, parvient à se faire nommer gérant à vie, une vie qu'il mène à grand train semble-t-il.

A cette date, sur 25 000 salariés que comptait le groupe en 1953, il n'y en a plus que 14 000. La restructuration remonte donc à loin !

Un prêt de 30 millions de francs par les banques et de 70 millions par le gouvernement est accordé ; 70 millions puisés bien sûr dans les poches des contribuables, c'est-à-dire avant tout des travailleurs, de ceux justement que les industriels comme Boussac n'hésitent pas à jeter à la rue.

Ce cadeau de l'Etat n'empêche pas qu'en 1977 les pertes officielles ont encore augmenté : 107 millions pour un chiffre d'affaires de 800 millions. Il n'y a plus que 11 500 salariés et l'on parle d'en licencier 1 400. On parle aussi de liquidation judiciaire...

Pourtant, ce n'est pas faute, pour l'Etat, d'avoir facilité les choses à Boussac : outre de multiples soutiens, on lui a accordé l'exonération des taxes et des cotisations normalement dues aux organismes publics ou para-publics, comme la Sécurité sociale par exemple, et sûrement bien d'autres avantages qu'on ignore.

Si l'empire Boussac se meurt, son agonie aura coûté cher aux contribuables et aux travailleurs.

A.G.

Monopole Radio-TV : une défense élastique...

« Le « Mundial » comme si vous y étiez », « La retransmission de tous les matches sur écran géant »... Vous avez sans doute tendu l'oreille, si vous êtes un mordu du ballond rond, lorsque votre transistor a laissé passer cette annonce publicitaire.

Il y a pourtant un petit problème, si on en croit la fédération CFDT de l'audiovisuel. Celle-ci signale que **« sans avoir obtenu et même demandé que soit accordée la dérogation au monopole prévue par le décret de mars 1978, des organismes privées** (des stations périphériques notamment) (se sont) **permis** (d'organiser la vente) **de billets permettant à des spectateurs d'assister au Palais des Sports** (à la retransmission) **d'images réceptionnées par le service public de diffusion** (la télévision française) ».

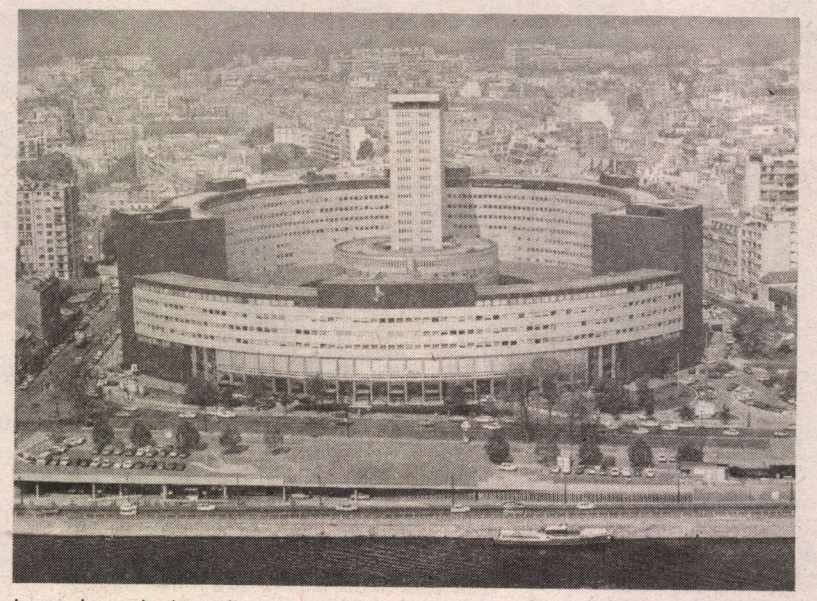

La maison de la radio.

En clair, la CFDT fait remarquer que des firmes privées exploitent un monopole d'Etat au mépris, semble-t-il, de la loi.

Car enfin, de deux choses l'une. Ou bien il existe un monopole d'Etat sur la radio-télévision et dans ce cas ces séances du « Mundial » retransmises au Palais des Sports pourraient être poursuivies en justice pour atteinte au monopole et **« télécommunication non autorisée »**. Ou bien cette opération est parfaitement légale et alors on se demande bien en vertu de quoi la justice se permet d'attaquer les animateurs de radios libres en argant de la défense du monopole et de l'interdiction des **« télécommunications non autorisées »**.

A moins que, dans ce domaine comme dans bien d'autres, il y ait deux poids deux mesures **« selon que vous serez puissant ou misérable... »** rimait déjà M. de La Fontaine, il y a trois siècles.

P.L.

L'EDF vole les petits usagers au profit des industriels

L'EDF vient d'augmenter ses tarifs d'en moyenne 10 %. Mais il faut savoir que cette hausse sera supportée différemment selon la consommation.

En effet, à part les personnes n'ayant que 3 KVA de puissance et qui seront augmentées de 5,3 %, ceux qui ont 6 KVA subiront une augmentation de 12 % et ceux qui ont 9 KVA de puissance auront droit à 16 % d'augmentation. Or, toute personne un tant soit peu équipée en matériel électrique (machine à laver, chauffe-eau, chauffage d'appoint) possède déjà 6 ou 9 KVA.

D'autre part, si les petits usagers ne consomment que 36 % de la consommation totale d'électricité, ils paieront par contre 54 % des recettes supplémentaires encaissées par l'EDF. Comme on le voit, l'EDF n'y va pas de main-morte avec les petits usagers.

Quant aux 600 plus gros consommateurs (Péchiney, Empain-Schneider...), ils continueront malgré cette dernière hausse de l'électricité, à payer celle-ci en-dessous de son prix de revient ; et bien qu'ils consomment 30 % de l'électricité, ils ne participeront que pour 15 % aux recettes encaissées par l'EDF suite à la hausse.

Eh bien, vous avez compris maintenant comment l'EDF se permet de faire des tarifs-cadeaux aux capitalistes : en se servant dans la poche des travailleurs et des petites gens.

Correspondant LO